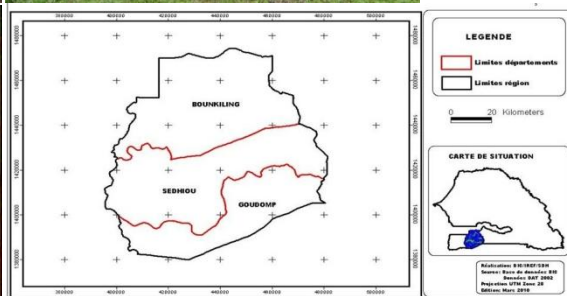




PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT INTEGRE (PRDI) DE SEDHIOU 2013 – 2018



Janvier, 2013

MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Madame, Monsieur

Le document de Plan Régional de Développement Intégré pour la période 2013 à 2018 (PRDI 2013 – 2018) est le fruit d'un travail d'équipe, d'une démarche participative et inclusive de l'ensemble des catégories d'acteurs de la région de Sédhiou.

Son élaboration a mobilisé les Chefs de Services régionaux et départementaux, les représentants de l'État que sont le Gouverneur, les préfets et Sous-préfets, les populations locales à travers leurs représentants : les élus locaux et les associations.

Mais élaborer un plan régional de développement intégré, pour une région où tout est priorité et urgence, ne fut, certes pas, un exercice aisé. Il a fallu procéder à des arbitrages pour définir et arrêter les domaines vers lesquels les dépenses publiques, mais aussi les investissements privés, devront être orientés principalement pour les six prochaines années.

Ces priorités sont étroitement articulées aux orientations définies par l'Etat du Sénégal, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES), et qui tournent autour des trois axes que sont : (1) Croissance, Productivité et création de richesses ; (2) Capital humain, protection sociale et développement durable ; (3) Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité. Le PRDI 2013 – 2018 de la région de Sédhiou épouse les orientations majeures de l'État du Sénégal, en matière de politiques économiques et sociales, mais reflète essentiellement les spécificités de la région, son identité territoire dans le Sénégal.

L'élaboration de ce PRDI intervient au moment où les conseils régionaux des trois régions constitutives de la Casamance naturelle, viennent de mettre sur pied l'Entente Interrégionale Casamance, qui sera un outil de promotion d'initiatives intercommunautaires, de négociation avec l'État et les partenaires sur la mise en œuvre de projets structurants, mais aussi un cadre de dialogue et d'échange pour l'instauration de la paix.

Consciente de la richesse de ses fils, de son patrimoine culturel et social, de l'immensité de ses réserves naturelles non encore valorisées, la raison de Sédhiou a des raisons d'espérer en un avenir de prospérité, dans la paix, l'équité et la justice pour tous.

Je voudrais, une nouvelle fois, remercier tous les partenaires qui nous soutiennent et nous sur ce chemin, certes difficile, mais exaltant. Et, en particulier, le PADEC et tout le peuple canadien, grâce auxquels la réalisation de ce PRDI a été possible.

Mes remerciements vont aussi à l'administration territoriale, à tous les chefs de services techniques, au Directeur de l'ARD ainsi qu'au Consultant (le Cabinet AFCONEX) qui n'ont ménagé aucun effort pour le respect des délais dans la réalisation de ce PRDI.

Monsieur Mamadou Lamine DRAME

Président du Conseil Régional de Sédhiou

SOMMAIRE

Mot du président du conseil régional	2
LISTE DES ABbREVIATIONS	7
I. INTRODUCTION	9
II. PRESENTATION DE LA REGION	11
A. Profils.....	11
1. Situation géographique.....	11
2. Organisation administrative du territoire régional	11
3. Niveau général de développement	12
B. Fiche synoptique de la région.....	13
III. BILAN SECTORIEL	16
A. Profils économiques	16
1. Dans le secteur agricole	16
2. Dans le secteur de l'élevage.....	17
3. Dans le secteur de la pêche	18
4. Dans le domaine des ressources naturelles	19
5. Dans le secteur du tourisme et des loisirs.....	21
6. Dans le secteur de l'artisanat.....	21
7. Dans le secteur de l'industrie.....	21
8. Dans le secteur du commerce	21
9. En matière de création d'emplois.....	22
10. Dans les secteurs d'appui à la création des richesses.....	23
B. Profils humain, social et du cadre de vie.....	25
1. Dans le domaine de la maîtrise démographique	25
2. Dans le secteur de l'éducation	26
3. Dans le secteur de la santé.....	27
4. En matière d'accès à l'eau potable.....	28
5. Dans le domaine de l'assainissement.....	28
6. Dans le domaine de la culture	29
7. Dans le domaine des sports.....	30
8. En matière d'égalité et d'équité de genre	31
9. en matière de sécurité et de protection contre les catastrophes	31
10. dans les domaines de l'habitat et du cadre de vie	31
C. Profils d'évolution au plan institutionnel	32
1. de l'administration et la délivrance des services publics	33

2.	de la co-production entre les acteurs.....	34
3.	du financement du développement local.....	34
IV.	Analyses.....	35
A.	Un capital agricole sous-valorisé et des modes de production non durables.....	35
1.	Contraintes.....	35
2.	Potentialités.....	35
B.	Une économie pastorale fondée sur des modes d'élevage contemplatifs et conservateurs.....	36
1.	Contraintes.....	36
2.	Potentialités.....	36
C.	Un potentiel halieutique et piscicole très peu valorisé.....	36
1.	Contraintes.....	36
2.	Potentialités.....	37
D.	Des modes d'exploitation des ressources naturelles peu rentables et non durables.....	37
1.	Contraintes.....	37
2.	Potentialités.....	38
E.	Une faible valorisation du potentiel touristique.....	39
1.	Contraintes.....	39
2.	Potentialités.....	39
F.	Un secteur artisanal qui pâtit du faible dynamisme des activités touristiques et agricoles.....	39
1.	Contraintes.....	39
2.	Potentialités.....	40
G.	Une position de carrefour commercial sous-régional non valorisé.....	40
1.	Contraintes.....	40
2.	Potentialités.....	41
H.	Un potentiel d'industrialisation inexploité.....	41
1.	Contraintes.....	41
2.	Potentialités.....	41
I.	Une offre d'emplois très en-deçà des potentialités de valorisation économique de la région.....	42
1.	Contraintes.....	42
2.	Potentialités.....	42
J.	Des secteurs d'appui à l'économie très peu performants.....	42
1.	Contraintes.....	42
2.	Potentialités.....	43
K.	Une dynamique démographique préoccupante et une répartition territoriale déséquilibrée.....	44
1.	Contraintes.....	44
2.	Potentialités.....	45
L.	Un système d'éducation et de formation non orienté vers le développement des potentialités économiques et sociales de la région.....	45
1.	Contraintes.....	45
2.	Potentialités.....	46
M.	Une offre de services de santé insuffisante et inégalement répartie sur le territoire de la région.....	46
1.	contraintes.....	46

2.	Potentialités	47
N.	Un faible accès à l'eau potable.....	47
1.	Contraintes	47
2.	Potentialités.....	47
O.	Des réseaux et systèmes d'assainissement inexistantes ou inadaptés	48
1.	Contraintes	48
2.	Potentialités.....	48
P.	Une faible dotation en infrastructures culturelles.....	49
1.	Contraintes	49
2.	Potentialités.....	49
Q.	Une jeunesse qui souffre du déficit de cadres d'épanouissement individuel et collectif.....	49
1.	Contraintes	49
2.	Potentialités.....	50
R.	Des formes d'organisation sociale et communautaires non inclusives et peu propices à un développement durable	50
1.	Contraintes	50
2.	Potentialités.....	51
S.	Une vulnérabilité extrême liée à la précarité et aux catastrophes	51
1.	Contraintes	51
2.	Potentialités.....	52
T.	Un cadre de vie inadapté à un développement durable et harmonieux	52
1.	Contraintes	52
2.	Potentialités.....	53
U.	Une faible capacité technique des institutions du développement local et territorial.....	53
1.	Contraintes	53
2.	Potentialités.....	53
V.	Une étroitesse de la base de coproduction des acteurs du développement local et territorial.....	54
1.	Contraintes	54
2.	Potentialités.....	54
W.	Une faiblesse des ressources pour le financement du développement local et territorial.....	55
1.	Contraintes	55
2.	Potentialités.....	55
V.	stratégies de développement économique et social.....	56
A.	Cadres de références stratégiques.....	56
1.	Vision du développement de la région à l'horizon 2018.....	56
2.	Articulation avec la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES 2012 – 2017) 56	
B.	Lignes d'actions : défis et axes d'interventions.....	57
1.	Défis 01 : « L'amélioration durable des revenus et de la sécurité alimentaire grâce au développement des filières porteuses ».....	58
2.	Défi 02 : « La valorisation durable du capital humain régional pour une meilleure prise en charge du développement local ».....	61

3.	Défi 03 : « La promotion d'une gouvernance locale capable gérer la sécurité, la paix sociale et la diversité ».....	65
VI.	PROGRAMME d'actions Régional intégré.....	68
A.	Cadre d'organisation des investissements.....	68
B.	Projections.....	69
1.	AXE 1 : Croissance, Productivité et création de richesses.....	69
2.	AXE 2: Capital humain, protection sociale et développement durable.....	76
3.	AXE 3 : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité.....	81
VII.	PROGRAMME d'investissement de la région (PIR).....	85
A.	Cadre d'organisation des investissements.....	85
B.	Projections PIR.....	87
1.	Prévisions d'investissements sur l'axe 1 : Croissance, Productivité et création de richesses.....	87
2.	Prévisions d'investissements sur l'axe 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable.....	88
3.	Prévisions d'investissements sur l'axe 3 : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité.....	89
VIII.	FINANCEMENT DU PRDI.....	92
A.	Budget du Programme d'investissement intégré.....	92
B.	Budget du Programme d'investissement de la région.....	93
C.	Stratégie de financement.....	94
IX.	MECANISMES DE SUIVI ET D'EVALUATION.....	99
A.	Les moyens mis en œuvre.....	99
B.	Les instruments de mise en œuvre.....	99
C.	Les structures et institutions impliquées.....	99
A.	Le mécanisme de suivi-évaluation.....	100
X.	CONCLUSION.....	101
XI.	ANNEXES.....	103
A.	ANNEXE 1 - Diagrammes des objectifs et des stratégies de développement.....	104
B.	ANNEX 4 – Méthodologie d'élaboration du PRDI.....	106
1.	cadre institutionnel et organisationnel.....	106
2.	Processus d'élaboration du PRDI.....	106
A.	ANNEXE 3 - Extrait délibération.....	108

LISTE DES ABBREVIATIONS

ASER	AGENCE SENEGALAISE D'ELECTRIFICATION RURALE
ACEP	ALLIANCE DE CREDIT ET D'EPARGNE POUR LA PRODUCTION
ADC	AGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
ADM	AGENCE DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL
ADSL	ASYMMETRIC DIGITAL SUBSCRIBER LINE
AFDS	AGENCE DE FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
ANCAR	AGENCE NATIONALE DU CONSEIL AGRICOLE ET RURAL
APD	AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT
ARD	AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
BRH	BRIGADE REGIONALE D'HYGIENE
CCL	CADRE DE CONCERTATION LOCAL
CDSMT	CADRE DES DEPENSES SECTORIELLES A MOYEN TERME
CL	COLLECTIVITE LOCALE
CLM	CELLULE DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION
CNLS	CELLULE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA
CNRA	CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE
CPAR	CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DES ACTEURS RURAUX
DIPE	DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE
DRDR	DIRECTION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT RURAL
DREEC	DIRECTION REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ETABLISSEMENTS CLASSES
DSRP	DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE
EDS	ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DE SANTE
EMSG	ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE GENERAL
GES	GROUPEMENT ECONOMIQUE DU SENEGAL
GIE	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE
GPF	GROUPEMENT DE LA PROMOTION FEMININE
GRN	GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
IA	INSPECTION D'ACADEMIE
ICP :	INFIRMIER CHEF DE POSTE
IEF	INSPECTION DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
IREF	INSPECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS
MDCL	MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES LOCALES
MICS	MULTIPLE INDICATOR CLUSTER SURVEY
OB	ORGANISATION DE BASE
OCB	ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DE BASE

OCDE/CAD	ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE /COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT
PADEC	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN CASAMANCE
PADERCAS	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL DE LA CASAMANCE
PEQT2	PROGRAMME EDUCATION QUALITE POUR TOUS (PHASE2)
PIA	PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL
PIC	PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL
PLD	PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT
PNDL	PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT LOCAL
PODES	PLAN D'ORIENTATION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
PRDI :	PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT INTEGRE
PRECOL	PROGRAMME DE RENFORCEMENT ET D'EQUIPEMENTS DES COLLECTIVITES LOCALES
PROCAS	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE POUR LA PAIX EN CASAMANCE
PTBA	PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL
SCA :	STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE
SIDA :	SYNDROME DE L'IMMUNO DEFICIENCE ACQUIS
SNDES	STRATEGIE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
SONATEL :	SOCIETE NATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS
SRADL	SERVICE REGIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL
STD	SERVICE TECHNIQUE DECONCENTRE
USAID	UNITED STATE AIDS INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT

I. INTRODUCTION.

La région de Sédhiou, créée par le décret n° 2008-008 du 02 février 2008, est une collectivité locale qui, conformément à la politique de régionalisation au Sénégal, a en charge la mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel d'intérêt régional. Parmi ces compétences transférées, celle relative à la planification du développement est visée, à travers le décret N° 1133 du 27 décembre 1996, qui impose l'élaboration d'un Plan régional de Développement Intégré.

L'élaboration d'un PRDI vise les objectifs les suivants:

1. faciliter l'élaboration des plans nationaux de développement en s'appuyant sur les potentialités de chacune des régions du pays;
2. aider à mieux préparer les dossiers de projet à soumettre aux bailleurs de fonds, à des investisseurs publics et privés, étrangers ou nationaux;
3. informer les investisseurs des possibilités régionales et locales de développement;
4. faire des régions des forces de propositions d'actions de développement.

La démarche d'élaboration du Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) doit, aussi, se faire conformément aux exigences du nouveau système de planification. Il s'agit d'une approche qui combine une planification stratégique au sommet à une planification opérationnelle à la base. Dans cette optique, l'articulation entre le plan national et les plans locaux doit permettre aux différents documents de s'inspirer mutuellement, afin de garantir la continuité nécessaire, entre les échelons de territoire (national, régional, local) dans les choix du Sénégal en matière de développement.

Ainsi, le Plan national définit les orientations stratégiques sur lesquelles sont axés les plans locaux, base de l'identification des besoins en investissements. C'est en cela qu'il faut comprendre l'accent particulier mis, dans le cadre de l'élaboration du PRDI de Sédhiou, sur l'articulation de celui au cadre stratégique ainsi qu'aux orientations thématiques majeures définies dans la **Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES)**, laquelle a fait, récemment, en fin 2012, l'objet d'une actualisation. En cela, le PRDI 2013 –18 de Sédhiou s'amarré au cadre de référence stratégique défini par l'Etat du Sénégal, en matière de développement économique et social, lequel tourne autour de trois axes majeurs:

1. AXE 1 : Croissance, Productivité et création de richesses ;
2. AXE 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable ;
3. AXE 3 : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité.

En même temps le PRDI de Sédhiou capitalise le plan d'investissement prioritaire contenu dans le document de contribution de la région de Sédhiou au processus d'actualisation de la SNDES 2013 – 2017.

Mais, tout en affirmant son ambition d'asseoir cohérence et articulation par rapport au plan national, au niveau communal et au niveau communauté rurale, le PRDI doit être caractérisé par son originalité, sa cohérence interne et sa sélectivité. Il est original dans la mesure où l'on

doit admettre et reconnaître les potentialités de la région, la singularité de ses performances économiques locales et de sa demande sociale spécifique. **Le PRDI est surtout sélectif, dans la mesure où il concentre les interventions de la Région, en tant que collectivité locale, sur les domaines régionaux partagés.**

Dans cette perspective, la démarche d'élaboration du PRDI de Sédhiou a été attentive à la valorisation des documents de planification qui ont pu être réalisés depuis l'érection du département de Sédhiou en région. Mais, surtout, le processus d'élaboration du PRDI a cherché à collecter et à analyser les besoins des populations : d'abord, en organisant des ateliers de diagnostic et de priorisation à l'échelle de chacun des trois départements ; ensuite, en tenant un atelier d'analyse croisée et de planification stratégique à l'échelle de la région ; enfin, par la tenue d'une rencontre d'orientation et d'une rencontre de validation, respectivement à l'entame et à la fin du processus de planification.

Autour d'une problématique à long terme de développement durable et d'une exigence de rattrapage en matière d'indicateurs de développement économique et social, la région de Sédhiou s'est donné un instrument d'orientation stratégique du développement du territoire régional adossé à un Plan d'Investissement Prioritaire (PIP) pour la période 2013 à 2018.

Le contenu du PRDI s'articule autour des chapitres suivants :

1. Introduction
2. Présentation de la région
3. Bilan sectoriel
4. Analyse
5. Objectifs majeurs de développement de la région
6. Programmes d'actions prioritaires
7. Financement du PRDI
8. Mécanismes de suivi et d'évaluation
9. Conclusion
10. Annexes

Il importe par ailleurs de noter que l'élaboration de ce document de planification de référence est rendue possible grâce à l'appui financier du **Programme d'Appui pour le Développement Economique en Casamance (PADEC)** et la collaboration technique de l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS) ainsi que de l'accompagnement des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat.

Le cabinet AFCONEX a été recruté pour accompagner le processus d'élaboration de ce PRDI.

II. PRESENTATION DE LA REGION

A. PROFILS

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n°72-02 du 1^{er} février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale, la nouvelle région de Sédhiou, qui était jusqu'ici un département de Sédhiou, correspond à la Moyenne Casamance. La région de Sédhiou s'étend sur une superficie de 7 330km², soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie ; au Sud, par la Républiques de Guinée Bissau ; à l'Est, par la région de Kolda ; à l'Ouest, enfin, par la région de Ziguinchor. Cette position, à la fois frontalière et au centre de la Casamance, confère à la région un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles dans la sous-région.

La population de la région de SEDHIOU était estimée à environ 434 242 habitants en 2007, soit une densité moyenne régionale de 58,96 habitants au km². La population se caractérise également par sa composition cosmopolite du fait de la diversité ethnique : mandingues, peuls, balantes, diolas, manjacks, mancagnes, wolofs, sérères.

La région de SEDHIOU dispose de plusieurs milliers d'hectares de terres cultivables sans contraintes majeures. A cela s'ajoute une pluviométrie relativement bonne (en moyenne 1000mm/an) et un climat favorable aux activités agro-sylvo-pastorales. Les sols sont caractérisés par une bonne aptitude à l'agriculture pluviale, à l'arboriculture, au maraîchage et à la riziculture.

Le réseau hydrographique est assez dense. Il est composé du fleuve **Casamance** et de son principal affluent, le **Soungrougrou**. A cela s'ajoute la disponibilité des nappes souterraines de bonne qualité qui sont, entre autres, de sérieux atouts pour la promotion du Développement Rural.

Le potentiel faunique est constitué de plusieurs espèces de gibier à poil et à plume. Les ressources fauniques encouragent de plus en plus le développement de la chasse et de l'écotourisme.

Le climat est déterminé par la circulation des masses d'air issues des foyers atmosphériques du Sahara et de l'Atlantique Sud. Avec ce type de climat, Sédhiou fait partie des régions les mieux arrosées du pays, avec des précipitations variant entre 700 et 1300 mm.

2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU TERRITOIRE REGIONAL

Au plan de l'organisation administrative, le décret 2008-747 du 10 juillet 2008 précise le découpage de la région en 03 départements : Bounkiling, Goudomp, Sédhiou. Ces départements sont subdivisés en 09 arrondissements :

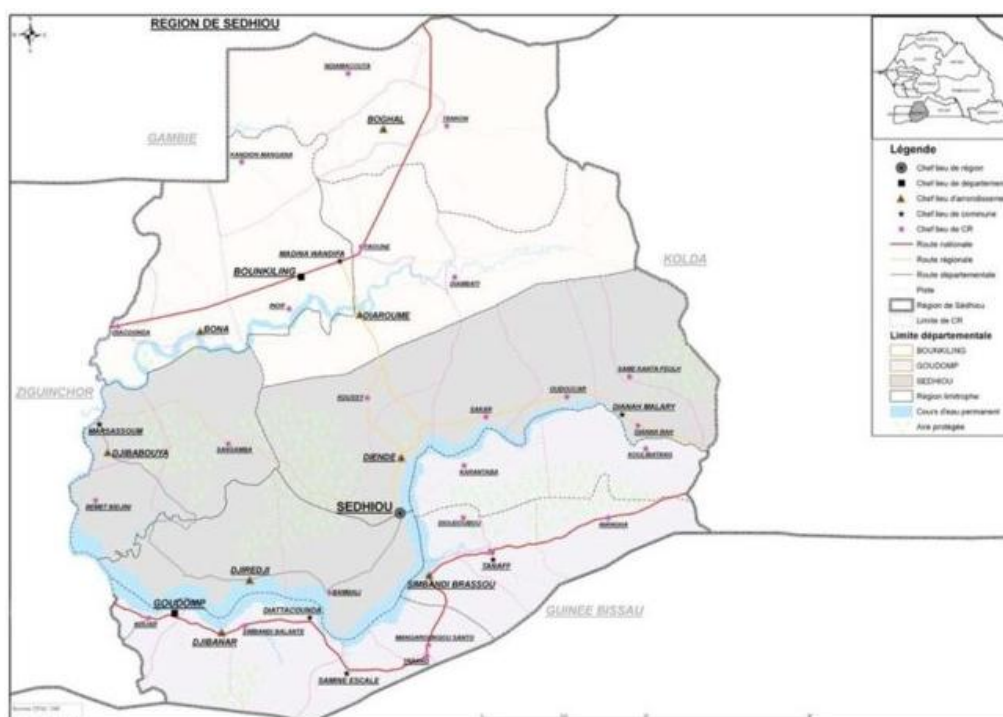
- Boghal, Bona, Diaroumé, dans le département de Bounkiling ;

- Diendé, Djibabouya, Djiredji, dans le département de Sédhiou
- Djibanar, Karantaba, Simbandi Brassou, dans le département de Goudomp ;

Et, parmi les localités de la région, 10 ont un statut de commune : Bounkiling, Madina Wandifa, Goudomp, Samine, Tanaff, Diattacounda, Diannah Malary, Marsassoum, Sédhiou, Ndiamacouta.

Pour les communautés rurales, elles sont au nombre de 33, ainsi réparties entre les trois départements (données de 2012, Ministère de l'Intérieur) :

- Département de Bounkiling : BOGHAL, BONA, DIACOUNDA, DIAMBATY, DIAROUME, DJINANY, FAUNE, INOR, KANDION MANGANA, NDIAMALATHIEL, TANKON;
- Département de Goudomp: BAGHERE, DIOUDOUBOU, DJIBANAR, KAOUR, KARANTABA, KOLIBANTANG, MANGAROUNGOU SANTO, NIAGHA, SIMBANDI BALANTE, SIMBANDI BRASSOU, YARANG BALANTE;
- Département de Sédhiou: BAMBALI, BEMET BIDJINI, DIANNAH BA, DIENDE, DJIBABOUYA, DJIREDJI, KOUSSY, OUDOUCAR, SAKAR, SAME KANTA PEULH, SANSAMBA



Carte de situation de la région de Sédhiou

3. NIVEAU GENERAL DE DEVELOPPEMENT

La région de Sédhiou est caractérisée par un niveau de développement parmi les plus faibles des régions du Sénégal.

Au plan du développement humain, plus de 63.8% de la population vivent au seuil de la pauvreté. Cette pauvreté s'exprime, selon les données ESPS-2 et EDS-MICS (2011), par une vulnérabilité extrême des populations, qui se caractérise, notamment, par le faible pourcentage de naissances assistées par du personnel formé (médecin, sage-femme, infirmière), à 35% ; le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans qui souffrent d'un retard de croissance (trop petit pour leur âge), à 41% ; le taux de mortalité infanto-juvénile par région, à 142‰. Aussi, le taux de prévalence du VIH/SIDA, à 1,1%, demeure largement au-delà de la moyenne nationale (0,7%). Par contre, les bonnes performances observées en matière de lutte contre le paludisme — avec une prévalence de la parasitémie palustre à 1%, alors que la moyenne nationale se situe à 3% — indiquent que les contre-performances ne sont pas une calamité et qu'il est possible d'inverser les tendances avec des interventions massives et appropriées, comme cela a été le cas avec la fourniture de moustiquaires pré imprégnées, qui a atteint un taux de couverture de 94%.

Au plan du développement économique, l'une des contraintes majeures qui freine l'essor des activités de production et de commercialisation, est l'enclavement interne et externe de la région du fait que celle-ci est isolée par rapport au nord du pays et qu'elle est faiblement raccordée avec les régions et pays limitrophes et que les voies de communication interne (routière et fluviale) sont soit très peu praticables ou insuffisamment valorisées en moyens adaptés de transport. Plus particulièrement, les difficultés liées à la traversée de la Gambie, au niveau de Farafagné, qui constitue la voie d'accès la plus courte, aggravent l'enclavement de Sédhiou. A cette faible mobilité des personnes et des biens, s'ajoute le déficit en moyens de télécommunication. Mais plus généralement, la région de Sédhiou bute sur un déficit en infrastructures. Dans certaines parties de la région de Sédhiou, la couverture du réseau téléphone mobile n'est pas effective et l'accès à internet est très faible et principalement concentré dans les grandes agglomérations. En matière de transport aérien, la seule infrastructure disponible, est la piste d'atterrissage de Diendé, configurée pour de tout petits avions.

Mais plus généralement, la région de Sédhiou souffre d'un **déficit criard en infrastructures socioéconomiques de base**. Ainsi, les indicateurs relevés en matière de préscolarisation (10,04%), d'accouchement assisté (35%), d'accès à l'eau potable (37,3%), à l'assainissement en milieu urbain (22,5%), à l'assainissement en milieu rural (8,1%), figurent parmi les plus faibles du Sénégal. Même les performances relevées dans le domaine de la scolarisation (129,40%) doivent être relativisées par la proportion élevée des abris provisoires (46%) et le faible niveau de dotation des établissements scolaires en paquets de services minimums (latrine, eau potable...).

La région de Sédhiou a besoin d'un programme de rattrapage, nécessitant des investissements publics soutenus sur plusieurs années. Ceux-ci devront viser principalement la création d'un environnement infrastructurel (transport, énergie, santé, éducation et formation) qui relève l'attractivité de la région et attire des investissements privés capables

B. FICHE SYNOPTIQUE DE LA REGION

Domaine	Rubriques	Données	Observations
Caractéristiques physiques	Limites administratives	Limitée à l'Est par la Région de Kolda, à l'Ouest par la Région de Ziguinchor, la région de Sédhiou est	

Domaine	Rubriques	Données	Observations
		frontalière avec deux pays ; la République de Gambie au Nord et la République de Guinée Bissau au Sud.	
	Relief et types de sol	<p>Les sols ferrugineux tropicaux et/ou ferralitiques avec des variantes suivant les conditions bioclimatiques. Ils sont communément appelés sols Deck et couvrent la majeure partie de la région. Ils sont aptes à la culture des céréales et de l'arachide. Les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées. C'est le domaine des palmeraies et une zone apte à l'arboriculture et au maraîchage.</p> <p>Les sols hydro morphes ou sols gris se situent en bas des pentes. Ces sols sont aptes à la riziculture.</p> <p>Les sols hydro morphes à Gley salé sont issus du contact alluvial fluviomarin et bordent le fleuve Casamance et le Soungrougrou. Ces sols sont rizicultivables en hivernage mais sont souvent exposés à l'intrusion de la langue salée.</p> <p>Les sols halomorphes acidifiés par la forte teneur en sel qui les rend inutilisables</p>	
	Climat	Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C	
	Pluviométrie	1200mm par an	
	Ressources en eau	La région est arrosée par le fleuve Casamance qui sépare le département de Goudomp de celui de Sédhiou, et du Soungrougrou qui sépare le département de Bounkiling à celui de Sédhiou.	
Découpage administratif	Départements	03	
	Communes	10	
	Arrondissements	09	
	Communautés rurales	33	
Population	Taille en 2012	455773	
	Densité	62 habitants au km2	
	Composition ethnique	mandingues, Balantes, diolas, manjaques, mancagnes, peulhs,	

Domaine	Rubriques	Données	Observations
		wolofs	
	Composition religieuse	La religion dominante est la religion musulmane, on y trouve aussi des chrétiens, des animistes et d'autres confessions religieuses	
Activités économiques	Activités phares	Agriculture, élevage, pêche, arboriculture fruitière	
	Activités secondaires	Artisanat, commerce, exploitation forestière,	
Organisation sociale	Cadres de concertation existants	Conférence d'harmonisation Conseils de quartier Cadre de concertation de pêche Cadre de concertation des collectivités locales Cadre régional de concertation et de suivi de l'éducation	
	Taux brut de préscolarisation	10,04%	2012
	Taux brut de scolarisation	129,40%	2012
	Taux de morbidité palustre	0,83	2010
	Accouchement assisté	35%	EDS5
	Taux de prévalence du SIDA	1,1%	EDS5
Accès aux services sociaux de base	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	37,3%	Taux global (2010)
	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural		
	Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	22,5%	2006
	Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural	11.5	2012
Coopération	Projets et programmes intervenant dans la région	PADERCA, PADEC, USAID (PCP, PGP, EDB, EPQ, WULA NAFA, SANTE, PEPAM, ERA), PNDL, FONDS MONDIAL, UNICEF, MEDICOS DEL MUNDO, PAPSEN, PRN, PASA/MESOCC, IDEE-Casamance, TOSTAN, AIDE-ACTION, INFERMERAS PARA DEL MUNDO, PPPRDC, WORLD EDUCATION	

III. BILAN SECTORIEL

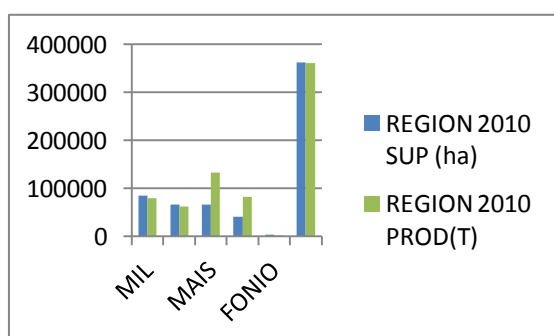
A. PROFILS ECONOMIQUES

L'économie régionale est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. Le secteur de l'agriculture emploie plus de la moitié de la population active. Les spéculations dominantes restent l'arachide et le mil. L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment fruitière, constituent un secteur d'espoir pour les populations. La pêche continentale, en dépit des contraintes, constitue, elle aussi, une activité importante. La région a également une tradition d'artisanat et de commerce et ces deux secteurs jouent un rôle de première importance dans l'économie locale.

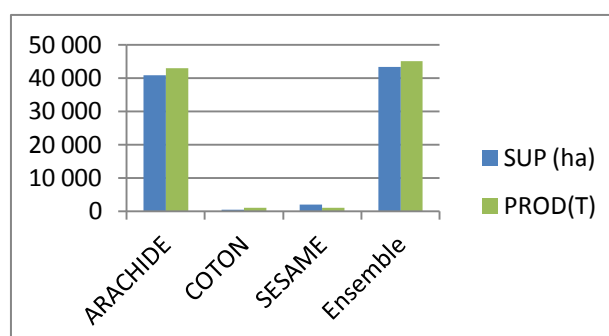
1. DANS LE SECTEUR AGRICOLE

- ❖ **Cultures sous-pluies**¹. Les données statistiques de 2010, estimaient la production totale agricole sous-pluie de la région à **423 350 tonnes**, ainsi réparties : **360 701 tonnes de céréales** (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) ; **45 116 tonnes de cultures industrielles** (arachide, coton, sésame) ; et **17 533 tonnes** d'autres cultures (niébé, manioc, pastèque, patate douce, diabéré). Pour ces différents types de cultures, les surfaces emblavées ont été, respectivement, de **362 250 ha** ; **43 332 ha** ; et **5 156 ha**. Pour les mêmes cultures, les rendements moyens sont dans l'ordre : **996** ; **1 041** ; et **3 401 tonnes à l'hectare**.

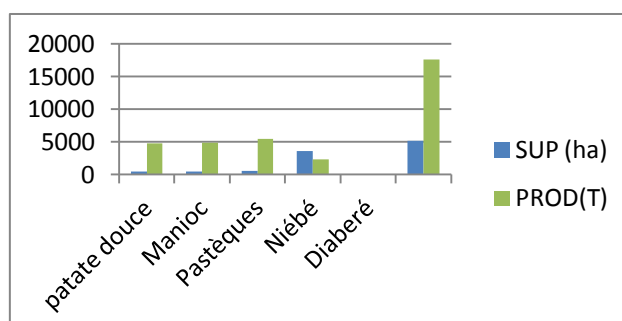
Cultures vivrières



Cultures industrielles



Autres cultures



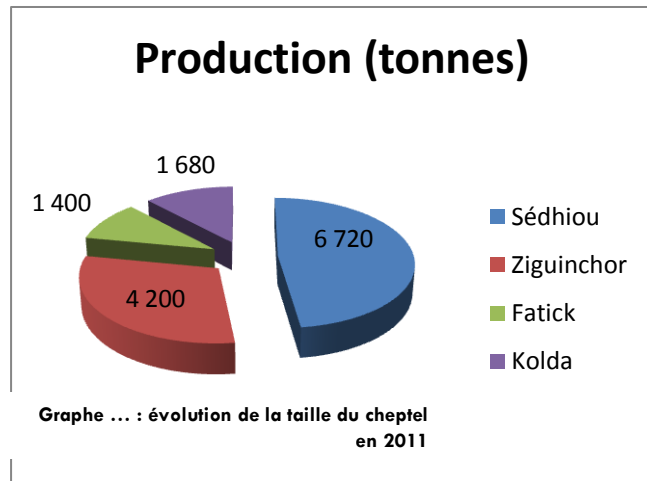
¹ En dehors des périmètres bananiers et maraichers, l'agriculture irriguée reste peu développée dans la région. Sédhiou enregistre un taux de superficie irriguée de 0,17 % en 2009 contre une moyenne nationale de 38.40 %.

Entre 2009 et 2010, la production céréalière a connu une hausse importante, de l'ordre de 167,34%. Cela a été possible grâce à un accroissement de plus de 260% du total des surfaces emblavées. Pour ce qui est des cultures industrielles, la production a, elle aussi, légèrement varié à la hausse, de l'ordre de 8,07%, avec une augmentation de 141% des surfaces emblavées en arachide, coton et sésame.

❖ Arboriculture

La production d'anacarde. Sur la base de données fournies par le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Commerce, le Bureau de Contrôle Phytosanitaire de la DPV de Ziguinchor, des commerçants et exportateurs, la production annuelle nationale de noix d'anacarde est estimée à environ 13.000 à 15.000 tonnes avec un apport de 6720 tonnes de la région de Sédhiou soit 48 % de la production nationale.

(Diagramme de répartition de la production)

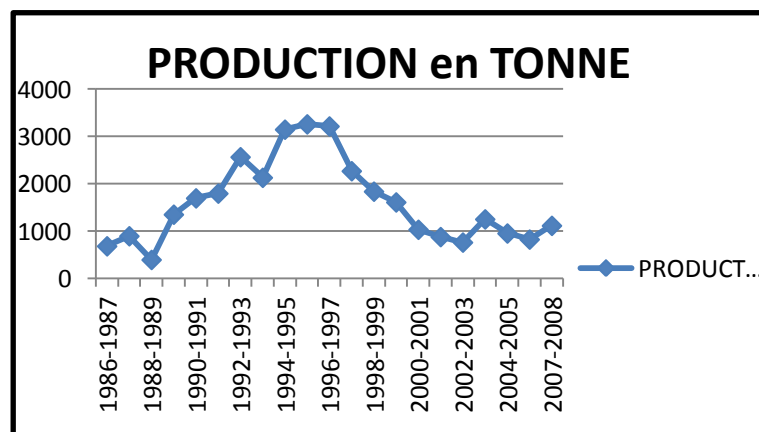


La production de banane.

Depuis 1981 plus d'une douzaine de périmètres bananiers ont vu le jour dans différentes localités (Témento, Sibana, Kougne, Sathioume, Mangaroungou, Malifara, Bambaly, Nguindir, Soumboundou, Pakao, Diannah Malary, Djirédji). Les superficies varient de 10 à 20 hectares suivants les périmètres. Ainsi,

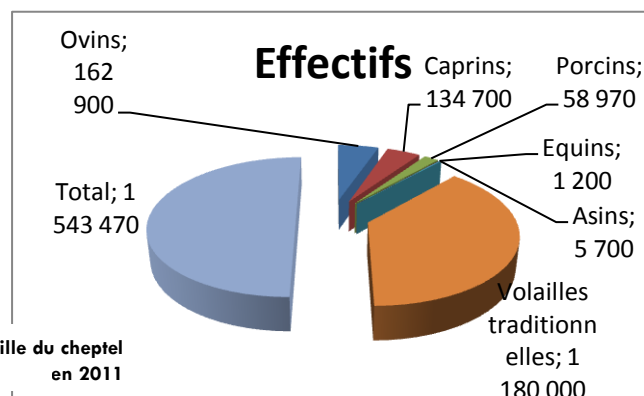
pour l'ensemble des périmètres, la superficie est estimée à environ 181, 7 ha. Depuis l'installation des premiers

périmètres, la production a connu une tendance ascendante jusqu'au milieu des années 90, atteignant ainsi un pic de 3300 tonnes, avant de baisser considérablement par la suite. La production tend maintenant à se stabiliser avec de faible fluctuation et tourne autour de 1000 tonnes.



2. DANS LE SECTEUR DE L'ELEVAGE

L'élevage, en majorité de type extensif sédentaire, constitue une activité essentielle de l'économie régionale. Les espèces élevées dans la région sont : les bovins, composés essentiellement de la



race N'dama et de quelques métis issus de races locales (département de Bounkiling) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle) ; les petits ruminants (ovins Djallonké et caprins Guinéens) ; les équins et les asins deviennent de plus en plus importants dans la zone à cause de la dégradation continue et progressive des formations forestières.

Aussi, la **production de lait** et de viande est très importante dans la région. Les résultats obtenus à ce niveau montrent la place importante et stratégique que pourrait occuper l'élevage dans le développement économique de la région.

La **production de cuirs et de peaux** a, quant à elle, généré la somme de 5 066 750 francs. Après abattage, les peaux sont séchées et transportées vers Dakar où elles sont vendues. La région

Indicateurs	2008	2009	2010	Ecart
Quantité de lait produite par an (millions de litres)	6,37	6,5	6,5	0
Quantité de viande et d'abats produits par an (en tonnes)	2141,3	1396,771	6042	4645,229
Production de miel (en tonnes)	110,9	200	8,2	-191,8

de Sédhiou possède d'importantes potentialités mellifères, grâce à la richesse de ses formations forestières. La production apicole, contrôlée par les services vétérinaires, s'élève à 8T (tonnes) de miel extrait. Cette production a généré la recette de 9 600 000 F CFA en 2011. La capacité de production apicole de la région est estimée à plus de 150 T (tonnes) de miel, soit pratiquement 50% de la production nationale.

Tableau production de lait et de viande

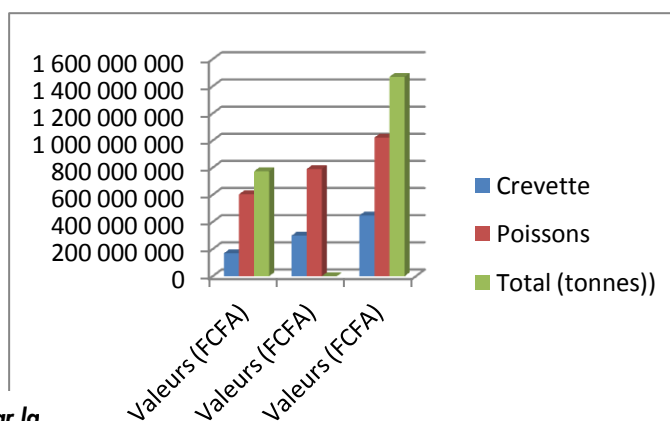
3. DANS LE SECTEUR DE LA PECHE

Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités halieutiques. En plus des sénégalais, on y rencontre des pêcheurs d'autres nationalités. Sur les 4095 pêcheurs que compte la région on trouve 3879 sénégalais soit 94,7% des acteurs, 199 maliens soit 4,9% et 17 Bissau guinéens soit 0,4%. La répartition par département montre une plus forte concentration au niveau de Goudomp qui englobe 2288 acteurs, soit près de 60% de l'effectif régional contre 12.1 % à Bounkiling et 27.9 % à Sédhiou. En plus de ces acteurs, le secteur compte 300 mareyeurs et micro mareyeuses, 250 transformatrices et 20 charpentiers et un parc piroguiers de 840 unités.

Les mises à terre des crustacés ont connu une tendance à la hausse, durant ces dernières années, en dépit de la forte pression et de la disparition de la

Années	2009	2010	2011
Mis à terre	Qté (kg)	Qté (kg)	Qté (kg)
Crevette	94744	374800	509495
Poissons	1 892 006	1 715 001	2 006 188
Total (tonnes)	1 986,75	2 089,304	2 515,68

Tableau évolution des mises à terre



Graphique revenus générés par la production de crevette et de poissons

mangrove. Il en est de même pour les quantités de poissons débarqués, les prises atteignant, en 2011, 2006188 kg de poissons soit un surplus de 17% sur l'année précédente.

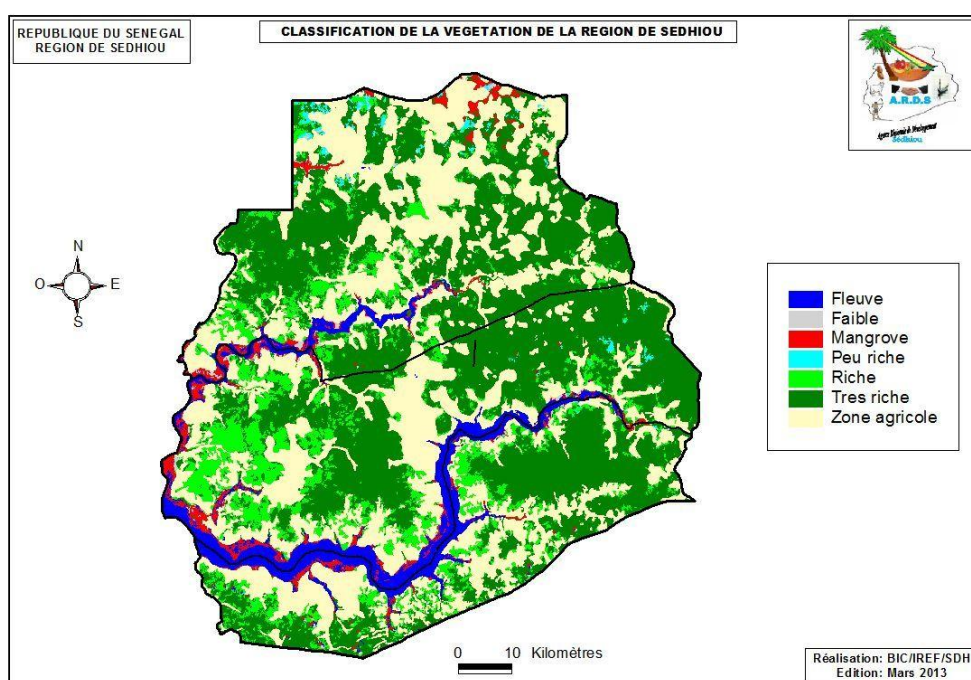
4. DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES NATURELLES

La région de Sédhiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha. Suite aux cycles de sécheresse qui ont marqué la région, ces dernières années, l'exploitation forestière s'est largement développée et s'est progressivement positionnée comme alternative économique de plusieurs ménages dans leurs stratégies de survie. La valorisation des ressources naturelles concerne principalement trois activités économiques : (1) la production forestière et (2) les activités cynégétiques ; (3) l'exploitation des ressources minières.

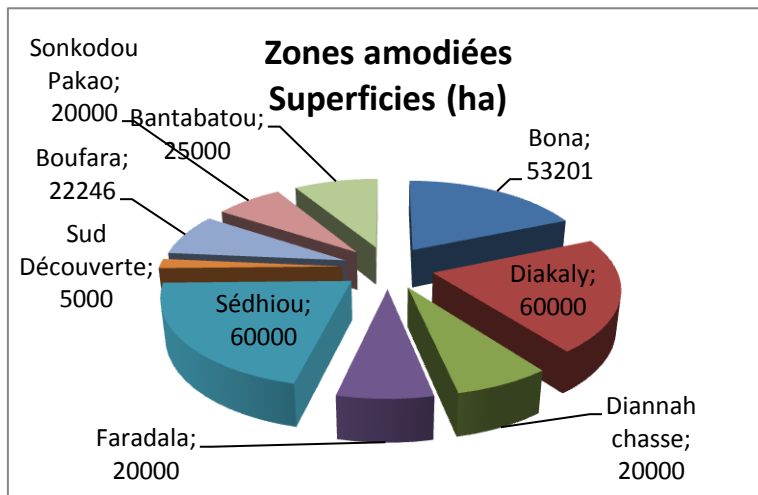
❖ **La production forestière** concerne principalement les combustibles (charbon et bois de chauffe), le bois d'œuvre, le bois de service et les produits de cueillette. Dans une moindre mesure, la pharmacopée constitue un niveau d'exploitation forestière assez répandue dans la région. L'exploitation du bois d'œuvre se fait par un système d'attribution de quotas. En 2011, un quota de 1 086 pieds a été attribué à 10 scieries qui interviennent dans la région.

Type	Quota	Taux d'exécution
bois d'œuvre	1086	62,34 %
Bois d'artisanat	10 920 stères	95.92%
Charbon de bois	28469 quintaux	40,66 %
Bois de service	15 000 panneaux de crinting et 5000 tiges de bambou	Le quota de crinting a été exploité à hauteur de 100% tandis que celui des tiges de bambou est de 04%.
bois d'artisanat à usage de sculpture	10 920 stères	95,92%

Tableau productions forestières



❖ **Les activités cynégétiques** ciblent l'ensemble des zones où la chasse est autorisée, telles que les zones amodiées qui concentrent l'essentiel des activités liées à la petite chasse et à la chasse au gibier d'eau. Elles sont au nombre de 09 et sont consignées dans le tableau ci-dessous. Parmi les espèces animales rencontrées dans ces formations végétales, nous pouvons



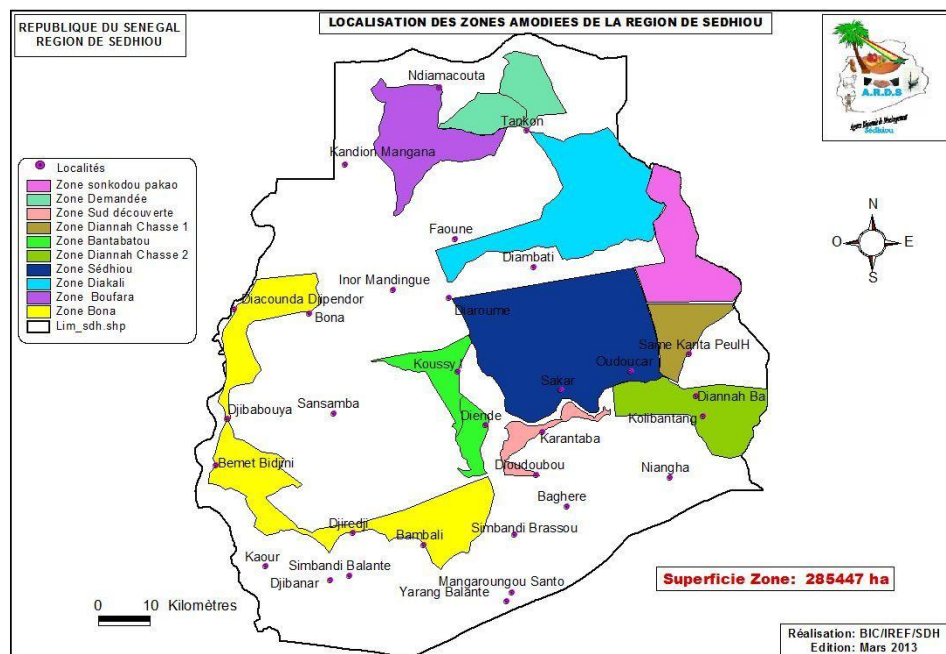
Graphique ...: répartition des zones amodiées

citer entre autres: pour le gibier à poils : Phacochère, Cynocéphale, singe vert, Guib harnaché, Lièvre, Rat palmiste, Porc et Pic, Civette, Chat sauvage, Hyène, Céphalophe... ; pour le gibier à plumes : les Tourterelles (à collier, maillée, vineuse, du cap, du bois, pleureuse...), les Pigeons (de guinée, rônier, vert) ; Ganga, Francolin, Pintade, Poule de roche, Pélican, Calao, Oies, Aigles

pêcheurs, Grue couronnée... On relève aussi certains Reptiles, tels que les serpents, le Varan du Nil, le

Varan des sables et les crocodiles sont présents. Aussi, au niveau de l'îlot « **Djioyé Baato** », communément appelé l'île du diable, situé au large de la commune de Sédhiou, la présence de certaines espèces a été signalée parmi lesquelles : les spatules d'Afrique, les martins pêcheurs, les tisserins gendarmes, les échasses blanches, les flamants roses, les hérons (cendrés et ardoisés), les sternes

(caspiennes et royales). Enfin, le record de chasseurs a été enregistré durant les campagnes 2004 et 2005. Il est largement au dessus de la moyenne qui est autour de 343 chasseurs par an. Il faudrait constater que le



nombre de chasseurs de la saison 2011/2012, a connu une légère augmentation par rapport à la saison 2010/2011. (à reformuler en actualisant les données).

❖ Les principales ressources minières de la région sont le sable, le sel, l'argile et la latérite. Les réserves en latérite sont plus importantes et avec un mode d'exploitation artisanale.

5. DANS LE SECTEUR DU TOURISME ET DES LOISIRS

La région de Sédhiou, de par ses potentialités culturelles et forestières, offre de réelles possibilités de développement du tourisme. Les sites, monuments historiques et le tourisme cynégétique constituent de belles perspectives pour la région. Dans ce sous secteur, la région a compté l'entrée de 300 touristes en 2009. Les réceptifs hôteliers sont pour la plupart localisés dans les communes de Sédhiou, de Madina Wandifa, Goudomp et dans le village de Diendé.

	Boukiling	Goudomp	Sédhiou	Région
Hôtels/campements	2	2	5	9

Tableau n° 15 : Capacité des réceptifs hôteliers par départements

6. DANS LE SECTEUR DE L'ARTISANAT

La région compte 561 unités (2010), réparties entre les trois sections d'artisanat. Les unités de production sont les plus nombreuses avec 72,7% des effectifs ; suivi de celles des services avec 18,7%. Les unités d'art viennent en dernière position avec seulement les 8,6%.

Les 988 artisans, répertoriés en 2010, sont inégalement répartis entre les différentes sections. La section de production compte 699 artisans (soit 70,7% des effectifs de la région) dont plus de la moitié se trouve dans le département de Sédhiou (59,2%), alors Goudomp et Boukiling renferment respectivement 24,2% et 16,6%. La section service compte 110 artisans, soit 11,1% des artisans de la région. La section art dispose un nombre de 179 acteurs soit 18,1% de l'effectif régional.

7. DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Les unités existantes, constituées essentiellement par l'**usine de transformation du sésame de Faoune** (département de Boukiling), l'**unité de transformation des produits halieutiques (fumage et séchage) de Goudomp** (Département de Goudomp), l'**usine de fabrication des aliments CO-AID de Sédhiou**, la **fromagerie de Sédhiou** (département de Sédhiou), les **scieries de Gyls (Tanaff) et de Koussy**, sont des jalons importants dans le processus d'industrialisation de la nouvelle région. Les promoteurs de ces unités ont aujourd'hui toute l'expertise nécessaire pour aller de l'avant.

8. DANS LE SECTEUR DU COMMERCE

Une importante partie de l'activité économique de la région de Sédhiou est axée sur le commerce. La région compte 22 marchés dont 10 permanents et 12 hebdomadaires. Ces marchés sont principalement localisés dans le département de Goudomp qui en compte 9 dont 5 permanents et 4 hebdomadaires. Le département de Sédhiou suit avec 7 marchés dont 3 permanents. Boukiling compte, pour sa part, 6 marchés permanents et 4 hebdomadaires. Les marchés sont très dispersés entre les localités et chaque marché hebdomadaire à son propre jour d'ouverture comme en témoigne le tableau suivant. Les marchés sont très dispersés entre les localités et chaque marché hebdomadaire à son propre jour d'ouverture comme en témoigne le tableau suivant.

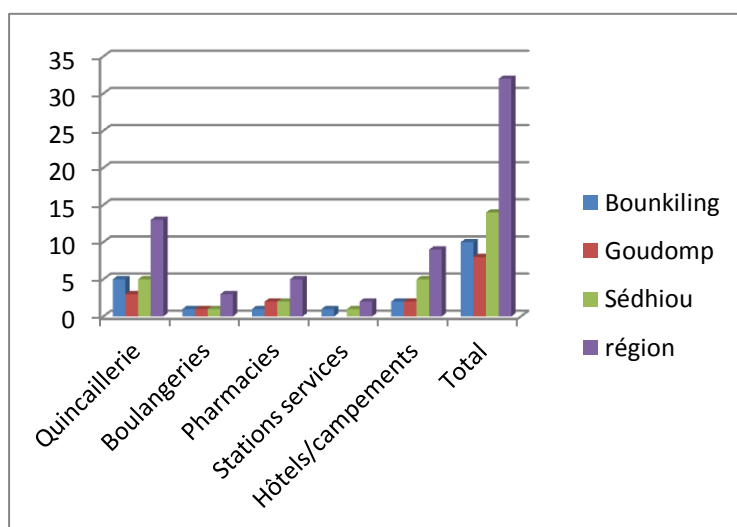
Département	Nom du marché	Localisation	Type de marché	Jour de marché
Boukiling		Touba Mouride	Hebdomadaire	Samedi
		Boukiling	Permanent	Tous les jours
	Louma	Saré Alkaly	Hebdomadaire	Jeudi
		Diaroumé	Hebdomadaire	Lundi
		Carrefour Diaroumé	Permanent	Tous les jours
Goudomp		Goudomp	Hebdomadaire	Dimanche
		Tanaff	Hebdomadaire	Dimanche
	Louma	Yarang	Hebdomadaire	Mercredi
		Niaha	Hebdomadaire	Samedi
		Goudomp	Permanent	Tous les jours
		Samine	Permanent	Tous les jours
		Carrefour Ndiaye	Hebdomadaire	Mardi
Sédhiou		Nguindir	Hebdomadaire	Vendredi
		Djiredj	Hebdomadaire	Jeudi
		Touba	Hebdomadaire	Vendredi
	Louma	Sédhiou	Permanent	Tous les jours
		Marsassoum	Permanent	Tous les jours
		Diana Malary	Permanent	Tous les jours

Tableau ...: les marchés de la région

Les **branches d'activités** commerciales enregistrées dans la région dénotent de la prédominance des quincailleries, suivies des hôtels et campements. Par contre, on ne retrouve que deux stations services pour toute la région.

9. EN MATIERE DE CREATION D'EMPLOIS

Les statistiques relevées dans la région situent le taux d'activité à **43,52%**. La population active régionale est composée en majorité de travailleurs du secteur informel. On y recense très peu de salariés, et ceux-ci sont, pour la plupart, concentrés dans la capitale régionale, Sédhiou.



Graphique ...: répartition des branches d'activités

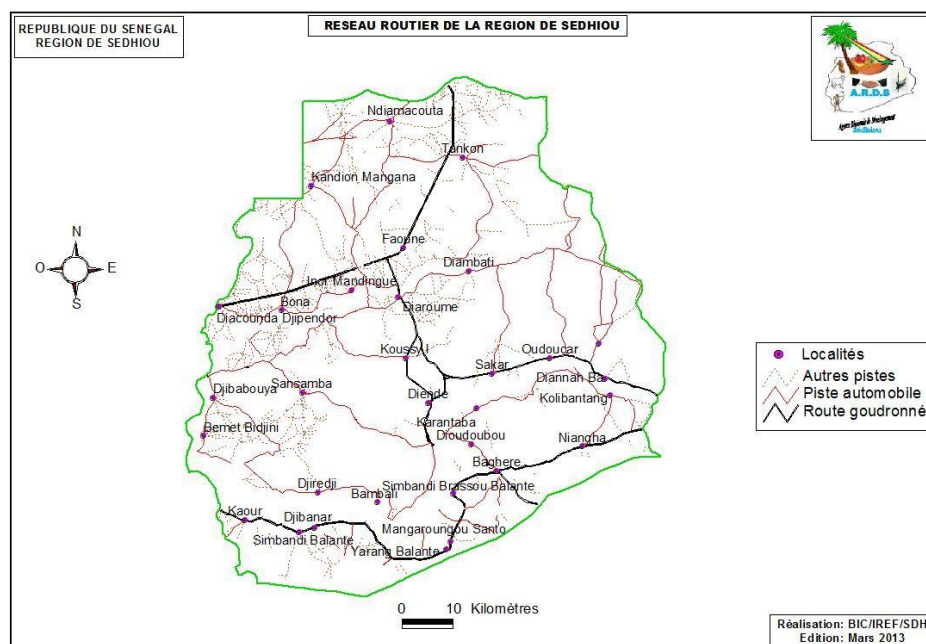
Pour ce qui est de l'emploi des jeunes, spécifiquement dans la création d'activités génératrices de revenus, les initiatives sont encore timides : (1) un chantier hydro-agricole à Djirédji dans le département de Sédhiou avec 20 Volontaires de l'Agriculture (VAGRI) ; (2) un centre d'incubation dans la filière

« bois » pour les jeunes, financé par le royaume d'Espagne et piloté par l'ANEJ (agence nationale pour l'emploi des jeunes) ; (3) un projet de boulangerie moderne pour les jeunes de Sédhiou ; (4) onze foyers des jeunes dans les localités centres.

Aussi, beaucoup de jeunes ont bénéficié de renforcement des capacités dans divers domaines pouvant leur permettre une insertion dans la vie active : 80 Paires Educateurs en santé de la reproduction/ VIH Sida par le centre ADO et l'ONG MEDICOS DEL MUNDO ; 48 jeunes formés sur les Compétences de Vie Courante (CVC) par le CDEPS de Sédhiou et l'USAID/EPQ ; 43 jeunes formés sur la prévention et la gestion des conflits ; 120 jeunes secouristes formés par la croix rouge ; 57 encadreurs de collectivités éducatives formés par l'Association des encadreurs de Collectivités Educatives (AECES/ cellule de Sédhiou).

10. DANS LES SECTEURS D'APPUI A LA CREATION DES RICHESSES

❖ **Le transport et la mobilité.** Pour ce qui est du **transport routier**, la nationale N°6 qui traverse le département de Goudomp sur toute sa longueur est dans un état impraticable. Seuls les tronçons routiers régionaux Kolda-carrefour Ndiaye et Sitaba-Diendé sont praticables. Pour ce qui est des pistes de production, seules les tronçons (Sédhiou-Djirédji-Marsassoum-Sédhiou, Saré Alkali-Boghal) ont bénéficié d'une réhabilitation. A part ces routes bitumées et les pistes de production, il existe plusieurs sentiers qui desservent les gros villages et certains sites de production, mais qui n'ont pas bénéficié de construction, malgré leur caractère économique et social important. Les communes de la région de Sédhiou ne disposent également pas de voirie urbaine de qualité. Dans le meilleur des cas, ce sont des voies latéritiques très dégradées qui existent et qui engendrent beaucoup de difficultés pour la mobilité des personnes et des biens. Quant au **transport fluvial**, le fleuve Casamance et son affluent le Soungrougrou offrent 19 points de traversée dont la plupart ne sont pas agréés. Ce sont les bacs et les pirogues motorisées qui assurent le trafic. Cependant, on déplore la vétusté de certaines embarcations et des gilets de sauvetage. La caractéristique fondamentale de ces points de traversée est l'absence d'ouvrage d'accostage (surtout les pontons et quais). Seuls les points de traversée de Sédhiou / Sandiniéry et Marsassoum / Ndiéba disposent de quais et de Bacs.



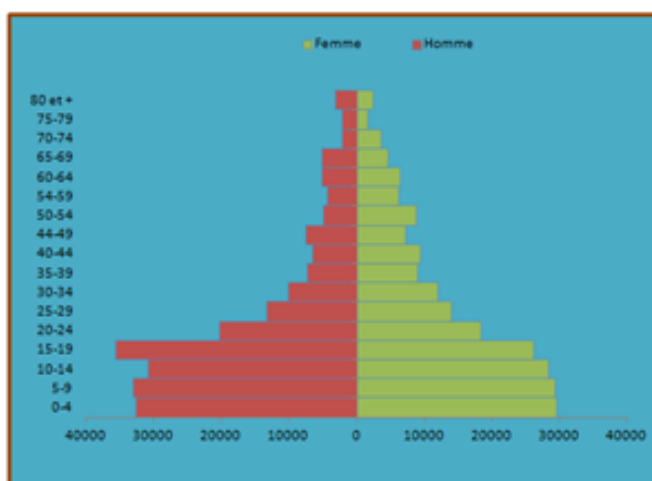
Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit (CVEC), ainsi que d'agences de transfert d'argent (Wari, Western Union, Money Express, Call Money, Orange Money, Yoni Ma Cash, etc.). En l'absence de données vérifiées, il n'est pas possible d'estimer le total consolidé des crédits ni le volume total des transactions, mais vraisemblablement ceux-ci sont en hausse constante au vu de l'accroissement du nombre des IMF implantés dans cette partie du territoire national.

❖ **L'innovation agricole et la Recherche & Développement (R&D).** Ce domaine est très peu développé et son apport à la valorisation du potentiel agro-sylvopastoral de la région est très faible. Le manque de maîtrise des eaux de surfaces et de ruissellement est une des principales illustrations de cette situation. En effet, malgré une pluviométrie dépassant les 1000 mm par an et la proximité du fleuve Casamance et de son affluent, les cultures de contre saison sont quasi inexistantes. Les installations hydro agricoles sont peu nombreuses et sont mal gérées quand elles existent. En outre, le capital semencier est actuellement caractérisé par une dégénérescence variétale qui a largement contribué à la baisse des rendements notés depuis quelques années. Il faut cependant noter l'introduction du NERICA 5 et 6 (variété de riz plus rentable) pour la riziculture. Ceci reste insuffisant compte tenu de l'ampleur de l'avancée de la langue salée du fleuve Casamance sur les périmètres rizicoles.

B. PROFILS HUMAIN, SOCIAL ET DU CADRE DE VIE

1. DANS LE DOMAINE DE LA MAITRISE DEMOGRAPHIQUE

La population actuelle de la région est estimée à 455 773 habitants. La pyramide des âges de la population, à l'instar des autres régions du pays, se caractérise par une base très large qui se rétrécit au fur et à mesure que l'âge augmente, témoignant ainsi de la prédominance des jeunes au sein de la population totale de la région. L'analyse de la structure de répartition de la population de la région par groupe d'âge fait ainsi apparaître que 25 % de la population sont des adolescents (10-19 ans), soit 110 607 personnes. Le rapport de masculinité est de 103 c'est à dire 103 garçons pour 100 filles.



Source : RGPH III-2002

Graphique ...: pyramide démographique de la région de Sédhiou

La population scolarisable peut être subdivisée en trois parties, La population d'âge préscolaire (3-6 ans), la population scolarisable au primaire (7-13 ans) et la population scolarisable au secondaire (14-19 ans). Les projections officielles de l'année 2010 estiment la population d'âge préscolaire (3-6 ans) à 50 101, celle des « 7-13 ans » à 85.076 et celle des « 14-19 ans » à 62.772 individus représentant respectivement 12 %, 20 % et 14 % de la population. La population ainsi constituée engendre beaucoup de charges en matière d'éducation et de formation des jeunes.

Les personnes du troisième âge (les plus de 60 ans) représentent, elles, environ 5% de la population.

2. DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

L'évolution importante intervenue dans le système éducatif à Sédhiou est relative au nouveau découpage administratif, de 2008, érigeant Sédhiou en région et créant trois départements : Sédhiou, Bounkiling, Goudomp. Il a fallu l'ouverture d'une IA, à Sédhiou ; d'une IEF à Bounkiling et à Goudomp.

Aussi, il est apparu que le **développement intégré de la petite enfance** est une réelle préoccupation pour la population, en zone urbaine comme en zone rurale. Les structures de la petite enfance ont ainsi connu une augmentation entraînant la création de 9 classes préparatoires, de 2 CTP et de 4 garderies sur une année. Il faut aussi noter la création de 6 garderies communautaires dans le département de Sédhiou. Les effectifs de ces structures ont aussi connu une faible augmentation passant de 5 506 à 5 661 soit une hausse de +155 dont 22.05 % pour les classes préparatoires. Le TBPS est de 0.14 alors que l'indice de parité est passé de 1.16 à 0.98.

Tableau n° 18 : Infrastructures dédiées à la Petite enfance

STRUCTURES		BOUNKILING			GOUDOMP			SEDHIOU			TOTAL			TOTAL
		PU	PR	COM	PU	PR	COMM	PU	PR	COMM	PU	PR	COMM	
MATERNELLE	2012	2	0	0	1	0	0	1	0	0	4	0	0	4
	2011	2	0	0	1	0	0	1	0	0	4	0	0	4
CTP	2012	4	0	0	15	0	0	11	0	0	30	0	0	30
	2011	4	0	0	14	0	0	10	0	0	28	0	0	28
GARDERIE	2012	0	2	0	0	2	0	0	3	6	0	7	6	13
	2011	0	2	0	0	4	0	0	3	0	0	9	0	9
CLASSES PREPARATOI RES	2012	9	0	0	9	0	0	11	0	0	29	0	0	29
	2011	4	0	0	6	0	0	10	0	0	20	0	0	20
TOTAL	2012	15	2	0	25	2	0	23	3	6	63	7	6	76
	2011	10	2	0	21	4	0	21	4	0	51	10	0	61

Source : ... (NB : PU= Public ; PR= Privé ; COM= Communautaire)

Pour ce qui est de l'**élémentaire**, le TBS au niveau de l'élémentaire s'est nettement amélioré durant ces dernières années passant de 97,37 en 2009 à 129.40 % en 2012 contre une moyenne nationale de 85% (SNDES 2013-2017). Ces données placent la région de Sédhiou parmi les régions les plus scolarisées. C'est ainsi que 14 écoles publiques (76 nouvelles classes) ont été ouvertes entre 2011 et 2012 pour faire face à la forte demande avec un accroissement moyen annuel des effectifs de 0.9.

Tableau n° 19 : Situation des structures de l'élémentaires

Structures	Nombre écoles						Nombre de classes pédagogiques					
	public		prive		total pu /pr		public		prive		total pu /pr	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Dept/ Bounkiling	138	144	0	0	138	144	526	557	0	0	526	557
Dept/ Goudomp	151	154	10	5	156	159	726	741	32	31	758	772
Dept/ Sédhiou	133	138	2	3	136	141	695	722	20	24	715	746
IA	422	436	12	8	430	444	1947	2020	52	55	1999	2075

Source : ANSD Sédhiou

Dans le **Moyen** et le **Secondaire**, Sédhiou enregistre un TBS respectivement de 61.81 % et de 21.58 %. Ces taux sont encore faibles malgré une légère amélioration. Le taux de parité est très élevé au niveau du moyen et dénote une augmentation des effectifs des filles (1.37%). Par contre il reste encore très faible dans le secondaire 0.38 et se fait plus sentir dans les filières scientifiques. Ceci est dû à la déperdition scolaire des jeunes filles du fait des mariages et des grossesses précoces récurrentes.

Tableau n° 20 : statistiques sur les infrastructures scolaires de la région

IDEN	ANNEES	ECOLE			CLASSES			
		PUBLIC	PRIVE	TOTAL	PEDAGO.	PHYSI.	AP	SALLES SPECIAL.
BOUNKILING	2011	12	3	15	113	108	51	7
	2012	13	1	14	134	113	65	7
GOUDOMP	2011	16	4	20	140	136	98	2
	2012	19	2	21	187	186	147	2
SEDHIOU	2011	23	4	27	279	249	142	6
	2012	23	2	25	281	268	142	6
IA	2011	51	11	62	532	473	291	9
	2012	55	5	60	602	567	354	9

Source :

L'**enseignement franco arabe** est très sollicité dans la région. Sédhiou compte 16 écoles franco arabe (contre 13 en 2011) avec un effectif qui est actuellement de 3291 dont 1452 filles soit 44.12 %. En ce qui concerne les daaras il n'existe pas un recensement exhaustif de leur nombre. Mais, il faut noter qu'il n'existe aucun daara moderne dans la région malgré l'angouement et la forte mobilisation de la population tant en milieu rural qu'urbain autour de l'enseignement coranique

Tableau n° : effectifs et répartition dans les établissements d'enseignement franco-arabe

I d e n	Années	Ecoles	Elèves EFA			Classes EFA		Personnel		
			G	F	T	T	AP	H	F	T
BOUNKILING	2011	10	1008	914	1878	44	40	50	7	57
	2012	11	1216	1146	2362	55	28	54	8	62
SEDHIOU	2011	2	49	54	103	2	2	4	0	4
	2012	4	451	237	688	20	5	26	0	26
GOUDOMP	2011	1	476	258	1210	10	10	19	2	21
	2012	1	224	133	357	7	5	9	0	9
TOTAL	2011	13	1533	1226	2759	56	52	73	9	82
	2012	16	1839	1452	3291	82	38	89	8	97

Source : IA Sédhiou 2012

3. DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

La mortalité maternelle y serait tributaire, dans une large mesure, de facteurs à la fois endogènes et exogènes : enclavement, pauvreté, analphabétisme, insuffisance des infrastructures sanitaires et de personnel qualifié. Quant à la vulnérabilité à l'infection du VIH, elle serait dans une certaine mesure, liée à la porosité des frontières avec les pays voisins, à l'absence de politique concertée, à la présence de marchés hebdomadaires, aux effets de la crise en Casamance. Pour sa part, le paludisme qui demeure toujours une préoccupation, a

néanmoins commencé à reculer dans la région. Hormis le paludisme, la tuberculose reste une préoccupation majeure dans la région de Sédhiou. Ainsi, même si des avancées significatives sont obtenues, il reste beaucoup à faire pour atteindre les OMD.

Au plan des infrastructures et de la dotation en personnels qualifiés, la région de Sédhiou connaît un déficit chronique en infrastructures de référence fonctionnelles. La région compte trois districts: Sédhiou, Goudomp et Bounkiling et dispose en infrastructures :1 Hôpital de niveau 1 à Sédhiou, 4 Centres de santé: Samine et Goudomp (en construction), Sédhiou et Bounkiling, 44 PS publics (14 à Sédhiou, 19 à Bounkiling, 11 à Goudomp), 2 PS confessionnel dans le district de Goudomp, 1 Brigade régionale d'hygiène, 3 Sous Brigades départementales d'hygiène, 3 PS militaires, 3 Infirmeries privées, 3 Officines privées, 80 Cases de santé (18 à BKL, 26 à SDH, 36 à GDP). Pour ce qui est des ressources humaines, on recense : 31 agents contractuels et étatiques affectés par le Ministère de la Santé en 2011 et 7 contractuels recrutés avec le FM en Septembre 2010, 5 Médecins dont 1 Chirurgien, 1 Chirurgien dentiste, 8 Techniciens supérieurs (toutes catégories confondues), 1 Planificateur, 2 Assistants sociaux, 1 Aide social, 23 IDE dont 2 communautaires, 25 SFE dont 4 communautaires, 5 Agents sanitaires, 28 Assistants Infirmiers dont 3 communautaires, 10 Personnels du service d'hygiène dont: 2 TSGS, 1 sous-officier d'hygiène, 5 Agents d'hygiène et 2 auxiliaires d'hygiène, 180 Agents de santé communautaire, 130 matrones.

4. EN MATIERE D'ACCES A L'EAU POTABLE

Dans sa quête permanente de satisfaction des besoins des populations tant urbaines que rurales en eau de bonne qualité et en quantité suffisante, le gouvernement du Sénégal a, sur fonds propres, mais aussi avec le concours des partenaires au développement, réalisé au total cinquante deux (52) forages dont plus de la moitié non fonctionnelle dans la région de Sédhiou. Le taux d'accès global à l'eau potable reste relativement faible, 37.3% en 2010 (revue régionale PEPAM 2010), ce qui place la région de Sédhiou à l'avant dernière position au niveau national.

Au plan des infrastructures, la région dispose de : 52 forages ruraux motorisés (24 dans le département de SEDHIOU ; 14 dans le département de BOUNKILING ; et 14 dans le département de GOUDOMP) ; 505 OUVRAGES HYDRAULIQUES (puits modernes, mini forages, point filtrants) ; dont 445 équipés de pompes manuelles.

Les principales nappes captées sont :la nappe phréatique ou superficielle entre 0 et 50m (vers le nord); le continental terminal (semi – profond) entre 50 et 150m ; le miocène entre 150 et 200m ; et le maestrichtien plus profond entre 200 à 400m.

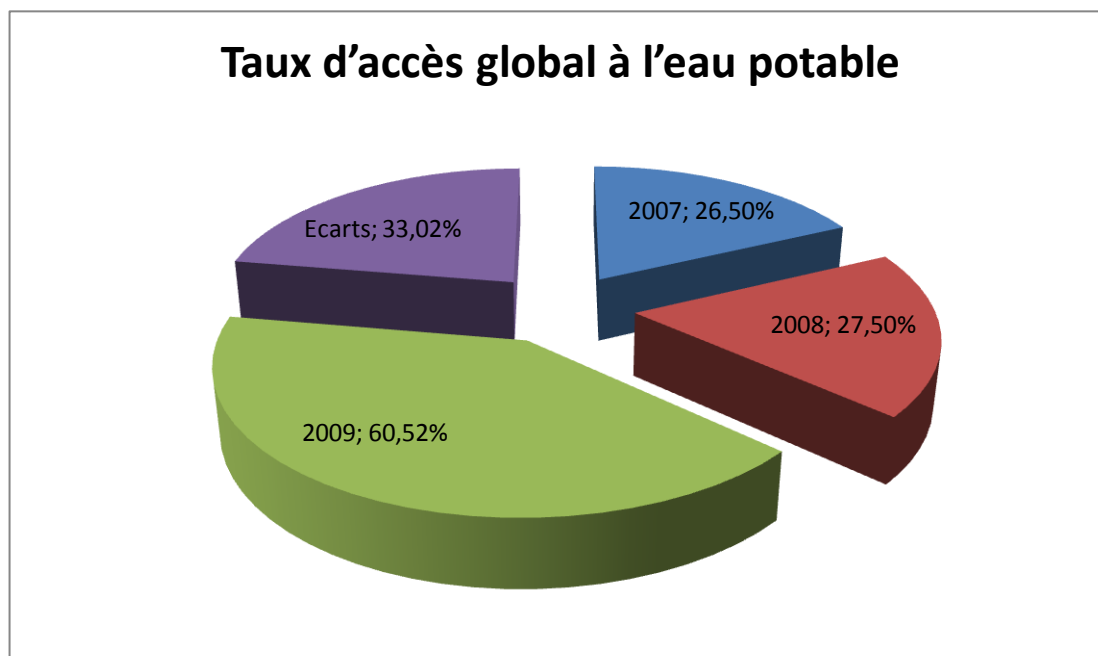
Enfin, au plan organisationnel, 52 ASUFORS ont reçu leur récépissé.

5. DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT

Sur le plan de l'assainissement, la situation n'est guère reluisante. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est de 08,1% alors qu'il est de 22,5% en milieu urbain (revue régionale PEPAM 2010).

Les déchets proviennent essentiellement des ménages, des équipements, des infrastructures et des activités économiques. Leur collecte et leur traitement relèvent de la compétence des

collectivités locales. La production des déchets ménagers est estimée à 0,5 kg par habitant et par jour soit 182 kg par habitant et par an. Ceci correspond à une estimation de 62 258 tonnes en 2002. Par ailleurs, l'enquête MICS-II-2000 affirme que 08,7% seulement des populations bénéficient d'un système approprié de traitement des excréta, soit plus de dix fois moins qu'à Dakar. En milieu urbain, l'accès est trois fois meilleur qu'en milieu rural.



Grphe ...: évolution du taux d'accès à l'eau potable

Tableau n° .. : Indicateurs de suivi du DSRP : Eau potable et assainissement

Indicateurs	En 2007	En 2008	En 2009	Ecart
29. Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	ND	ND	ND	
30. Nombre de personnes nouvellement desservies en assainissement en milieu rural	ND	ND	12 313	ND
31. Production en m3 (Hydraulique urbaine)	ND	ND	152 960	ND

Source :

6. DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

Les infrastructures culturelles sont constituées par le Centre culturel régional, le Fort Pinet Laprade, les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Goudomp, Tanaff, Bounkiling, Marsassoum et Sédhiou. Beaucoup de ces infrastructures demeurent encore sous-équipées et sont confrontées à des difficultés d'entretien et de gestion. Le patrimoine culturel dont l'inventaire est loin d'être exhaustif, est réparti sur le territoire de la région.

Toutefois d'autres sites, monuments ou vestiges historiques de valeur pourraient être proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine national (l'île du diable, le site de Kéréwane...).

Tableau n° .. : Indicateurs de suivi du DSRP : Eau potable et assainissement

SEDHIOU	BOUNKILING	GOUDOMP
<ul style="list-style-type: none"> - Fort Pinet LAPRADE - Préfecture - Grande Mosquée de Sédhiou - Ile du Diable - Site de Kéréwane 	<ul style="list-style-type: none"> - Tata de Fodé Kaba DOUMBOUYA 	<ul style="list-style-type: none"> - Grande mosquée de Karantaba - Grande mosquée de Baghère

Source :

Tableau n° .. : Indicateurs de suivi du DSRP : Eau potable et assainissement

Sous-secteur	Acteurs culturels (organisations)
Musique	, BAA DUWAA, NJAMA NAABA, SOUNGROUGROU, KATMANDOU, RAMS
Théâtre	Tessito, Kembeng Kafoo, Karamala, Tessito Réal, Nimzat, Toolé Kafoo
Danse	Pobar Wassou
Arts Plastiques	Sed'Arts
Mode	ATCS

Source :

Pour leur part, les activités culturelles sont composées pour l'essentiel de journées culturelles, de festivals (musique, danses...), d'arts plastiques, de littérature...Cependant la région est dépourvue d'infrastructures culturelles fonctionnelles limitant du coup la promotion de la filière artistique. La région compte une diversité d'acteurs culturels regroupés pour l'essentiel dans des associations.

Tableau : Répertoire des activités au niveau régional, national et international

Niveau régional	Niveau national	Niveau international
Journées Culturelles du Boudié (JCB) 2èmequinzaine décembre	Festival National des Arts et Cultures (FESNAC) années impaires.	Journée Mondiale du Théâtre (27 mars)
Festival BaLenBugër 2ème quinzaine janvier	Biennale International de l'Art de contemporain (DAK'ART) années paires.	Journée Mondiale du Livre et du Droit d'Auteur (23 avril)
Festival des Chasseurs Dar Salam/Sakar	Foire du Livre et du matériel didactique FILDAK	Journée Internationale de la Danse (29 avril)
Activités hivernales de l'ADS		Fête de la Musique (21 juin)

7. DANS LE DOMAINE DES SPORTS

Le sport est l'une des principales sources d'épanouissement des jeunes. La région a une culture associative fortement ancrée. Le football est l'activité sportive la plus pratiquée à travers la ligue régionale de football, les ASC et les «navétanes» (tournoi de foot inter quartier). La pratique du sport se vulgarise et se diversifie de plus en plus (basketball, handball, athlétisme, arts martiaux etc.).

8. EN MATIERE D'EGALITE ET D'EQUITE DE GENRE

La prise en compte de la dimension genre est vulgarisée par plusieurs intervenants qui en font une conditionnalité. Ainsi, pour la plupart des projets et programmes de développement, des volets sont spécifiquement dédiés au renforcement des capacités pour l'intégration de l'égalité et l'équité de genre, par la formation et l'élaboration d'outils méthodologiques. On a pu observer généralement une amélioration de l'environnement culturel, religieux et politique, favorable à l'égalité et l'équité de genre, que ce soit dans le contenu des prêches, des émissions radio interactives ou du discours des politiques. Enfin, la mise en œuvre de la SNEEG devrait, à long terme, induire des changements notables dans l'affermissement d'une culture de société plus tolérante, plus respectueuse du droit des minorités et des catégories sociales les plus vulnérables, plus ouverte à la diversité. Tout cela contribue à renforcer les capacités d'initiative et d'entreprise de certaines catégories traditionnellement marginalisées, comme les femmes et les jeunes ; ce qui renforce leur rôle dans l'économie et leur offre de meilleures opportunités de création de richesse et donc, de sortie de la crise. Ainsi, malgré les pesanteurs socioculturelles, les femmes restent très dynamiques dans les activités productives (riziculture, maraichage, petit commerce).

9. EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION CONTRE LES CATASTROPHES

Dans la région de Sédhiou, la situation est loin d'être maîtrisée. La précarité de la situation économique des ménages est attestée par le profil de pauvreté des ménages. Selon l'ESAM II de 2002, 66,5% des habitants vivent dans des ménages extrêmement pauvres. En 2005-2006, ce taux s'établissait à 62,9% selon l'EDS IV qui indique que l'incidence de la pauvreté des ménages se situe à 51,4% contre 42,6% pour le niveau national et 42% pour l'objectif 2010. 38,6% des femmes des régions de Sédhiou vivent dans un ménage du quintile le plus pauvre contre 16,7% pour la moyenne nationale. A l'opposé, 1% seulement de ces femmes vivent dans les ménages du quintile le plus riche contre 24,7% au niveau national. Cette situation alimente les processus de précarisation des enfants mineurs, ce qui avait déterminé le choix de Sédhiou parmi les zones pilotes de l'initiative nationale de protection sociale des enfants en situation de vulnérabilité, « Suqali Jaboot ». Aussi, des associations d'Handicapés existent dans la région, mais elles sont dispersées au même titre que les partenaires qui les appuient. Le nombre de personnes handicapées appareillées n'a pas connu d'évolutions notables. Malgré cette situation, les personnes en situation d'handicap se sont bien structurées en organisation, grâce à l'appui de partenaires (handicap international, PADEC), et s'activent autour de l'artisanat, de la création artistique et du petit commerce, etc. Enfin, sur la prévention et la gestion des catastrophes, le constat c'est l'insuffisance des paratonnerres et la récurrence des inondations (effondrement de bâtiments, envahissement des vallées).

10. DANS LES DOMAINES DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

Sédhiou fait encore partie des régions à faible taux d'urbanisation. Mais le phénomène de l'exode rural a tendance à s'amplifier et contribue à l'expansion horizontale des villes (comme c'est le cas pour Madina Wandifa) qui s'étendent très rapidement. Les programmes d'aménagement et d'urbanisme peinent à être exécutés et sont par conséquent très vite dépassés.

Ainsi, les lotissements, l'installation de réseaux d'assainissement, l'adduction d'eau potable et l'électrification ne suivent pas le rythme d'urbanisation. Il existe un décalage énorme entre l'offre et la demande de parcelles loties. Cette situation engendre de nombreux problèmes de pression démographique (occupation de zones non loties, conflits) et d'hygiène publique (occupation de zones non aedificandi).

Par ailleurs, dans les centres urbains, l'habitat garde des aspects ruraux par l'architecture, la proximité des champs, par la présence importante de bétail jusque dans le centre ville, par la pratique du maraîchage le long des vallées comme la Casamance et les bas fonds situés dans la périphérie des villes. Les constructions en dur ne représentent que 14,8% des logements occupés par les ménages.

C. PROFILS D'ÉVOLUTION AU PLAN INSTITUTIONNEL

Comme pour la plupart des collectivités locales du pays, celles de la région de Sédhiou connaissent encore de réels problèmes de gouvernance. Il reste encore des efforts à consentir par les acteurs locaux. L'application des principes de la participation, la transparence, l'équité, le contrôle citoyen, la responsabilisation et l'inclusion, n'est pas effective au niveau des acteurs du développement local.

Le bilan de la gouvernance, à Sédhiou, est ici analysé dans les domaines de l'administration et de la délivrance des services publics de base, de la co-production entre les différents acteurs et du financement du développement local.

Indicateurs de bonne gouvernance au niveau des CL	Situation
Le délai de mise à disposition des comptes de gestion des collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> - La mise à disposition des comptes de gestion s'opère assez tardivement. - Les élus ont du mal à présenter des comptes administratifs lors des rencontres annuels de partage des bilans de l'exercice écoulé
Le taux d'exécution des budgets des CL	<ul style="list-style-type: none"> - Avec les programmes d'appui budgétaires, le taux d'exécution des budgets s'améliore.
La prise en charge des compétences transférées	<ul style="list-style-type: none"> - Les inscriptions dans le budget des collectivités locales de ressources pour la prise en charge de la santé et de l'éducation sont faibles (autour de xxx millions). - Les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique constituent les secteurs qui bénéficient des plus fortes dotations par les CL
Le respect des procédures de passation des marchés	<ul style="list-style-type: none"> - Est systématisé grâce aux appuis de l'ARD dans l'élaboration et le suivi des plans de passation des marchés. - Le nombre de marchés de gré à gré non conformes au code en vigueur, au niveau des CL, a été réduit du fait des actions de renforcement des capacités en maîtrise d'ouvrage local conduites par l'ARD auprès des CL
Le niveau de transfert de ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Les transferts financiers de l'État aux collectivités locales restent encore faibles. - Les montants alloués progressent faiblement par rapport au volume escompté (...milliards en 2009, à xxx milliards en 2013.).

Indicateurs de bonne gouvernance au niveau des CL	Situation
	- Le montant alloué a connu une réelle évolution, mais il reste faible par rapport au budget de l'Etat et varie d'une année à l'autre.
Le délai de mise à disposition des actes de transfert du FECL et du FDD,	- Est encore long (autour de six mois, dépendant de la disponibilité de l'assiette de la TVA et de la tenue de la réunion du CNDCL,)

1. DE L'ADMINISTRATION ET LA DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS

La région, aux termes du code des collectivités locales, a une compétence générale sur la promotion du développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique ; et pour réaliser le plan régional de développement intégré et organiser l'aménagement de son territoire dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributs des communes et des communautés rurales. Plus spécifiquement, la région gère les compétences ci-après transférées : (1) les domaines ; (2) l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; (3) la santé, la population et l'action sociale ; (4) la jeunesse, les sports et les loisirs ; (5) la culture ; (6) l'Education Nationale ; la planification ; (7) l'aménagement du territoire ; (7) l'urbanisation et l'habitat. Dans le cadre du Programme National de Développement Local, les secteurs de la santé et de l'éducation ont bénéficié des plus importantes dotations. Le respect des procédures de passation des marchés est systématisé grâce aux appuis de l'ARD dans l'élaboration et le suivi des plans de passation des marchés. Globalement, on observe une certaine amélioration de l'indice synthétique d'accès aux infrastructures de base, même si de réelles disparités sont à noter entre les collectivités locales de même niveau et entre les différents ordres de collectivités locales.

Tableau n° .. : Indices d'accès aux services sociaux de base (eau, école primaire, santé, commerce, route)

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUN. RURALE	NOMBRE DE VILLAGES	NBRE D'HABITANTS	pop POINT D'EAU	pop ECOLE PRIMAIRE	pop POSTE DE SANTE	pop COMMERCE	pop ROUTE
BOUNKILING	BOGHAL	BOGHAL	30	10835	33,4	58,2	26,5	61,7	48,7
	BOGHAL	TANKON	29	14695	73,6	60,3	15,5	37,8	21,2
	BONA	DIACOUNDA	26	6833	81,4	86,2	22,5	89,6	33,3
	BONA	KANDION MANGANA	25	4598	66,4	43,6	24,6	76	0
	DIAROUME	DIAMBATY	44	6060	54,8	48,8	0	0	0
	DIAROUME	FAOUNE	16	5183	38,1	38,9	16,3	38,5	37
GOUDOMP	KARANTABA	KARANTABA	9	11708	96,1	100	61	100	49,5
	MAKACOULIBANTANG	MAKACOULIBATANG	100	32755	79,1	85,2	51,7	70,9	38,5
SEDHIOU	DIENDE	SAMA KANTA PEULH	26	3135	37,9	86,1	3,6	97,9	33,5
	DJIBABOUYA	SANSAMBA	24	14568	97,1	98,8	7,8	98,8	42,2

Source : Enquête villages 2009

2. DE LA CO-PRODUCTION ENTRE LES ACTEURS

Dans la région, émergent différents mécanismes de concertation, parmi lesquels, on peut citer les CCL dont l'approche de mise en place, les missions, le mode **d'organisation et de fonctionnement ont été harmonisés**. D'autres cadres de concertation existent également autour de l'exploitation de certaines ressources (halieutique, forestière). Pour sa part, La Conférence d'Harmonisation mise en place, récemment, vient compléter et soutenir ces mécanismes de concertation. Dans le même esprit, mais à l'échelle interrégionale, le Conseil Régional de Sédhiou œuvre, avec ses homologues de Kolda et de Ziguinchor, à la mise en place d'une Entente Interrégionale, capable d'aider à piloter toutes les questions communes aux trois régions de la Casamance naturelle, notamment, dans les domaines des infrastructures de transport, de l'environnement et de l'éducation et la formation.

3. DU FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Il existe plusieurs sources pour le financement du budget des collectivités locales. Ce sont, tout d'abord, les ressources fiscales locales. Leur caractéristique est leur étroitesse, du fait qu'elles portent sur très peu de niches fiscales, essentiellement les marchés, le foncier. Il y a aussi toutes les ressources externes provenant de l'Etat et des partenaires au développement. Le **transfert de ressources** par l'Etat aux collectivités locales reste encore faible. La part des FECL reçue par les collectivités locales de la région était estimée à seulement xx milliards en 2012, même si son montant connaît des évolutions régulières d'une année à l'autre (xx milliards en 2010, xx milliards en 2011, xx milliards en 2012). De ce fait, le budget du Conseil Régional est resté à un niveau de mobilisation des ressources de 46%, en moyenne, sur la 2010 et 2012, De même, le budget exécuté a été très fluctuant, passant respectivement, entre 2010, 2011 et 2012, rde 153 millions, à 200 millions puis 225 millions FCFA. **Le délai de mise à disposition des actes de transfert du FECL et du FDD**, dépendant de la disponibilité de l'assiette de la TVA et de la tenue de la réunion du CNDCL, est, aussi, encore trop long pour les collectivités locales (autour de six mois).

Tableau : évolution du niveau de mobilisation du budget de la région

Année	2 010			2 011			2012		
	Prévu	reçu	%	Prévu	reçu	%	Prévu	reçu	%
Fonctionnement	268 876 431	133 000 000	49%	298 238 784	160 000 000	54%	351 671 576	165 000 000	47%
Investissement	76 550 000	20 000 000	26%	107 700 000	40 000 000	37%	155 434 066	60 000 000	39%
	345 426 431	153 000 000	44%	405 938 784	200 000 000	49%	507 105 642	225 000 000	44%

Source : Conseil Régional de Sédhiou

IV. ANALYSES

A. UN CAPITAL AGRICOLE SOUS-VALORISE ET DES MODES DE PRODUCTION NON DURABLES

1. CONTRAINTES

L'agriculture pluviale, malgré ses nombreuses potentialités, tarde à réaliser tout son potentiel et à porter l'économie de la région de façon durable. Différentes contraintes d'ordres techniques et organisationnels, devraient, pour cela, être levées. Les niveaux de production et d'exploitation des terres agricoles, sont très en-deçà des potentialités de la région, en raison de la combinaison de plusieurs facteurs dépressifs. Ainsi, en dépit des potentialités hydrographiques énormes, la production irriguée reste faible du fait que seulement 0,17 % (données 2009) de la surface totale emblavée est concernée. La remontée de la langue salée, l'acidification, l'ensablement et l'érosion des sols affectent gravement les rizières et les palmeraies notamment. L'enclavement interne et externe freine le développement des filières agricoles porteuses, avec un Indice route à 50. Il faut aussi déplorer le déficit en main d'œuvre. Parmi les plus grandes contraintes, le faible niveau de modernisation de l'activité agricole, notamment, la taille réduite des exploitations familiales, leur faible équipement et l'inorganisation des acteurs dans les filières. L'autre contrainte, liée à la précédente, et qui entrave le développement du secteur agricole, est le sous équipement des producteurs (vétusté et /ou inexistence) en matériel agricole. Tout ceci participe de la baisse des revenus ruraux et de la persistance de l'insécurité alimentaire.

2. POTENTIALITES

L'économie de la région repose essentiellement sur les activités agrosylvopastorales. En effet, 80% de la population est rurale, en plus d'une bonne partie des urbains qui présentent des caractéristiques rurales-urbaines. Les programmes, en cours, de réhabilitation et de construction de routes, devraient considérablement réduire les contraintes liées à l'accès aux zones de production et d'écoulement des produits. Ce qui crée de réelles opportunités de valorisation des ressources locales. Plus spécifiquement, les activités d'agriculture, d'élevage et de pêche disposent de réelles opportunités développement dans la région.

Pour l'agriculture, les terres cultivables sont disponibles, avec seulement 25% des superficies utilisées), et trois unités de reliefs favorables aux cultures sous-pluie et irriguées : les plateaux, les versants et les bas-fonds. La région compte un nombre important de vallées, couvrant une superficie de plus de 30 000 hectares. Les sols sont de qualité, avec une bonne pluviométrie (variations moyennes entre 700 et 1300 mm), une réelle densité du réseau hydrographique et l'accès relativement facile aux nappes phréatiques, à partir de 60 m (lutétienne). Le potentiel de production arboricole est aussi important. Parmi les filières porteuses, on peut citer : l'anacarde, la banane, la mangue, le miel, l'orange et le citron. Ces filières jouent un rôle économique très important dans les zones de production en termes de génération de revenus et de création d'emplois notamment pour les femmes en milieu rural.

B. UNE ECONOMIE PASTORALE FONDEE SUR DES MODES D'ELEVAGE CONTEMPLATIFS ET CONSERVATEURS

1. CONTRAINTES

Globalement, le développement de la filière de l'élevage bute sur l'archaïsme des systèmes de production et d'exploitation de l'élevage. Ainsi, il n'y a pas d'unités de transformation laitière. Et il y a un déficit chronique d'organisation des acteurs de la filière, même si des projets, comme le PROGEBE, travaillent, depuis peu, à y remédier (arrondissement de Bogal). Le manque de foirail aménagé, malgré le potentiel pastoral très important, est particulièrement révélateur des faibles investissements consentis dans le secteur. Ces contraintes internes aux modes d'exploitation dans la filière sont amplifiées par des facteurs aggravants externes : l'insuffisance du personnel d'élevage et des moyens logistiques ; la dégradation des ressources naturelles, rendant précaire l'alimentation des bétails ; l'enclavement de la région qui renchérit tous les coûts de transaction ; l'accès difficile au crédit réduisant les marges de développement dans la filières ; l'insécurité liée vol de bétail (surtout dans les zones frontalières à la Gambie et à la Guinée.), au déficit d'infrastructures de santé animalière et faux eux de brousse. D'autres contraintes sont liées aux maladies parasitaires lesquelles causent des pertes économiques considérables pour les éleveurs par le nombre de mortalités, les saisies aux abattoirs et les coûts des traitements.

2. POTENTIALITES

Pour les activités d'élevage, plusieurs facteurs naturels prédisposent la région à leur développement : l'existence d'une vaste zone pastorale et une tradition confirmée d'élevage ; l'abondance de la biomasse et des résidus des récoltes ; la disponibilité en ressources eaux ; l'existence d'un cheptel adapté aux conditions environnementales et les possibilités offertes d'amélioration de la race, grâce l'insémination artificielle ; les marges importantes de développement pour des mini laiteries et le potentiel de promotion d'unités agro industrielles.

C. UN POTENTIEL HALIEUTIQUE ET PISCICOLE TRES PEU VALORISE.

1. CONTRAINTES

Malgré la volonté manifeste des acteurs de sauvegarder et de mettre en valeur durablement les ressources halieutiques de la région, le secteur de la pêche reste confronté à plusieurs difficultés. Ainsi, les mises à terre des crustacées ont connu une tendance à la baisse durant ces dernières années à cause de la forte pression et à la disparition de la mangrove. Il en est de même pour les quantités de poissons débarqués. Le phénomène de salinisation, longtemps considéré comme une conséquence de la sécheresse, serait en fait consécutif à la remontée de la langue salée dans l'estuaire du fleuve Casamance et de ses affluents. Cette situation se traduit par des effets néfastes qui mettent en péril les ressources halieutiques et contribue à la disparition progressive de la mangrove, zone de prédilection pour les huîtres et de reproduction naturelle des poissons et des crevettes. Mais il faut noter que la capture des espèces immatures et surtout le non-respect de la réglementation constituent une menace pour la gestion durable des ressources halieutiques. Au plan économique, le développement de la filière bute sur un certain nombre de contraintes, dont, principalement : (1) l'inorganisation des acteurs de la filière (faiblesse du niveau d'organisation des pêcheurs

en unité et entités mobilisatrices et fédératrices) ; (2) l'absence d'infrastructures adéquates de production et de transformation ; (3) la vétusté des locaux des services de pêche et absence d'équipements ; (4) la dégradation des zones de reproduction, des habitats critiques, des nourriceries et des zones à fortes productivités biologiques ; (5) les mauvaises méthodes et pratiques de pêche, entraînant une surexploitation et une dégradation des stocks à valeur commerciale ; (6) le mareyage transfrontalier incontrôlé ; (7) le déficit de sécurité du transport fluvial (gilet de sauvetage et matériel de sécurité, pontons et embarcadères) ; enfin (9) l'absence de station de carburant subventionné hors-bord. A ces contraintes majeures, s'ajoutent : l'insuffisante vulgarisation des potentialités piscicoles ; l'obsolescence de la réglementation de la pêche ; le non respect de l'actuelle réglementation en matière de pêche.

2. POTENTIALITES

La région présente de réelles potentialités pour développer la pêche continentale et l'aquaculture: un réseau hydrique dense ; une grande diversité d'espèces dont certaines en reconstruction ; des sites favorables à la pisciculture ; une longue tradition de la pêche. Cette situation fortement favorable laisse une bonne marge de progression pour le recul de l'insécurité alimentaire et la création de richesses dans le cadre d'une approche chaîne des valeurs en lien avec la stratégie de croissance accélérée. Ainsi, le fleuve Casamance pourrait offrir de réelles possibilités de développement de l'ostréiculture et de la pisciculture. Les acteurs semblent en avoir pris conscience. La hausse du tonnage de poissons débarqués, atteignant 2 006 188 kg, en 2011, soit un surplus de 17% sur l'année précédente, n'a été possible qu'à la faveur des efforts consentis par les différents acteurs notamment : (1) la prise de conscience réelle des pêcheurs pour une exploitation rationnelle et une gestion durable de la ressource et pour restaurer le patrimoine halieutique dégradé ; (2) la reconversion temporaire des pêcheurs en exploitants d'anacardiers (baisse de la pression et acceptation du repos biologique).

D. DES MODES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES PEU RENTABLES ET NON DURABLES

1. CONTRAINTES

L'évolution générale des ressources naturelles est marquée par l'accélération du processus de la dégradation écologique du fait des modèles non durables de consommation et de production, ainsi que des activités anthropiques mal planifiées (défrichement abusif, feux de brousse, exploitation clandestine). Ainsi, l'**exploitation clandestine** constitue-t-elle une contrainte majeure, mais semble-t-il difficile à combattre au regard des pertes estimées. Des hectares de forêt sont en train d'être décimés par une exploitation anarchique et incontrôlée dans le Bounkiling. Le bois ainsi coupé est acheminé clandestinement vers la Gambie. Les populations s'approprient mal des ressources naturelles pour en être les premiers protecteurs, en vue d'une utilisation durable. La collaboration entre les services à compétences transférées, pour un meilleur accompagnement des collectivités locales, reste faible. A la décharge de ces services, il faut noter que les moyens humains, financiers et matériels pour la couverture correcte de l'ensemble des domaines d'intervention en lien avec la gestion des ressources naturelles et de l'environnement sont insuffisants. Au niveau du partage des informations sur les activités, il y a un déficit de concertation entre les partenaires/projets, les STD et les collectivités locales. Avec le soutien du PAER, la région a, certes, pu disposer d'un Plan d'Action

Environnemental Régional, mais l'exploitation de celui souffre d'un déficit d'appropriation par les collectivités locales. En ce qui concerne les questions foncières, force est de constater que, malgré les potentialités existantes, des tensions sont relevées à l'intérieur des collectivités locales, mais également entre collectivités locales voisines. Ce qui atteste de la sensibilité de la question qui mériterait une attention toute particulière dans la conduite du développement local. Enfin, sur un autre plan, l'érosion hydrique endommage la qualité des sols et en réduit les surfaces exploitables. Les fronts charbonniers et agricoles exercent une forte pression sur le couvert végétal et la diversité biologique.

2. POTENTIALITES

La région de Sédhiou, à l'instar de tous ces territoires du Sud du pays, dispose de potentialités naturelles relativement importantes.

- ❖ La **foresterie** occupe une place importante dans le développement économique et social de la région et devrait pouvoir contribuer pour une part beaucoup plus importante dans la valorisation des ressources locales. Les formations forestières recèlent de fortes possibilités de production de bois d'œuvre, de produits de cueillette, de charbon de bois, de bois de chauffe et de service.
- ❖ Les **ressources fauniques** encouragent de plus en plus le développement de la chasse et de l'écotourisme. Les types de végétation, malgré les agressions diverses (feux de brousse, coupes abusives) qu'ils subissent, constituent un habitat favorable à une dynamique de reconstitution de la faune sauvage. L'importance et la diversité de ces ressources offrent des opportunités réelles au développement du tourisme cynégétique dans la région. Et depuis quelques années, la chasse dans la région de Sédhiou se pratique selon les dispositions du **code de la chasse et de la protection de la faune**. Cette amodiation du droit de chasse implique des partenaires ayant chacun une responsabilité dans la mise en œuvre de l'amodiation..
- ❖ Les **produits de la cueillette** y occupent une place très importante du fait des revenus qu'ils génèrent. Sur un autre plan, l'intégration de la dimension environnementale dans les plans de développement et l'évaluation environnementale en tant qu'outil d'aide à la prise de décision commencent à être systématisée dans le cadre d'un partenariat entre les services déconcentrés de l'Etat et les agences régionales de développement. Egalement, des opportunités sont offertes par les accords multilatéraux sur l'environnement ainsi que la coopération décentralisée pour le financement d'actions de gestion rationnelle de l'environnement.
- ❖ Pour ce qui est de l'**avifaune**, la région constitue une plate-forme assez importante dans la migration de certaines espèces telles que les cigognes et les anatidés.
- ❖ Enfin, le potentiel **minier** est encore très largement inconnu et sa valorisation optimale nécessiterait la conduite d'études géologiques fouillées. L'argile locale est de très bonne qualité et constitue une opportunité pour les constructions en géo-béton.

E. UNE FAIBLE VALORISATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE

1. CONTRAINTES

La région de Sédhiou, en dépit de ses immenses possibilités environnementales, ne dispose pas d'un véritable secteur touristique. Les structures d'accueil sont très réduites, aussi bien en taille, en nombre, qu'en niveau et qualité de services. Il n'y a pas une réelle politique de promotion touristique, ce que semble attester l'absence d'un service régional du tourisme (celui-ci est basé à Ziguinchor). Les infrastructures de transport aérien sont quasi inexistantes et se résument à la piste de Diendé. Mais globalement, les contraintes principales au développement du tourisme, dans la région, tiennent à deux problèmes : l'**insécurité** et l'**enclavement**. L'insécurité freine les arrivées de touristes et l'enclavement rend pénible le déplacement vers et dans la région, tout en renchérissant les coûts. Tout cela plombe l'investissement et explique les faibles qualités et capacités des réceptifs (hôtels, auberges, etc.). Aussi, le secteur de la culture qui aurait dû être un des moteurs du tourisme dans la zone, est confronté à des difficultés diverses, dont l'insuffisante prise en charge par l'Etat et les collectivités locales de la promotion du patrimoine culturel riche et varié de la région.

2. POTENTIALITES

La région de Sédhiou, de par ses potentialités écologiques et culturelles, offre de réelles possibilités de développement du tourisme. Cette région dispose d'importants sites et monuments historiques. Elle est traversée par de nombreux cours d'eau. Un paysage verdoyant et une faune nombreuse et variée, en font l'une des régions du Sénégal et de la sous-région les plus dotées d'atouts pour le développement d'un tourisme intégré.

F. UN SECTEUR ARTISANAL QUI PATIT DU FAIBLE DYNAMISME DES ACTIVITES TOURISTIQUES ET AGRICOLES

1. CONTRAINTES

Malgré la disponibilité des matières premières et la volonté des acteurs de promouvoir ce secteur, les activités artisanales sont confrontées à certaines difficultés. Le secteur souffre de l'absence de villages artisanaux. Le défaut de **statistiques fiables** sur le nombre d'actifs, leur répartition entre les différents corps de métiers, leurs revenus moyens, ne permet pas une politique de promotion du secteur. Mais de façon générale, le secteur bute sur la **faiblesse des moyens financiers des structures d'encadrement**, ce qui impacte négativement sur l'offre de formation qualifiante offerte aux artisans. Ainsi le faible niveau de qualification des artisans contribue aux difficultés que ceux-ci rencontrent pour accéder au crédit pour l'équipement et le fonds de roulement. A cela s'ajoutent : les difficultés d'intégration du secteur dans les circuits touristiques ; le déficit d'accompagnement des services de proximité (CMA et CPAR) ; l'inexistence d'un soutien à la promotion commerciale des produits artisanaux sur les marchés internationaux. Par ailleurs, l'insuffisance de sites aménagés encourage la dispersion des artisans. Enfin, en dépit d'une réelle volonté pour se mettre plus au service des entreprises, les résultats engrangés jusqu'ici par la CMA restent faibles. En effet, sa participation aux processus de promotion du développement économique local n'est pas encore très visible.

2. POTENTIALITES

Deux leviers importants pour le développement de ce secteur : 1°) le tourisme ; et le gros potentiel de valorisation agroalimentaire et forestière. Parmi les filières artisanales les plus porteuses :

- ❖ la **maçonnerie** : l'accroissement de la demande en systèmes d'habitats évolués consécutifs au développement de l'urbanisation et à l'évolution du type d'habitat en milieu rural, en font une activité plus permanente ; ce ne sont plus seulement des tâcherons à la recherche de palliatif au sous-emploi en contre saison que la filière recrute ; de petites entreprises de construction se mettent en place, même si elles conservent largement un caractère familial ;
- ❖ les métiers de la métallurgie: ils sont principalement distribués entre la **menuiserie métallique** et la **forge** :
 - dans la région de Sédhiou, le métier de forgeron n'est pas encore très répandu en raison probablement de considérations socioculturelles, puisque la forge est traditionnellement et exclusivement assurée par la classe sociale (le groupe des forgerons) ; mais c'est une spécialité qui présente une grosse potentialité, notamment sur le marché des prestations sur le matériel agricole (houe, sine, charrue, semoirs...) et les moyens intermédiaires de transport ;
 - par contre, la menuiserie métallique est une activité très répandue, dans la région et qui occupe déjà beaucoup d'artisans.
- ❖ la **boulangerie traditionnelle** : les boulangers traditionnels font principalement la fabrication et la vente de pains « tappa-lappa » ; ce type de pain est très prisé par les populations locales et un segment des citadins ; il est même servi dans des sites hôteliers, en raison de ses capacités nutritives et de conservation jugées meilleures ; les artisans boulangers en tirent ainsi des revenus consistants ;
- ❖ l'**ébénisterie** : le potentiel de développement est énorme, en raison de la proximité et de l'abondance de la matière première, ce qui en réduit considérablement les coûts d'acquisition ; les services offerts concernent la réparation des mobiliers, mais aussi la confection des armoires, lits, portes, fenêtres, etc.

G. UNE POSITION DE CARREFOUR COMMERCIAL SOUS-REGIONAL NON VALORISE

1. CONTRAINTES

Le secteur du commerce subit des contraintes liées à l'enclavement interne et externe de la région, notamment le difficile accès aux zones de production, d'écoulement et d'approvisionnement (marchés et grandes agglomérations), ce qui renchérit les coûts de revient des produits dans un contexte de pauvreté monétaire touchant le plus grand nombre. L'offre inadéquate en systèmes de transport (routier, aérien, fluvial, ferroviaire) constitue, de même, une réelle contrainte d'autant ressentie par les commerçants et la bana-bana, que les marchés sont très dispersés entre les localités et que chaque marché hebdomadaire à son propre jour

d'ouverture. A ces contraintes transversales, s'ajoutent, spécifiquement : l'étouffement du commerce légal par une concurrence de nature frauduleuse (contrebande, fraude) ; l'absence d'infrastructures de conservation des produits frais et, généralement, le déficit en d'infrastructure propre au commerce (marché moderne).

2. POTENTIALITES

Les opportunités d'amélioration des performances du secteur résident principalement dans la position géographique de la sous-région et dans son réservoir de ressources naturelles diverses et abondantes. Des pôles commerciaux ont un potentiel de carrefour commercial sous-régional. Ainsi les axes Carrefour-Diaroumé, Carrefour-Ndiaye, Touba Mouride – Médina Wandifa ; Diaroumé-Carrefour Ndiaye ; Yarang ; Saré Alkaly, sont-ils en train de s'affirmer et pourraient, avec la réhabilitation des voies de communication, concurrencer fortement d'autres pôles sous-régionaux, comme Diaobé. La diversité et l'abondance des produits locaux est un attrait supplémentaire pour les grands commerçants du pays et de la sous-région. En plus de Diaroumé et de Ndiaye, la région regorge de plusieurs autres plusieurs autres marchés hebdomadaires qui jouent un rôle important dans la dynamisation des échanges internes et externes. Enfin, le secteur, même s'il est dominé par les opérateurs économiques informels, ceux-ci se révèlent en définitive très dynamiques et entrepreneurs.

H. UN POTENTIEL D'INDUSTRIALISATION INEXPLOITE

1. CONTRAINTES

Comme pour le secteur du commerce, une contrainte majeure tient à l'enclavement interne et externe de la région, lequel grève les coûts de production et de commercialisation. Le faible développement des systèmes de transport routier, aérien et fluvial, ainsi que l'inexistence d'une voie ferroviaire, ne créent pas un environnement technologique attractif pour des investisseurs. Par ailleurs, le faible niveau de formation et de qualification professionnelle des ressources humaines constitue un réel handicap pour la promotion d'unités industrielles dans la région. Une contrainte de même niveau, réside dans la perception du climat d'insécurité en Casamance, qui limite les déplacements et réduit la visibilité à long terme des potentiels investisseurs.

2. POTENTIALITES

De réelles possibilités existent pour la mise en place et le développement d'unités agro-industrielles. Ces opportunités sont présentes dans plusieurs sous-secteurs, notamment la transformation des céréales locales, des fruits et légumes, des produits halieutiques et de l'élevage ; mais aussi dans la menuiserie. La position de carrefour sous-régional offre de réelles potentialités de développement d'unités industrielles orientées vers la satisfaction des besoins marchés intérieurs, mais aussi sous-régionaux, si les cruciales contraintes de l'enclavement et de la sécurité trouvaient des solutions durables, économiquement et socialement viables.

I. UNE OFFRE D'EMPLOIS TRES EN-DEÇA DES POTENTIALITES DE VALORISATION ECONOMIQUE DE LA REGION

1. CONTRAINTES

L'insécurité, accroissant les risques à l'investissement, a eu un impact négatif sur la création d'emplois. Cela explique grandement l'absence d'industries et de PME-PMI. L'autre contrainte majeure est le manque d'encadrement. Ainsi, le déficit de formations qualifiantes ne favorise pas la première insertion des jeunes dans le monde du travail, alors que la région regorge de grosses potentialités de valorisation économique. Enfin, on doit noter le faible accès au financement, qui réduit énormément les capacités d'accompagnement des entrepreneurs privés.

2. POTENTIALITES

Ces potentialités résident dans la volonté des différents à partenaires à continuer d'inscrire l'équité de genre dans leur analyse des processus de paupérisation. Le soutien et l'approfondissement des initiatives concourant à l'amélioration de l'égalité et de l'équité de genre seront de plus en plus étendus à divers secteurs de la vie économique et sociale. Pour ce qui est de l'emploi des jeunes, notamment, d'énormes niches d'emplois encore non exploitées résident dans l'immense potentiel de valorisation économique des ressources agrosylvopastorales de cette région, ainsi que dans sa position de carrefour propice au développement de hub sous-régionaux pour le commerce (ex Diaroumé et Ndiaye) et le transport fluvial. A ce sujet, il faut noter le grand dynamisme des GPF et leur capacité à contribuer au développement d'unités de transformation artisanales.

J. DES SECTEURS D'APPUI A L'ECONOMIE TRES PEU PERFORMANTS

1. CONTRAINTES

L'état général d'enclavement de la région est dû principalement aux retards d'investissement dans de nouvelles routes et dans l'entretien des voies existantes ; mais aussi, du fait des faibles investissements dans les pistes rurales, l'accessibilité interne en milieu rural demeure encore généralement limitée, notamment en période d'hivernage, du fait des nombreux points critiques. La mobilité en milieu rural est réduite, dans certaines zones, par la présence de mines. L'absence de véritables politiques de promotion de moyens intermédiaires de transport (MIT) ne permet pas de valoriser les nombreuses voies d'eau qui parcourent de bonnes parties de ces régions. Cette situation constitue aujourd'hui un sérieux obstacle au développement des activités socio-économiques. Certes, le PRIMOCA avait, en son temps, construit beaucoup de pistes communautaires, mais le défaut d'entretien des pistes et des modes d'utilisation inadaptées les ont rendues impraticables dans leur presque totalité (seules les tronçons Sédhiou-Djirédji-Marsassoum-Sédhiou, et Saré Alkaly-Boghal) ont bénéficié d'une réhabilitation). Aussi, pour une région, dont les territoires sont séparés, entrecoupés par des cours, le défaut de systèmes modulaires de transport (routier, fluvial) performants, constitue un réel handicap. Par ailleurs, la traversée au niveau du fleuve Casamance et du Soungrougrou est assurée par des pirogues motorisées qui pour la plupart sont vétustes et manquent de gilets de sauvetage. La caractéristique fondamentale de ces points de traversée est l'absence

d'ouvrage d'accostage. Seuls les points de traversée de Sédhiou / Sandiniéry et Marsassoum / Ndiéba disposent de quais et de Bacs.

Pour ce qui est du secteur énergétique, la fourniture électrique est un problème structurel dont la solution dépendra principalement des décisions prises au niveau national. Ainsi, la région de Sédhiou est largement dépendante de la centrale de Boutoute, à Ziguinchor. Cette situation constitue une difficulté majeure compte tenu de la forte sollicitation de la centrale de Boutoute, des difficultés d'entretiens du réseau, et de l'insuffisance des équipements, favorisant ainsi une fourniture discontinue de l'énergie électrique. Beaucoup de communautés rurales n'ont pas accès à l'électricité. L'électrification rurale dans la région reste encore peu développée malgré les interventions des partenaires (l'ASER, le PERACOD, ERSEN) qui ont appuyé l'installation de mini centraux solaires. La couverture est faible et le coût d'accès ne semble pas encore correspondre à la situation financière des populations rurales. L'objectif national OMD visé en 2015 en termes d'électrification rurale est un taux de 32 %, alors que la région se situe actuellement à un niveau de 25%. Cet objectif pourrait être atteint par la région mais il faudra cependant remédier à certaines difficultés que sont : Le faible niveau de valorisation des minis centraux solaires, la lenteur de l'exécution de l'achèvement des programmes d'électrification rural, l'insuffisance de l'éclairage public dans plusieurs localités. Enfin, il faut noter l'insuffisance de stations de carburant, deux sur tout le territoire de la région dont une installée dans la commune de Sédhiou.

Concernant le secteur de la micro-finance, le constat général est que les instruments de financement des systèmes financiers décentralisés sont inadaptés et que, quelque part, ils participeraient même à l'aggravation de la pauvreté, du fait, notamment, de la cherté du crédit et de la modicité des montants accordés. Par ailleurs, la carte d'implantation de ces IMF révèle des incohérences dans la répartition des tâches entre les différents types de structures et un réel problème d'identification des besoins des cibles potentiels. D'autres contraintes réduisent le potentiel de soutien des IMF au développement des économies locales : la faible capacité financière des caisses et leur capacité très limitée en gestion des crédits des IMF ; l'inadaptation des produits financiers à la situation des principaux utilisateurs (les pauvres) ;

En matière de systèmes de télécommunication, les contraintes analysées relèvent : (1) de la faible couverture des réseaux de télécommunication ; (2) du taux d'électrification très faible impact négativement sur niveau d'installation de systèmes de télécommunication ; (3) de la longueur assez importante des distances entre localités, induisant très souvent un effort d'investissement considérable ; (4) la faiblesse des revenus des ménages ne facilitant pas l'accès aux TIC au plus grand nombre.

2. POTENTIALITES

En matière de transport. L'urgence d'inverser les facteurs de tension dans la région naturelle de Casamance, conjuguée à l'intérêt montré par l'Etat du Sénégal pour la réalisation d'infrastructures de transport, créent de réelles opportunités de résorption progressive du désenclavement. De fait, beaucoup d'opportunités d'amélioration de la mobilité interne et externe de la région sont entrain de se concrétiser.

❖ Ainsi, en matière de **transport routier**, le MCA constitue une opportunité pour la région, à travers, notamment, la réhabilitation et l'extension de la Route Nationale 6 (RN6). La Banque Mondiale est entrain de finaliser un projet visant à renforcer les capacités de production et de commercialisation agricoles dans les trois régions de la Casamance et

dont une des composantes sera centrée sur la réalisation de pistes de production. De son côté, la BAD, à travers le PNDL, est en train de monter une deuxième phase du Projet de Pistes Communautaires pour laquelle la région de Sédhiou sera bénéficiaire. D'autres initiatives ponctuelles de désenclavement pourraient être menées par des projets, agences et sociétés de développement, comme le PAPSEN, le FERA, l'USAID, la SODEFITEX, etc.

- ❖ Pour ce qui est du **transport fluvial**, son développement contribuerait à la diversification des moyens de transport, en renforçant l'accès aux cours d'eau (dragage et aménagement), de sorte à faciliter leur interconnexion avec les différents axes routiers terrestres. Le transport fluvial pourrait attirer d'importants investissements si l'économie d'exportation de la région se développaient et que l'éco-tourisme réalisait enfin tout son potentiel.

Dans le domaine énergétique, à long terme, la région devra s'engager dans la valorisation de toutes les possibilités de production d'énergies alternatives, qu'elles soient solaires, éoliennes, ou bio. De nombreuses possibilités sont offertes (même s'il il faudra toujours veiller à ce que la priorité reste la production vivrière et la sécurisation des exploitations familiales) du fait de l'existence d'un capital de ressources naturelles aisément accessible et dont l'exploitation serait économiquement rentable : une réserve importante de biomasse ; un immense capital de terres vierges de toute exploitation et qui pourraient servir à la production de biocarburant ; l'existence d'un potentiel solaire important ainsi que d'importants cours d'eau pouvant justifier l'installation de centrales électriques solaires et hydrographiques ; l'existence d'un potentiel forestier important.

Pour ce qui est du secteur de la micro – finance, les opportunités diverses de valorisation du potentiel de production agrosylvopastorale, offrent d'innombrables possibilités d'émergence de micro entreprises ne demandant qu'à être soutenues et accompagnées dans leur développement. Aussi, tous les partenaires au développement considèrent que le micro-crédit constitue un levier stratégique pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Concernant l'accès aux systèmes de télécommunication, de réelles opportunités existent, avec l'installation, par les opérateurs de télécommunication, d'émetteurs radiophoniques, télévisuels et téléphoniques. La pluralité de ces opérateurs téléphoniques (Orange, Tigo, Expresso) constitue une opportunité intéressante pour mailler tout le territoire régional. Mais aussi, dans différents endroits du territoire régional, des radios communautaires s'installent et développent des programmes d'information et de sensibilisation des populations.

K. UNE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE PREOCCUPANTE ET UNE REPARTITION TERRITORIALE DESEQUILIBREE.

1. CONTRAINTES

Cette structure de la population régionale, caractérisée par une forte proportion d'enfants et de jeunes, indique clairement une augmentation et une diversification de la demande en services sociaux de base. Ici, la santé, l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes seraient de grands défis à relever. La situation actuelle est rendue plus difficile avec le taux de

dépendance² élevé qui renseigne sur la charge pesant sur la population potentiellement active (15 à 64 ans) par rapport aux jeunes (moins de 15 ans) et aux personnes du troisième âge (65 ans et plus).

2. POTENTIALITES

Ce qui apparaît comme une contrainte aujourd'hui — la grande proportion de jeunes et la demande en emplois et en services sociaux qui en résulte — constitue une force potentielle de changement pour la région, à condition que des politiques plus intégratives leur soient dédiées. La valorisation du capital naturel de la région nécessite des ressources humaines formées et la région dispose du potentiel. Aussi, le faible taux d'urbanisation (84,4 % de la population de la région vit en milieu rural et les femmes y sont plus représentées avec 50,9 %), pour cette région à vocation agricole et pastorale, indique que l'ancrage des populations en milieu rural est encore très fort et qu'en majorité celles-ci sont disposées à s'investir dans leurs terroirs pour peu que l'environnement infrastructurel soit amélioré. Aussi, la répartition spatiale de la population ne révèle pas de trop grandes disparités entre les trois départements, même si le Département de Sédhiou, qui renferme la capitale régionale, est le plus peuplé avec 39 % de la population régionale suivi de Goudomp avec 35 %.

L. UN SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION NON ORIENTE VERS LE DEVELOPPEMENT DES POTENTIALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA REGION

1. CONTRAINTES

Les investissements publics et le niveau de contribution des CL sont encore trop faibles pour espérer pallier le déficit en infrastructures/équipements d'enseignement, d'ici 2015, et gagner surtout le pari de la qualité, de la gestion des systèmes établis et de la durabilité des services offerts. L'émiettement en « petites écoles » et la forte proportion d'abris provisoires (46.5% des salles de classes) relativisent la qualité de l'offre de services éducatifs. Les matériels didactiques et les équipements disponibles pour la petite enfance sont inadaptés. La capacité d'accueil de la demande en éducation informelle limite la prise en charge des nombreux adultes analphabètes, pourtant responsables, pour la majorité, d'activités avec des exigences de gestion réclamant des capacités en lecture, en écriture et en calcul. La planification des besoins est encore disparate et, d'une manière générale, les réalisations d'infrastructures et le personnel de services sont mal répartis sur le territoire régional. L'offre de services d'enseignement bute sur d'autres contraintes, comme : le manque de commodité (eau, électricité, latrines, clôtures) ; le faible niveau de formation des enseignants (à majorité des contractuels) ; les perturbations scolaires (grèves) et le nombre insuffisant de personnel d'encadrement et de contrôle ; l'insuffisance de personnel formateur approprié destiné à la formation professionnelle et technique ; le manque de synergie de différentes interventions des partenaires en faveur de l'éducation ; l'absence, depuis 04 ans, d'un programme d'alphabétisation, remettant en cause les acquis de la région en matière d'éducation et de

² Ce taux constitue le rapport entre les éléments de la population qui sont économiquement à charge et les éléments productifs, défini de façon arbitraire comme étant le rapport entre la somme des personnes âgées (65 ans et plus) et des jeunes (moins de 15 ans) et la population «potentiellement active » âgée de 15 à 64 ans.

formation des adultes. Enfin, une contrainte structurelle, est celle liée à des choix stratégiques inadaptés : l'inadéquation de l'offre de formation aux potentialités de développement de la région. .

2. POTENTIALITES

L'éducation et la formation font partie des trois secteurs constitutifs de la plate-forme minimale des services essentiels, et bénéficient, à ce titre, des politiques et des stratégies concrétisées à travers des programmes conséquents, comme le PDEF, complétées et soutenues par des interventions de plusieurs agences et ONG, telles que L'UNICEF, AIDE ACTION, TOSTAN, CARITAS AVSF, FODDE, WORLD VISION, LA LUMIERE, , CHILDFUND, USAID WULA NAFA, PLAN SENEGAL (SCOFI), PNDL. Ainsi, plusieurs partenaires au développement reconnaissent l'intérêt d'investir dans la formation du capital humain. Ainsi, beaucoup d'ouvrages annexes ont été réalisés, ces dernières années, au niveau des écoles, par l'Etat et les partenaires au développement, notamment le PNDL, avec la construction de salles de classe et de latrines. Ces actions tendent à améliorer les conditions de vie et d'études au niveau des écoles et ont permis à 73.31% des élèves de bénéficier des cantines scolaires. Au titre de **l'alphabétisation**, les données de relève collectées en 2009, créditaient la région de Sédhiou d'un effectif de 4 168 participants, soit progression de 71% des effectifs par rapport à 2008. Cette situation montre l'intérêt de la population pour les programmes d'alphabétisation surtout pour une large majorité des femmes non instruites.

M. UNE OFFRE DE SERVICES DE SANTE INSUFFISANTE ET INEGALEMENT REPARTIE SUR LE TERRITOIRE DE LA REGION

1. CONTRAINTES

L'insuffisance de la couverture en infrastructures et personnels sanitaires constitue l'une des contraintes rencontrées par le secteur dans la région. La vétusté des infrastructures et des équipements est souvent liée au manque d'entretien et de maintenance, ce qui pointe le fonctionnement déficient des comités de gestion et des comités de santé. Le plateau technique est très faible, du fait du manque de spécialités et d'équipements. Le personnel de santé est particulièrement insuffisant, mal réparti sur le territoire régional, et leur affectation est instable, surtout au niveau des cadres. Généralement, l'accès aux structures de santé bute, non seulement, sur les structures de santé, mais aussi sur l'enclavement de certaines zones. Le faible pouvoir d'achat des populations frappées par la pauvreté, aggrave le déficit d'accès aux services de santé. D'autres contraintes sont notées : la mortalité maternelle et infantile encore élevée ; le manque de suivi des consultations prénatales, post-natales et des accouchements à domicile non assistés ; les difficultés d'évacuation des malades liées au manque d'ambulances ; la position géographique de la région (zone de carrefour) qui pourrait expliquer le taux de prévalence au VIH-SIDA relativement élevé (1,1%). Toujours dans ce domaine, la tendance baissière du nombre de malades du SIDA pris en charge (PVVIH) avec ou sans ARV (de 197 à 152, entre 2009 et 2010), pourrait dénoter de la difficulté de la région à assurer un bon suivi dans le cadre de la lutte contre le VIH et la surveillance épidémiologique.

2. POTENTIALITES

La santé et la nutrition font aussi partie des trois secteurs constitutifs de la plateforme minimale des services essentiels, et beaucoup de partenaires interviennent dans le secteur. Ainsi, le PNDS est-il intervenu dans la région pour appuyer le secteur. En dehors de ce programme projets et partenaires interviennent dans le secteur de la santé et la nutrition, parmi lesquels on peut noter : USAID Sante, PAM, UNICEF, PRN, UNFPA, AIDE ACTION, TOSTAN, CARITAS, WORLD VISION, ChildFund, Medicos Del Mundo, PNDL., INFERMERAS PARA DEL MUNDO, PADERCA. Par ailleurs, une riche pharmacopée s'est développée sur les richesses biologiques locales et, de plus en plus, des efforts sont menés pour faciliter un meilleur dialogue et une collaboration mutuellement fructueuse entre médecine moderne et traditionnelle. Dans ce contexte de pauvreté, de tels arrangements sont de nature à diversifier l'offre de services de santé, à la rendre plus accessible et mieux adaptée aux besoins des populations.

N. UN FAIBLE ACCES A L'EAU POTABLE

1. CONTRAINTES

Globalement, le taux d'accès global à l'eau progresse faiblement et n'assure pas l'atteinte de l'objectif de 2015 fixé à 82% en milieu rural et 100% en milieu urbain. Les contraintes sont identifiées à plusieurs niveaux: la vétusté des infrastructures et des équipements est souvent liée au manque d'entretien et de maintenance, en raison, principalement, de l'inefficacité du mode de gestion des infrastructures hydrauliques ; les difficultés d'implantation des ouvrages, dans certaines zones, à cause de l'éloignement et de la dispersion des établissements humains ; la précarité de l'approvisionnement en eau potable par les puits ; la qualité souvent limitée de l'eau distribuée. Il y a généralement un déficit d'appropriation de la gestion intégrée de la ressource eau. Les taux d'accès à l'eau potable, d'adduction et de branchement particulier, sont encore très faibles, comparés aux OMD. A cela s'ajoutent les difficultés liées à : la présence de fer dans l'eau de certains forages, dans le département de Bounkiling ; la vétusté des châteaux d'Eau métalliques des Forages de l'ex « Projet Britannique » ou programme Balfour ; l'insuffisance de l'extension et de la densification du réseau d'AEP des forages existants vers certains villages à polariser ; le retard dans la formulation des demandes de licences d'exploitation et des contrats de gérance dans le cadre du processus de transfert de la maintenance des forages ruraux motorisés ; l'absence d'analyse et de suivi microbiologique de l'eau et l'absence de chloration de l'eau des forages ruraux motorisés ; la prolifération des puits traditionnels occasionnant de véritables problèmes de santé publique aux populations rurales et urbaines ; l'absence de logistiques pour les interventions lourdes au niveau des forages ruraux motorisés.

2. POTENTIALITES

L'accès à l'eau potable constitue, avec l'éducation et la santé, l'un des domaines constitutifs de la plate-forme minimale des services essentiels. En plus du PEPAM, la région bénéficie de l'intervention de plusieurs autres projets et partenaires, intervenant centralement ou indirectement sur les problématiques de l'accès à l'eau potable, tels que : PAPIL, PROGEBE, PROMER II, PNDL, PROADELKO, USAID Sante; UNICEF, PRN, UNFPA, MCA, AIDE ACTION, CARITAS, WORLD VISION, ChildFund, Par ailleurs, même si la gestion de l'eau ne fait pas encore partie des compétences transférées, l'Etat, à travers le PEPAM, a mis à la disposition

des collectivités locales un outil de planification en matière de gestion de l'eau, le PLHA. Ces outils devraient permettre une implication de plus en plus forte des collectivités locales dans la gestion prévisionnelle des ressources en eau. Ils devraient aussi graduellement contribuer au relèvement du niveau de mobilisation de ressources financières locales pour la couverture des coûts de réalisation et d'entretien des infrastructures hydrauliques.

O. DES RESEAUX ET SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT INEXISTANTS OU INADAPTES

1. CONTRAINTES

Les changements des modes de production et de consommation augmentent les quantités et les types de déchets, notamment les plastiques qui ont un impact très négatif sur l'environnement. Le sous secteur de l'assainissement urbain est actuellement confronté aux contraintes suivantes : le peu d'intérêt porté à l'assainissement autonome ; le déséquilibre financier du secteur. En ce qui concerne l'assainissement rural, il est caractérisé par un taux d'accès très faible des ménages et fait face aux principales contraintes suivantes: l'absence d'un cadre de planification et de programmation spécifique au milieu rural, ce qui réduit la promotion à grande échelle de l'assainissement villageois ; le coût de construction d'un système d'assainissement adéquat représente une barrière pour une majorité des manèges ruraux ; la qualité et le volume de l'offre privée de service sont médiocres et ne répondent pas aux normes. Par ailleurs, une autre difficulté majeure tient aux coûts élevés des services, sans rapport avec le niveau général de pauvreté des populations. D'autres contraintes relèvent de : l'absence ou le déficit en réseaux d'évacuation des eaux pluviales qui rendent difficiles la gestion des inondations ; l'absence de stations d'épuration, ce qui ne permet pas une gestion adéquate des eaux usées ; l'absence de décharges et le manque de système de collecte et de traitement, ne facilitant pas la gestion des ordures ménagères ; enfin, l'absence de systèmes de traitement et de dépollution des eaux usées.

2. POTENTIALITES

Dans ce secteur aussi, des projets et programmes interviennent, dont le plus important est le PEPAM. Aussi, presque tous les autres projets et partenaires intervenant sur l'accès à l'eau potable et sur la santé, conduisent, parallèlement, des interventions plus ou moins profondes sur l'assainissement, en raison de l'imbrication forte de ces problématiques. On peut ainsi citer les projets et partenaires suivants : USAID Sante, PAM, UNICEF, PRN, UNFPA, AIDE ACTION, TOSTAN, CARITAS, WORLD VISION, ChildFund, Medicos Del Mundo, PAPIL, PROGEBE, PROMER II, PNDL, PROADELKO, MCA. Plus spécifiquement, certaines interventions, telles que les initiatives appuyées par les coopérations canadiennes et espagnoles (PADEC et PROADELKO) privilégient la création de revenus comme modalité de facilitation de l'accès des populations aux services sociaux de base, y compris l'assainissement.

P. UNE FAIBLE DOTATION EN INFRASTRUCTURES CULTURELLES

1. CONTRAINTES

Même si dans ce domaine, la région dispose d'un certain patrimoine culturel, la plupart des infrastructures concernées demeurent encore sous-équipées et sont confrontées à des difficultés d'entretien et de gestion que révèle la dégradation, souvent très avancée, des sites et monuments historiques. L'autre difficulté à laquelle sont confrontés les acteurs culturels est le manque de moyens et la faiblesse du rayon d'action du Centre Culturel Régional. Ce qui ne lui permet pas de conduire un calendrier régulier pour les manifestations culturelles. Ce que l'on observe, c'est aussi l'absence générale d'espaces propres d'expression culturelle au niveau des localités de la région, ce qui confirme encore le manque d'implication des Collectivités Locales. Ces problèmes se posent dans un contexte où le manque de formation des acteurs culturels réduit leurs capacités d'initiative et de proposition pour être en mesure d'inverser les tendances. Et les leviers d'intervention sont réduits, du fait des faibles moyens consentis par l'Etat et les collectivités locales et, surtout, de l'inexistence de sponsor et de mécènes capables de soutenir les activités culturelles.

2. POTENTIALITES

La région présente une diversité ethnique admirable. Outre les mandingues, cohabitent les balantes, les mancagnes, les diolas, les peulhs... Chaque composante ethnique est dépositaire d'une multitude d'histoires, de récits dont le vecteur de transmission reste encore essentiellement l'oralité. La culture mandingue est mise en exergue à travers un certain nombre d'événements culturels tels que le festival BaLenBugèr, le festival de Kankourang et de Jambadong, les journées culturelles du Boudié. La plus grande opportunité de promotion de la culture réside alors dans la valorisation du patrimoine culturel riche et varié, des différentes communautés et des divers territoires qui constituent la région. Des sites et des monuments historiques existent, même s'ils demandent à être réhabilités. Les événements traditionnels sont autant de rendez-vous culturels annuels qu'il est possible d'amplifier pour en faire des leviers pour la promotion économique et de la cohésion sociale. Dans cette perspective, les nombreuses ASC implantées sur tout le territoire de la région sont des moteurs potentiels de redynamisation culturelle.

Q. UNE JEUNESSE QUI SOUFFRE DU DEFICIT DE CADRES D'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

1. CONTRAINTES

La promotion des jeunes et de leurs organisations reste un chantier important pour la région et ses partenaires au développement. En effet, le désœuvrement de la jeunesse est un trait commun à l'ensemble des localités de la région et est à l'origine de leur exode vers les grands centres urbains. Ceci constitue un facteur limitant dans le développement de la région qui a une vocation agricole. Le constat est le nombre insuffisant d'équipements et d'infrastructures sportives et de jeunesse (foyers des jeunes, aires de jeux...).

Dans le domaine des sports, malgré la présence de figures considérées comme des gloires (soit anciennes, soit actuelles) qui constituent des modèles de réussite socio-sportive, il persiste des

difficultés majeures liées à : l'inexistence d'un stade régional et de stades dans les autres collectivités locales, l'insuffisance de plateaux multifonctionnels ainsi que de salles pour la pratique des arts martiaux et de la gymnastique, le déficit de cadres techniques et administratifs au sein des structures associatives, l'inexistence d'un document de planification de référence.

Pour ce qui est des loisirs et de l'accompagnement des initiatives des jeunes, il faut déplorer : l'absence de locaux adaptés pour abriter les CDEPS de Sédhiou, de Bounkiling et de Goudomp ; mais aussi l'absence de centres de formation et de perfectionnement des Jeunes ; le manque d'équipement des foyers des jeunes ; l'absence de moyens de locomotion notée au niveau des institutions de jeunesse (SRJ) CDEPS et Centre ADO ; l'absence d'un fonds régional d'impulsion et de financement des projets de jeunes ; l'insuffisance des foyers des jeunes (seul 11 foyers existent dans les localités centre). La récurrence de ces difficultés, depuis longtemps diagnostiquées, tient à la faiblesse du financement du secteur des sports et des loisirs.

Les collectivités locales, du fait des faibles ressources dont elles disposent, procèdent à des arbitrages budgétaires qui, systématiquement, conduisent à écarter ou à différer les investissements jugés non essentiels, dans le lot desquels figurent le sport et les loisirs. Il s'y ajoute que la culture du mécénat n'est pas encore très développé dans le pays et, de toute façon, le secteur privé régional n'a pas encore atteint une envergure qui l'amènerait à considérer l'investissement dans le capital social.

2. POTENTIALITES

L'extrême jeunesse de la population de la région (57,86% a moins de 20 ans) et la pluralité des organisations de jeunes (ASC et autres...) constituent des atouts pour le dynamisation de ce secteur. Or le décalage entre le niveau de pauvreté dans la région et l'immensité et la diversité des ressources dont elle dispose, indique clairement qu'il faut œuvrer pour le renouveau du capital humain comme levier principal de changement. Cela nécessitera des investissements conséquents sur la frange jeune de la population. Et le sport et les loisirs constituent des domaines d'épanouissement des individus, notamment des jeunes, capable d'accompagner et de soutenir tous les autres secteurs d'une société en développement.

R. DES FORMES D'ORGANISATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRES NON INCLUSIVES ET PEU PROPICES A UN DEVELOPPEMENT DURABLE

1. CONTRAINTES

La prise en compte de l'aspect genre dans les activités économique et sociale est encore très faible dans la région En dépit des changements favorables opérés au niveau d'une certaine frange de l'élite religieuse, traditionnelle et politique, les pesanteurs culturelles restent vivaces et alimentent les phénomènes à l'origine des iniquités sociales. La structure de la pauvreté demeure caractérisée par une plus grande proportion de femmes, de jeunes et de vieux. Les mêmes pesanteurs culturelles, conjuguées à l'iniquité du système social, participent aussi de la marginalisation économique de franges importantes de la population. L'insécurité entraînant la fermeture d'entreprises ou accroissant les risques à l'investissement a aussi eu un impact

négatif sur la création d'emplois. Enfin, le déficit de formations qualifiantes ne favorise pas la première insertion des jeunes dans le monde du travail.

Plus spécifiquement, la promotion économique et sociale des femmes bute sur les difficultés suivantes : l'inexistence d'infrastructures adéquates d'assistance et de formation des femmes ; l'insuffisance des institutions de micro finance ; l'accès aux institutions de financement, du fait des conditions de prêts inadaptées aux activités des femmes ; l'insuffisance du matériel d'allègement des travaux de la femme mise à disposition par l'Etat, les collectivités locales et les partenaires ; l'inadéquation des modes de gestion du foncier qui entravent l'accès des femmes à la terre et à la bonne terre.

2. POTENTIALITES

Ces potentialités résident dans la volonté des différents partenaires de continuer d'inscrire l'équité de genre dans leur analyse des processus de paupérisation et dans le contenu des projets et programmes de développement. Le soutien et l'approfondissement des initiatives concourant à l'amélioration de l'égalité et de l'équité de genre seront de plus en plus étendus à divers secteurs de la vie économique et sociale. Pour ce qui est de l'emploi plus sensible au genre, d'énormes niches d'emplois, encore non exploitées, résident dans l'immense potentiel de valorisation économique des ressources agrosylvopastorales de la région, ainsi que dans sa position de carrefour régional propice au commerce (ex Carrefour-Diaroumé et Carrefour Ndiaye).

S. UNE VULNERABILITE EXTREME LIEE A LA PRECARITE ET AUX CATASTROPHES

1. CONTRAINTES

La protection sociale des personnes vulnérables est insuffisante. Le nombre de ménages vulnérable bénéficiaires d'allocation de ressources affiche une certaine constance depuis 2007 (60) et s'avère très insuffisant compte tenu de la forte demande. L'insuffisance de l'intervention de l'Etat et la non-implication des collectivités locales en sont les principales causes. Le nombre de personnes handicapées appareillées n'a pas connu d'évolution depuis 2007 avec seulement 20 cas. Malgré cette situation, les personnes en situation d'handicap se sont bien structurées en organisation, grâce à l'appui de partenaires (handicap international, PADEC), et s'activent autour de l'artisanat, de la création artistique et du petit commerce etc.

Parmi les contraintes les plus remarquables, les faibles interventions spécifiquement dédiées à la prise en charge des groupes les plus vulnérables. Certes, la plupart des projets et programmes ont, plus ou moins, des volets qui ciblent les groupes vulnérables, mais pour l'essentiel, ces interventions n'ont pas beaucoup d'envergure. Par ailleurs, les actions du Ministère de l'Action Sociale sont assez limitées, souvent sporadiques (liées à des situations d'urgences comme la soudure, les inondations...) et insuffisamment inscrites dans une stratégie à long terme. Dans le même temps, l'absence de politique d'autonomisation ou de prise en charge des groupes vulnérables de la part des collectivités locales ne permet pas de suppléer les carences de l'Etat central. Ainsi, certains groupes, comme les handicapés moteurs accèdent très difficilement à l'appareillage orthopédique, aux fauteuils roulants, aux béquilles..., du fait essentiellement de contraintes financières, alors que l'accès au crédit est très difficile. Les

sourds-muets et les aveugles, quant eux, peinent à accéder à des structures spécialisées. Pour ce qui est des enfants, le trafic transfrontalier des enfants entre le Sénégal et la Guinée Bissau expliquerait, pour partie, le nombre élevé de talibés. On constate, globalement, une insuffisance des structures de prise en charge des préoccupations des groupes vulnérables. De même, il a été noté une régression du nombre de Gie financés dans le cadre de la RBC (un Programme de l'Etat du Sénégal dont la stratégie est basée sur la prise en charge communautaire des besoins des Personnes avec un Handicap).

2. POTENTIALITES

Celles-ci résident, tout d'abord, dans l'intervention, dans la région, de partenaires comme la PAM, World Vision, l'UNICEF, UNFPA, le Projet Pires Formes de Travail des Jeunes du Ministère de la Famille. Les interventions de ces projets et partenaires, pourraient être étendues, en nombre et en profondeur, si les collectivités locales de la région décidaient d'accorder une plus grande attention à leurs programmes sociaux. Cela renforcerait les capacités institutionnelles dans le secteur et améliorerait la disponibilité en canaux d'intervention ciblés. Enfin, les nouvelles autorités ambitionnent d'installer la mutualisation universelle. Ceci aurait un impact positif important sur la sécurité des populations et devrait faire reculer la vulnérabilité et renforcer la cohésion sociale.

T. UN CADRE DE VIE INADAPTE A UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET HARMONIEUX

1. CONTRAINTES

L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie bute sur les faibles niveaux de revenus des habitants et sur les maigres ressources des collectivités. La grande majorité des populations, surtout en zones urbaines, vivent dans des habitats précaires et dans des quartiers insalubres. La faiblesse des économies locales et le faible niveau de revenus des contribuables ne permettent pas aux collectivités locales de mobiliser les ressources fiscales nécessaires, alors que les contributions de l'Etat central sont très limitées. Au-delà de ces contraintes financières structurelles, beaucoup de difficultés relèvent de facteurs anthropiques : *l'occupation anarchique de l'espace (Ville et campagne) ; le développement de systèmes d'habitat spontané et précaire ; l'acuité des conflits fonciers.* Une autre contrainte, et non des moindres, est le ravinement dû à la violence des orages et la nature des sols. Dans une commune, comme Sédhiou, par exemple, la diminution de l'infiltration du fait de l'élargissement progressif des zones bâties, la concentration de l'écoulement pluvial et la disparition du couvert végétal se combinent pour accroître l'agressivité du ruissellement. Des ravins énormes se forment et rendent difficilement accessibles certains quartiers. L'autre contrainte est l'inondation et la stagnation des eaux pluviales. Les inondations catastrophiques qui interviennent en période d'hivernage touchent de plus en plus les populations urbaines et rurales et nécessitent souvent le recours aux établissements scolaires pour reloger d'urgence les sinistrés. Les conséquences qui découlent de cette situation sont la prolifération des maladies d'origine hydrique (paludisme, dermatoses, infections respiratoires, diarrhées, etc.) et l'augmentation des coûts de la prise en charge des malades et des sinistrés des inondations. Plus spécifiquement, les contraintes à lever sont : l'absence de documents d'urbanismes (PDU, PUD, SDAU) ; l'insuffisance des latrines ; le déversement des matières de vidange en bordure des

concessions ; la présence d'eaux stagnantes (même en dehors de la période hivernale) et la prolifération des dépôts sauvages d'ordures.

2. POTENTIALITES

Les autorités politiques et administratives de la région de Sédhiou sont conscientes de l'urgence de doter la région d'instruments de planification à moyen et long terme, capables de décrire une évolution souhaitée du territoire et de planifier la mise en œuvre de paquets d'intervention aptes à construire progressivement un cadre de vie harmonieux pour les populations. Dans cette perspective, **le Conseil Régional envisage l'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT)**, qui permettra de décrire un scénario souhaité d'évolution du territoire régional dans un horizon de 25 ans. Ce SRAT devra, nécessairement s'appuyer sur un certain nombre de schémas collectifs, dont l'un devrait concerner spécifiquement l'habitat et le cadre de vie. Ce SRAT et le Schéma Collectif Habitat et Cadre de vie qui lui sera associé, offriront l'opportunité à la région de promouvoir des modèles d'habitat, d'urbanisation, d'aménagement des espaces ruraux assis sur les principes de développement durable. Le contexte est d'autant plus favorable que l'Etat du Sénégal, à travers la SNDES, met justement le développement durable au cœur des stratégies de développement économique et social, et que l'aide publique au développement se veut, de plus en plus, sensible aux thèmes écologiques.

U. UNE FAIBLE CAPACITE TECHNIQUE DES INSTITUTIONS DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL

1. CONTRAINTES

Les capacités organisationnelles, humaines et techniques disponibles pour la coordination, le pilotage, la planification, la mise en œuvre, le contrôle et le suivi du développement local sont faibles. Ces déficits ont un impact négatif sur les capacités des CL à délivrer des services publics de qualité. Ainsi, l'offre en infrastructures et équipements socio économiques est-elle très faible, ce qui ne favorise pas l'accès des populations à des services adéquats. La couverture sanitaire reste faible avec un seul hôpital régional pour un territoire s'étendant sur 7 330 km² (accessibilité géographique), quatre centres de santé et aucune pharmacie régionale d'approvisionnement. Au plan de l'éducation, on constate les mêmes déficits infrastructurelles surtout au niveau secondaire avec des collèges non construits et un pléthore d'abris provisoires. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, seule y ont 37,3 % (taux global) alors qu'aucune localité de la région ne dispose d'un réseau d'assainissement adéquat. En matière d'infrastructures électriques, l'objectif national visé en 2015 en termes d'électrification rurale est un taux de 32 %, alors que la région se situe actuellement à un niveau de 25%. Concernant la gestion des ordures, aucune collectivité n'est dotée de système de gestion, encore moins de décharge respectant les normes, ce qui dégrade le cadre de vie. Tous ces facteurs réunis constituent un blocage notoire pour l'attractivité du territoire régional et donc pour l'investissement privé.

2. POTENTIALITES

La participation des populations à l'identification, à la programmation et à la réalisation des actions de développement local, à travers les collectivités et en partenariat avec les OCB, est consacrée et fait son bonhomme de chemin. Le schéma retenu de renforcer les mécanismes d'appui technique aux collectivités (convention type, ARD, Structures Techniques Déconcentrés) est un gage pour une meilleure assistance à la maîtrise d'ouvrage des opérations du développement local. Les organes des CL constituent, aujourd'hui, des instances reconnues et appropriées pour la prise en charge de l'ensemble des initiatives de développement local. Par ailleurs, le décret d'application de la loi instituant la fonction publique locale a été signé et cela devrait contribuer à une amélioration des ressources techniques disponibles pour les CL. Par ailleurs, l'ARD de Sédhiou devrait continuer sur sa dynamique de renforcement technique et renforcer et étendre les services fournis aux collectivités locales. Plus généralement, l'option de l'Etat pour la promotion des approches territoriales du développement, impliquera, de sa part, un relèvement conséquent du volume des transferts financiers vers les collectivités locales, notamment par la généralisation de la gestion décentralisée du BCI, actuellement en expérimentation sur certains secteurs.

V. UNE ETROITESSE DE LA BASE DE COPRODUCTION DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL

1. CONTRAINTES

Au plan institutionnel, les bases de la coproduction entre les partenaires au développement sont restreintes. Cette situation est loin du schéma prôné par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Les textes qui régissent les pratiques du développement local sont souvent ignorés par l'essentiel des acteurs. Ce qui est en cause, c'est la multiplicité des approches et des procédures, parfois contradictoires avec les principes de la compensation, de l'appropriation, de l'alignement et de l'harmonisation, tels que déclinés dans la déclaration de Paris.

2. POTENTIALITES

Le choix de l'Etat de mettre les approches territoriales au cœur des stratégies de développement économique et territorial, crée de nouvelles opportunités de co-production. En effet, le développement local fait référence aux espaces et considère comme cruciale, la mise en place d'une gouvernance efficace, mais aussi légitime, parce qu'associant les différents acteurs de l'espace local. L'approche territoriale oblige à développer des stratégies globales et multidimensionnelles, recomposant ainsi les logiques sectorielles. La collaboration entre acteurs est alors nécessaire pour induire des approches innovantes, de nouveaux mécanismes de partage des compétences et des capacités, l'accès à plus de ressources (techniques, humaines, connaissances, infrastructures, finances), de nouveaux réseaux (dynamiques), l'accroissement de la compréhension mutuelle, l'amélioration des performances.

Concernant la région de Sédhiou, en dépit des contraintes analysées ci-dessus, la co-production est une réalité qui tend à s'imposer à tous les acteurs, qu'ils relèvent des institutions de la décentralisation (région, commune, communauté rurale), de celles de la déconcentration (administration territoriale, services techniques déconcentrés) ou de celles de la coopération (ONG, projets et programmes, agences). Récemment, l'institution de la Conférence d'Harmonisation est venue renforcer et compléter ces dynamiques au plan institutionnel. Ce qui

reste à développer et à consolider dans ce cadre, c'est le monitoring des actions avant et après la tenue des CH. Aussi, des initiatives devront être prises par l'ARD pour booster la co-production autour des filières porteuses, en vue d'aider les acteurs à réaliser des gains d'efficacité, d'efficience et de nouvelles opportunités de création de richesses.

W. UNE FAIBLESSE DES RESSOURCES POUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL

1. CONTRAINTES

Les transferts financiers de l'Etat sont en-deçà des compétences effectivement transférées aux CL. Aussi, ces transferts se font sans une application rigoureuse des dispositions de la loi (une faible indexation à la TVA (5,5%) pour l'alimentation du FDD et du FECL). Aussi, parmi les contraintes analysées : l'absence de critères objectifs de répartition des fonds, et les lenteurs dans la mise à disposition de ceux-ci. L'autre contrainte est la difficulté d'exercer un suivi transparent de l'utilisation par les CL des fonds reçus. La mise à disposition des comptes de gestion des collectivités locales par les services du Trésor Public s'opère assez tardivement ; en même temps, les élus ont du mal à présenter des comptes administratifs lors des rencontres annuels de partage des bilans de l'exercice écoulé. Par ailleurs, la coopération décentralisée, même si elle est de plus en plus dynamique, reste insuffisamment exploitées par des CL souvent confrontées à des difficultés liées à leurs faibles capacités de négociation, de pilotage et de gestion des partenariats. Enfin, pour sa part, la région ne bénéficie pas d'une fiscalité propre et c'est un handicap qui n'est pas compensé par un mécanisme de péréquation sur les ressources fiscales collectées par les autres ordres de collectivité locale (Commune, communauté rurale).

2. POTENTIALITES

La décentralisation de l'exécution du BCI est en expérimentation, depuis plusieurs années, dans un nombre limité de secteurs. Sa généralisation progressive devrait améliorer les capacités de financement des CL. Concernant la gestion de certaines offres de services spécifiques, comme la santé et l'éducation, l'hydraulique, l'inscriptions aux budgets des collectivités locales de ressources pour leur prise en charge tend à devenir systématique, ce qui tend à démontrer d'une plus grande volonté d'autonomie financière des CL. Cette évolution a été beaucoup soutenue par les appuis budgétaires. Et cette modalité de financement des programmes d'appui aux CL, de par l'amélioration du taux d'exécution des budgets qui en est résulté, devrait s'imposer progressivement à tous les programmes d'envergure. Par ailleurs, la réforme de la fiscalité locale devrait aboutir à un élargissement de l'assiette fiscale et, surtout, à une plus grande responsabilisation des CL dans les processus de collecte des impôts et taxes. Enfin, la coopération décentralisée a encore de très grandes marges de développement dans la région de Sédhiou, lorsque surtout, elle fera suffisamment place aux opérateurs économiques locaux et aux investisseurs privés des collectivités partenaires potentielles.

V. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

A. CADRES DE REFERENCES STRATEGIQUES

1. VISION DU DEVELOPPEMENT DE LA REGION A L'HORIZON 2018

Sédhiou, une région désenclavée à l'intérieur comme à l'extérieur pour une économie émergente et durable dont les retombées positives sont réparties de manière solidaire dans un contexte de paix et de sécurité

Cette vision résulte du processus d'actualisation de la **Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale 2013-17**. Elle indique le regard que la région de Sédhiou porte son devenir et indique les leviers d'intervention majeurs capables d'aider à rendre le rêve possible.

Les positions à la fois simples et fortes qui s'expriment dans cette position sont que :

- i) L'**enclavement** de la région ainsi que l'**insécurité** constituent les entraves majeures au développement économique et social de la région ;
- ii) les **pilliers** sur lesquels les stratégies de développement du territoire régional seront bâtis devront être bâtis sur :
 - a. la **mobilité** des personnes et des biens, englobant aussi bien le renforcement des infrastructures que des moyens de transport (routier, fluvial, aérien) ;
 - b. la **paix et la sécurité**, intégrant plus profondément le développement d'une culture de la paix, une gestion partagée de la sécurité, mais aussi des actions visant à réduire les sources de fracture sociale (iniquité de genre, marginalisation des groupes vulnérables, stigmatisation...) ;
 - c. la **bonne gouvernance**, mettant l'accent sur les solidarités territoriales (intercommunalité) et sur les solidarités collectives (dialogue entre les communautés) et exigeant, de tous les acteurs régionaux, une culture de la co-production et des actions synergiques.

2. ARTICULATION AVEC LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIALE (SNDES 2012 – 2017)

L'Etat du Sénégal a formulé, pour la période 20113 à 2017, un cadre de référence en matière de politiques économiques et sociales, la SNDES.

La SNDES est décrite autour de trois grands axes de concentration thématique:

- 1) **AXE 1 : Croissance, Productivité et création de richesses.** Les analyses faites sur les déterminants de la pauvreté montrent bien l'importance du facteur « insuffisance de revenus » et justifient amplement que la promotion de la création de richesses dans un

cadre macro-économique sain et stable, constitue encore le premier pilier dans le but de favoriser l'émergence et le renforcement de l'emploi productif. L'analyse des indicateurs du cadre macroéconomique et des contraintes à la croissance montre que le Sénégal doit relever les défis suivants : (i) **comment augmenter les exportations de manière durable en appuyant des secteurs à forte valeur ajoutée où le Sénégal dispose d'avantages comparatifs sur le marché mondial ?** (ii) **comment répondre à la demande intérieure en biens et services par la production intérieure en vue notamment de garantir la sécurité alimentaire ?** Pour relever ces défis, le Sénégal mettra simultanément en œuvre une stratégie de croissance accélérée, une stratégie d'appui aux secteurs productifs de substitution à l'importation, en particulier dans le domaine agricole pour garantir la sécurité alimentaire.

- 2) **AXE 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable.** Le Sénégal a retenu **l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base** comme second pilier de sa stratégie en vue notamment de relever le stock de capital humain, base d'une croissance durable, répondre à la demande sociale et favoriser l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Par ailleurs, les ménages, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, sont exposés à une variété de chocs (sécheresse, inondations, accidents, maladies, fluctuation des prix de produits de base,...) qui les empêchent d'accumuler les biens et le capital humain susceptibles de les aider à sortir de la pauvreté. C'est pourquoi le Sénégal met l'accent sur la nécessité de faire de la **protection sociale, en particulier des groupes vulnérables**, un des piliers de sa stratégie pour assurer une réduction durable de la pauvreté. Enfin, la valorisation du capital humain ne saurait se faire que dans le cadre d'**une vision à long terme qui repose sur des principes et des exigences assumées de développement durable**. Il s'agit de replacer l'homme au cœur des stratégies de développement et d'avoir une vision prospective qui articule les besoins des générations actuelles et futures.
- 3) **AXE 3 : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité.** Enfin, un des enjeux principaux de la lutte contre la pauvreté est la nécessité de toucher toute la population sénégalaise ciblée en répondant à ses besoins spécifiques et en assurant la célérité et la transparence dans la formulation, le pilotage, l'exécution et le suivi - évaluation des politiques publiques et des programmes de développement. À cet effet, le Sénégal a inscrit la **bonne gouvernance et la décentralisation** dans les priorités de lutte contre la pauvreté, confirmant le consensus, exprimé par les acteurs de la vie socio-économique, sur le rôle important du capital social dans la croissance à long terme. C'est le socle sur lequel des initiatives de **consolidation de la paix et de la sécurité** se construiront aussi bien au plan intérieur qu'au plan extérieur

B. LIGNES D' ACTIONS : DEFIS ET AXES D'INTERVENTIONS

L'analyse compréhensive des orientations des axes de concentration thématique de l'Etat définis dans le cadre de la SNDES 2012 – 17, et priorités formulées par la région de Sédhiou dans sa contribution à l'actualisation de la SNDES, indiquent un certain nombre de choix stratégiques :

- 1) la promotion des opportunités de création de richesses comme pivot des stratégies de lutte contre la pauvreté;

- 2) une meilleure organisation de l'égalité des chances dans la concrétisation de ces opportunités, notamment à travers le renforcement des capacités des populations pauvres et (iii) une protection plus étroite des groupes vulnérables;
- 3) des réponses plus efficaces à la demande sociale et une participation effective des populations dans la gestion des affaires de leurs communautés de base, notamment à travers une véritable politique de décentralisation et de développement local ;
- 4) une meilleure maîtrise des tendances démographiques ;
- 5) enfin, la promotion d'une culture de la paix, de la tolérance, afin de prévenir l'exclusion et la marginalisation des minorités au sein de chaque communauté de base.

Ramenées à la région de Sédhiou, ces choix stratégiques font remonter au moins trois défis majeurs.

1. DEFIS 01 : « L'AMELIORATION DURABLE DES REVENUS ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE GRACE AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES PORTEUSES ».

A) JUSTIFICATION

Le potentiel agrosylvopastorale de cette région est immense. Une bonne pluviométrie, un réseau hydrographique dense, des étendues de terres fertiles, de bonnes disponibilités en biomasse créent des conditions favorables au développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les marges de progression sur ces filières sont encore très importantes, au regard des volumes produits en dépit de l'état de sous-équipement des exploitants et leur faible niveau d'organisation. Les facteurs climatiques et pédologiques sont favorables aux spéculations diverses : le riz, le mil, le sorgho, le maïs et le fonio comme cultures céréalières et l'arachide, le coton et le sésame comme cultures de rente. L'arboriculture (anacardes, mangues, oranges, bananes, etc.) et le maraîchage sont également pratiqués partout dans la région. L'activité agricole mobilise plus de 80 % des populations de la région. Elle assure plus de 90 % des revenus et joue un rôle prépondérant et dynamique dans l'alimentation des populations. La région Sédhiou pourrait effectivement prétendre contribuer considérablement à la sécurité alimentaire du pays et au renforcement des ses exportations agricoles. Mais l'avancée des eaux salées et le tarissement de certains cours d'eau hypothèquent fortement les actions de développement. Les populations, aidées par l'Etat et les partenaires au développement, sont en mesure de lutter efficacement contre l'avancée des terres salées. Pour cela, il s'avère plus que nécessaire : (1) d'aménager des bassins de retenue d'eau: les populations appuyées par les partenaires au développement pourront, avec un fonds d'appui, réduire les énormes pertes d'eau constatées dans la région pendant l'hivernage ; (2) d'aménager les mares et les marigots: ces mêmes populations, dans des conditions identiques, parviendront à stocker pendant toute la saison morte, l'eau dans les mares et les marigots ; (3) de réaliser et réhabiliter des digues anti-sel. Aussi, des investissements judicieux dans trois « grappes de croissance » : (i) « **agriculture-agro-industries** », (ii) « **produits de la mer – aquaculture** », (iii) « **tourisme, industries culturelles et artisanat d'art** » devraient permettre d'enclencher le développement de micro entreprises de transformation et de services capables de produire de la richesse et d'induire de la création d'emplois durables dans les filières concernées.

B) LIGNES D' ACTIONS

Secteurs/Domaines	Objectifs Stratégiques	Lignes d' Actions
Augmentation des revenus des agriculteurs, pasteurs, pêcheurs, forestiers	<i>OS1. Doubler la productivité et la compétitivité des activités de production agrosylvopastorale et forestières d'ici 2017</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Elaboration d'un Schéma Collectif de Politique Régionale Agro-sylvo-pastorale ↗ Amélioration de l'approvisionnement en intrants et équipements agricoles ↗ Appui à la maîtrise de l'eau dans les exploitations agricoles ↗ Renforcement de la sécurité de l'élevage par la préservation et la gestion des ressources agropastorales ↗ Renforcement de la qualité et de la quantité de production de viande ↗ Appui à l'amélioration des techniques de production (ex: insémination artificielle bovine) ↗ Promotion de la pisciculture ↗ Aménagement de pêcheries continentales (en synergie avec les régions de Kolda et de Ziguinchor) ↗ Promotion de la plantation d'essences et de productions forestières
Gestion durable des Ressources naturelles	<i>OS2. Promouvoir des modes durables de gestion des ressources naturelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Harmonisation des outils de valorisation des forêts communautaires et classées ↗ Sensibilisation des populations à la gestion durable des ressources naturelles ↗ Appui aux initiatives locales de création et d'entretien d'Aires Marines Protégées et d'Aires de Patrimoine Communautaire ↗ Elaboration de POAS dans l'ensemble des CR avec, en prime, le « verdissement » des options d'occupation et d'aménagement des sols ↗ Réalisation de fermes-écoles pilotes écologiques

Secteurs/Domaines	Objectifs Stratégiques	Lignes d'Actions
Désenclavement des zones de production et d'écoulement des produits	<i>OS3. Améliorer l'accès physique aux zones de production</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Développement d'un programme de construction et de réhabilitation des pistes de production et de maillage avec les grands axes routiers ↗ Construction et Réhabilitation des grands axes routiers ↗ Construction de routes départementales ↗ Amélioration de la durabilité des pistes communautaires ↗
Valorisation des ressources locales	<i>OS4. Valoriser les productions locales</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Promotion de petites unités de transformations des produits agricoles, animaliers et forestiers ↗ Relèvement du niveau des infrastructures et équipements aéroportuaires, ferroviaires et maritimes/fluviaux ↗ Développement d'un programme de soutien au renforcement technique de petites unités locales de prestation de services (entretien et maintenance) ↗ Renforcement des capacités des organisations publiques et privées d'appui aux micros entreprises ↗ Valorisation du potentiel minier de la région
Amélioration de l'accès au système financier	<i>OS5. Développer l'accès au système financier</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Développement d'un fonds de garantie et d'assurance à la production et à la commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie ↗ Financement de l'implantation de nouvelles institutions de financement décentralisé.
Amélioration du cadre d'organisation des filières	<i>OS6. Renforcer les capacités des acteurs dans les filières</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Renforcement des capacités des organisations agricoles ↗ Renforcement des capacités des organisations des éleveurs ↗ Renforcement des capacités des organisations des pêcheurs

Secteurs/Domaines	Objectifs Stratégiques	Lignes d'Actions
		<ul style="list-style-type: none"> ↗ Renforcement des capacités des organisations des apiculteurs ↗ Renforcement des capacités des organisations des exploitants forestiers ↗ Tenue d'une foire annuelle des producteurs et artisans locaux
Développement du tourisme	OS7. Valoriser le potentiel touristique de la région	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Mise en place d'un fonds dédié de garantie des investissements dans le secteur du tourisme ↗ Réalisation d'une étude sur la valorisation des produits écotouristiques de la région ↗ Aménagement des sites historiques et naturels à forte valeur touristique ↗ Développement d'un processus « Ecolabélisation » des sites touristiques de la région ↗ Promotion de la destination Sédhiou

2. DEFI 02 : « LA VALORISATION DURABLE DU CAPITAL HUMAIN REGIONAL POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT LOCAL ».

A) JUSTIFICATION

L'analyse des faibles résultats de développement engrangés dans la région de Sédhiou tend à démontrer que le facteur humain n'est pas suffisamment valorisé à la mesure des enjeux de développement économique, social et environnemental. Les habitants de la région, en majorité dans la tranche des jeunes, ont besoin d'acquérir des connaissances, des savoir-faire et des savoirs utiles pour exploiter l'immense potentiel de production dont ils disposent sur leur territoire afin d'obtenir les changements souhaités. Le système d'éducation mis en place par l'Etat du Sénégal doit appuyer ce mouvement et s'y adapter. Le système de renforcement des capacités des acteurs doit s'orienter vers cette préoccupation, et adopter l'approche par la demande exprimée par les porteurs des métiers identifiés dans les chaînes de valeurs opportunes pour le territoire. Egalement, le dispositif d'offre de services de santé et d'eau potable se verra conséquent pour améliorer le bien-être des producteurs de biens et de services. La gouvernance des territoires de la région doit pouvoir contribuer à assurer cette capacité à agir en fournissant des emplois, de la santé, de l'éducation, un environnement de qualité, des loisirs, etc. Dans ce perspective, il sera important, aussi, d'analyser et d'agir sur les facteurs de disparités de genre et sur les iniquités que celles-ci induisent dans l'accès aux facteurs de production (la terre, les équipements et les intrants).

B) LIGNES D'ACTION

Secteurs/domaines	Objectifs Stratégiques	Mesures/Lignes d'actions
EDUCATION	<i>OS8. Garantir l'éducation pour tous en vue d'une meilleure valorisation du capital humain</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Construction et équipement d'établissements scolaires ↗ Résorption des abris provisoires ↗ Mise en place de mécanismes de gestion durable de l'entretien et de la maintenance des équipements et infrastructures scolaires ↗ Renforcement des capacités des personnels de l'enseignement ↗ Facilitation de l'accès aux matériels didactiques ↗ Mise en place de centres d'alphabétisation des adultes ↗ Stabilisation d'un système d'information en matière d'éducation
SANTE	<i>OS9. Développer l'approche territoriale de la formation technique et professionnelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Renforcement des programmes d'éducation et de formation environnementale ↗ Réalisation d'un Institut des Métiers de l'Agriculture Ecologique ↗ Construction, l'achèvement des infrastructures des postes de santé additionnels, la réhabilitation et l'équipement de structures de santé (cases, postes et centres de santé, hôpitaux)
	<i>OS10. Renforcer les capacités des systèmes de santé à fournir à tous des services sanitaires de base efficaces, accessibles et abordables</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Recrutement suffisant d'un personnel qualifié et renforcement des compétences ↗ Stabilisation d'un système d'informations en matière de santé, de protection sociale et de qualité du cadre de vie
HYDRAULIQUE	<i>OS11. Réaliser l'accès à l'eau potable pour tous en l'An 2017</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Travaux de forage, de réhabilitation d'ouvrages hydrauliques, d'extension de réseaux et de raccordement pour 31 communautés rurales

Secteurs/domaines	Objectifs Stratégiques	Mesures/Lignes d'actions
ASSAINISSEMENT	<i>OS12. Porter à plus de 50% la proportion de la population qui a accès à un assainissement adéquat d'ici 2018</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Réalisation d'ouvrages d'assainissement individuel ↗ Réalisation d'édicules publics ↗ Réalisation de systèmes de collecte et d'évacuation des eaux usées et pluviales ↗ Elaboration de plans locaux de gestion des déchets ↗ Création de décharges contrôlées ↗ Construction de latrines et de puits ↗ Equipement des CL en moyens de pré collecte et de transport des déchets ↗ Formation des CL pour assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures d'assainissement ↗ Formation des comités de salubrité et de relais communautaires à l'hygiène et assainissement
HABITAT ET CADRE DE VIE	<i>OS13. Promouvoir l'accès du plus grand nombre à un habitat et un cadre de vie écologiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Dotation des collectivités locales en PDU et cadastre rural ↗ Promotion de programmes d'habitation à loyer modéré ↗ Aménagement et réalisation et réhabilitation d'espaces verts urbains dans 9 communes ↗ Aménagement des berges du fleuve Casamance ↗ Aménagement de plantations d'axes routiers (rangées d'arbres) à l'entrée et à l'intérieur des communes ;
JEUNESSE – SPORT-LOISIRS	<i>OS14. Réduire l'exode des jeunes et renforcer l'apprentissage de la culture de l'excellence et de la créativité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Renforcer les programmes d'insertion socio-économique des jeunes ↗ Appui à la création d'infrastructures de sport ↗ Mise en œuvre de programmes spéciaux de participation citoyenne des jeunes et de leurs groupements au développement économique, social et culturel.
CULTURE	<i>OS15 Renforcer les moyens logistiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Dotation en infrastructures socioculturelles

Secteurs/domaines	Objectifs Stratégiques	Mesures/Lignes d'actions
	<i>d'expression culturelle des populations</i>	
TIC	<i>OS16. Développer et moderniser l'offre de téléservices en milieu rural et urbain</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Développer et moderniser les infrastructures de télécommunications ↗ Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation adaptés aux besoins des filières des TIC ↗ Programme d'appui aux radios communautaires ↗ Appui aux initiatives d'implantation de téléservices dans les zones les plus enclavées
ENERGIE	<i>OS17. Développer la couverture des besoins en énergie des populations</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Promotion des « écoconstructions » pour améliorer l'efficacité énergétique ↗ Diversification des sources d'énergie (solaire, éolienne, biomasse etc.)
GESTION DE LA PAIX ET DE LA STABILITE SOCIALE	<i>OS18. Renforcer les capacités collectives de prévention et de gestion de la paix et de la stabilité sociale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Mise en place d'un système généralisé de protection sociale ↗ Promotion de la scolarisation et du maintien des groupes vulnérables (les filles et les handicapés) à l'école. ↗ Amélioration de la situation socio économique des personnes en situation handicapée ou victimes physiques du conflit ↗ Amélioration de l'accès aux dispositifs de protection de l'enfance ↗ Mise en place des dispositifs décentralisés (région, département, CR) de collecte et de gestion de données sur les cibles vulnérables
GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	<i>OS19. Développer les capacités collectives de prévention et d'intervention sur les risques et catastrophes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Renforcement des systèmes d'alerte et de réponse rapide aux catastrophes

3. DEFI 03 : « LA PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE LOCALE CAPABLE GERER LA SECURITE, LA PAIX SOCIALE ET LA DIVERSITE ».

A) IUSTIFICATION

Dans le cadre du transfert des compétences, les collectivités territoriales, qui attendent de l'Etat des compensations financières, doivent construire et planifier leur développement à partir des initiatives locales pour, par et avec les populations locales. Sous ce rapport, le développement territorial fait référence aux espaces et considère comme cruciale, la mise en place d'une gouvernance efficace, associant les différents acteurs de l'espace local. Il valorise les ressources d'un territoire pour les groupes qui l'occupent. Il est global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles. Il met en mouvement des **familles d'acteurs** qui cherchent à promouvoir leur **bien être (besoins pressentis)** sur un **territoire** précis, à un moment donné, à travers des mécanismes de **gouvernance** appropriés. La collaboration entre acteurs est nécessaire pour induire des approches innovantes, de nouveaux mécanismes de partage des compétences et des capacités, l'accès à plus de ressources (techniques, humaines, connaissances, infrastructures, finances), de nouveaux réseaux (dynamiques), l'accroissement de la compréhension mutuelle, l'amélioration des performances. Concernant la région de Sédhiou, d'une manière globale, les bases de la coproduction sur le territoire demeurent encore assez restreintes. Aussi, la mobilisation des ressources est problématique et les capacités des acteurs sont faibles. Ceci est particulièrement contraignant pour la région qui ne dispose pas d'une fiscalité propre. Par ailleurs, la diversité des communautés qui composent la population de la région, avec des passés différents, détermine une hétérogénéité de la réalité sociale et préjuge d'un présent potentiellement conflictuel. Elle explique, surtout, la concomitance, sur les mêmes territoires, de modes de régulation, s'inspirant les uns du droit positif, les autres, des traditions séculaires propres aux différentes communautés. Mais la protection des Droits Humains a, au 21^{ème} siècle, une résonance qui transcende les spécificités territoriales et communautaires. Elle est devenue une exigence de la globalisation, l'idée que certains droits (l'éducation, la santé, l'alimentation, la dignité humaine...) sont inhérents à notre nature humaine et que leur préservation est une responsabilité commune, qui engage solidairement tous les Etats, toutes les Nations, toutes les organisations, tous les individus. Mais pour des sociétés, des communautés en transition, comme cela est le cas dans la région de Sédhiou, les changements profonds que cela nécessite, exigent du temps et, surtout des processus d'apprentissage qui engagent tous les individus, les groupes d'individus, les institutions.

B) LIGNES D' ACTIONS

Secteurs/domaines	Objectifs Stratégiques	Mesures/Lignes d'actions
DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	OS20 Renforcer les capacités techniques et humaines des acteurs du développement local	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Elaboration d'un cadre de suivi des performances des CL ↗ Elaboration et mise en œuvre de plan de renforcement des capacités des acteurs locaux ↗ Construction d'un siège fonctionnel pour l'ARD
	OS21 Renforcer les dispositifs de coproduction des acteurs du	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Elaboration et mise en œuvre des documents de planification (PLD, PIC, PRDI)

Secteurs/domaines	Objectifs Stratégiques	Mesures/Lignes d'actions
	développement local	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Elaboration de budgets participatifs ↗ Opérationnalisation des cadres de concertation unifiés ↗ Opérationnalisation de la conférence d'harmonisation
	OS22 Renforcer les capacités de mobilisation de ressources financières pour le développement local	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Valorisation des projets et programmes locaux ↗ Développement de la coopération décentralisée ↗ Développement Partenariat Public Privé
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	OS23 Territorialiser les stratégies et approches d'intervention des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Renforcement de l'appropriation des différents documents de référence en aménagement territorial de la région
	OS24 Articuler les différents échelons de territoires pour réaliser les solidarités économiques et renforcer la paix et la sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Construction d'un système d'informations territorial ↗ Délimitation des territoires de toutes les CL ↗ Développement d'initiatives de promotion et de renforcement de l'intercommunalité. ↗ Conduite d'initiatives de coopération décentralisée avec les collectivités locales, les organismes publics ou privés étrangers ou internationaux, des zones transfrontalières.
	OS25 Développer l'attractivité des grands pôles économiques, climatiques et religieux, et faciliter de nouveaux pôles potentiels	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Valorisation des actuels pôles de croissance et promotion de l'émergence de nouveaux pôles stratégiques, valorisant les possibilités de reconversion économiques et sociales liées à l'économie verte.
ADMINISTRATION LOCALE ET DECONCENTRATION	OS26 Renforcer les capacités d'intervention des administrations locales et des services techniques déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Renforcement de l'appui institutionnel aux Administrations Locales et aux Services Techniques Déconcentrés.
EDUCATION AUX DROITS HUMAINS	OS27. Des communautés en transition entre tradition et modernité	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Renforcer l'accès à des matériel/outils didactiques nécessaires pour l'intégration de l'éducation aux droits humains à l'usage de tous les acteurs

Secteurs/domaines	Objectifs Stratégiques	Mesures/Lignes d'actions
		<ul style="list-style-type: none"> ↗ Former les acteurs du système éducatif en matière d'éducation aux droits humains, à la paix et à la démocratie ↗ Mettre en place un dispositif de médiatisation permettant de sensibiliser tous les acteurs sur les Droits Humains ↗ Valoriser le patrimoine historique et culturel et le traduire en puissants leviers d'intégration institutionnelle et sociale entre les différentes communautés
INEGALITES DE GENRE ET DE SEXE	OS28. Renforcer la position économique et sociale des groupes les plus vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Renforcer les programmes de promotion des groupements économiques féminins ↗ Renforcer les programmes de protection de l'enfant

VI. PROGRAMME D' ACTIONS REGIONAL INTEGRE

A. CADRE D' ORGANISATION DES INVESTISSEMENTS

Le PRDI, comme son nom l'évoque, est le document de planification qui intègre l'ensemble des intentions d'investissements dans la région, qu'elles ciblent et relèvent de la région elle-même, en tant qu'entité décentralisée, ou de la commune, ou de la communauté rurale. Ce programme d'investissements intégré doit ainsi **être en cohérence avec les besoins d'investissements identifiés dans les PIC et dans les PLD, tout en prenant en compte le programme de financement spécifique à la région** et qui concerne, généralement, les actions d'intérêt régional pour toute la région.

Le Plan d'Investissement Intégré de la région de Sédhiou, pour la période 2013 à 2018, sera principalement basé sur les projections faites dans le cadre de l'actualisation de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES), laquelle avait déjà tenu compte des PIC et des PLD déjà disponibles et valorisé les contributions des différents sectoriels présents dans la région.

C'est un ambitieux programme d'investissement qui se justifie par l'intention exprimée par les populations de la région d'opérer à un rattrapage par rapport aux autres régions. Le constat est que sur la quasi-totalité des indicateurs de développement, la région de Sédhiou est à la traîne. Cet état de fait est en décalage avec les énormes potentialités en ressources naturelles dont dispose la région de Sédhiou et avec ses atouts géographiques, en tant que région frontalière et carrefour sous-régional.

Dans cette perspective, la distribution des investissements indique clairement que le désenclavement interne et externe de la région constitue la préoccupation principale des populations et des acteurs institutionnels régionaux. Des financements stratégiques sur les grandes voies de communication, sur les pistes communautaires et les pistes de production, sur la diversification des moyens de transport (aérien, fluvial, mais aussi en terme de moyens intermédiaires de transport) doivent créer un environnement suffisamment attractif pour attirer les investissements privés et valoriser tout le potentiel économique de la région.

En même temps, conscients de la nécessité de gérer durablement tout ce précieux capital naturel et anticiper les nouveaux paradigmes de développement liés aux changements climatiques et à la raréfaction des ressources naturelles au niveau mondial, la région a décidé de passer systématiquement au « tamis du développement durable » toutes ses options de stratégie de développement. La région de Sédhiou se voudrait ainsi une région pilote pour la promotion du développement durable au Sénégal. Dans ce domaine, le plus important investissement ira vers la préparation du capital humain de la région à un modèle écologique de développement économique et social. Cela concerne le test et la

validation de systèmes alternatifs de production, de transformation, de consommation, d'éducation, de formation, de santé, de transport, d'habitat et de cadre de vie, de gouvernance.

B. PROJECTIONS

1. AXE 1 : CROISSANCE, PRODUCTIVITE ET CREATION DE RICHESSES

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
1.1.1 Réalisation d'un Schéma Régional d'Aménagement Agro-sylvo-pastoral	60				60	6	12	24	12	3	3
1.2.1 Mise en place d'un Fonds de garantie au crédit agricole		1 000	1 000	1 000	3 000	300	600	1 200	600	150	150
1.3.1 Aménagement de 8000 ha de Vallées		2 000	2 000		4 000	400	800	1 600	800	200	200
1.3.2 Réalisation de 6000 ha de périmètres irrigués rizicoles avec maîtrise de l'eau		1 500	1 500	1 500	4 500	450	900	1 800	900	225	225
1.3.3 Appui à la réalisation de 12 000 ha de périmètres arboricoles		1 800	1 800	1 800	5 400	540	1 080	2 160	1 080	270	270
1.3.4 Réaliser et réhabiliter les digues anti-sel pour récupérer environ 18 000 ha de terre		2 100	2 100		4 200	420	840	1 680	840	210	210

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
1.4.1 Aménagement de 9 000 ha de champs de cultures fourragères		750	750	750	2 250	225	450	900	450	113	113
1.5.1 Réalisation d'une clinique et d'une pharmacie vétérinaire privée dans chaque département		50	5	25	80	8	16	32	16	4	4
1.5.2 Construction de 03 Complexes "Marché de Bétail/Aires d'Abattage"		60	60	60	180	18	36	72	36	9	9
1.6.1 Sélection et diffusion de géniteurs Ndama		125	125	13	263	26	53	105	53	13	13
1.6.2 Etablissement d'une convention entre la Région de Sédhiou et le CRZ de Kolda	220				220	22	44	88	44	11	11
1.7.1 Réalisation à but démonstratif de 30 ha de bassins de pisciculture		30	30	30	90	9	18	36	18	5	5
1.8.1 Réalisation d'un Schéma Collectif de Gestion Ecosystémique des Ressources halieutiques	20				20	2	4	8	4	1	1
1.8.2 Aménagement et Gestion des pêcheries continentales		200			200	20	40	80	40	10	10
1.9.1 Appui à la production de plants et la réalisation de plantations		200	200	200	600	60	120	240	120	30	30

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
2.1.1 Elaboration d'un Schéma collectif d'aménagement des forêts communautaires et classées	30				30	3	6	12	6	2	2
2.2.1 Création, redynamisation et équipement de 83 comités de lutte contre les feux de brousse		25	25	25	75	8	15	30	15	4	4
2.2.2 Ouverture de 200 km de pare-feux nus		25	25	50	100	10	20	40	20	5	5
2.2.3 Acquisition d'une unité de lutte contre les feux de brousse	"_				0	0	0	0	0	0	0
2.3.1 Elaboration d'un Plan Directeur Régional d'Affectation et de Gestion des Zones Amodiées	38				38	4	8	15	8	2	2
2.4.1 Elaboration et actualisation de 31 POAS orientés vers la promotion de l'économie verte		55	55	45	155	16	31	62	31	8	8
2.5.1 Réalisation d'01 Ferme-école de formation en Agriculture Durable et Agro Transformation dans le Goudomp			950		950	95	190	380	190	48	48
3.1.1 Réalisation de 969 km de pistes de production		4 600	5 060	9 720	19 380	1 938	3 876	7 752	3 876	969	969

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
3.2.1 Réhabilitation de la RN6 (MCA): Axe entre Goudomp, Samine, Diattacounda, Ranaff	49 500				49 500	4 950	9 900	19 800	9 900	2 475	2 475
3.2.2 Bitumage de l'axe Boucle du Boudhié (133 km)	10 640				10 640	1 064	2 128	4 256	2 128	532	532
3.2.3 Bitumage de l'axe Diopcounda - Sandiniery - Baghere (50 km)	4 000				4 000	400	800	1 600	800	200	200
3.2.4 Bitumage de l'axe Maka - Kolibantang - Saré Tening (20 km)	1 600				1 600	160	320	640	320	80	80
3.2.5 Bitumage de l'axe Saré Alkaly - Bogal- Ndiamacouta (25)	2 000				2 000	200	400	800	400	100	100
3.2.6 Bitumage de l'axe Tanaff – frontière Guinée Bissao (10 km)	800				800	80	160	320	160	40	40
3.2.7 Etude de faisabilité de la construction de 03 Ponts sur le Fleuve Casamance	4 500				4 500	450	900	1 800	900	225	225
3.2.8 Réhabilitation de 220 km de routes goudronnées à l'intérieur du Département de MYF	220		3 700		3 920	392	784	1 568	784	196	196
3.2.9 Réhabiliter le barrage de Diop Counda	500										
3.3.1 Entretien de pistes de production		480	480	480	1 440	144	288	576	288	72	72

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
4.1.1 Subvention à l'implantation d'unités artisanales de transformation de produits agricoles: 30% pendant 03 ans		300	500	400	1 200	120	240	480	240	60	60
4.1.2 Subvention à l'implantation d'unités artisanales de transformation de produits de l'élevage: 30% pendant 03 ans		150	200	400	750	75	150	300	150	38	38
4.1.3 Subvention à l'implantation d'unités artisanales de transformation de produits halieutiques: 30% pendant 03 ans		120	90	30	240	24	48		48	12	12
4.1.4 Subvention à l'implantation d'unités artisanales de transformation de produits forestiers: 30% pendant 03 ans		200	200	200	600	60	120	240	120	30	30
4.2.1 Construction d'un aéroport à Diendé		5 000			5 000	500	1 000	2 000	1 000	250	250
4.2.2 Réalisation de 14 pontons et de 14 embarcadères		34	50		84	8	17	34	17	4	4
4.2.2 Construction de 02 fabriques de glace		50	50		100	10	20	40	20	5	5
4.2.2 Construction de 02 dépôt de glace		30	30		60	6	12	24	12	3	3
4.3.1 Réalisation (construction et équipement) de Maison-à-Outils dans chacun des 03 capitales départementales		300	300	300	900	90	180	360	180	45	45

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
4.3.2 Mise en place d'un programme de formation/recyclage en mécanique, métallurgie, électronique, maçonnerie, électricité, plomberie, menuiserie, ...		300	150	100	550	55	110	220	110	28	28
4.4.1 Mise en place et appui au fonctionnement d'un Bureau Régional de promotion des micro entreprises rattaché à ARD	750				750	75	150	300	150	38	38
4.5.1 Développement de partenariats entre le Conseil Régional et les universités/départements de géologie pour l'accueil d'étude de mémoire de fin d'étude dans la région de Sédhiou.	48				48	5	10	19	10	2	2
5.1.1 Fonds placé auprès des IMF de garantie et d'assurance à la commercialisation pour les filières agrosylvopastorales et forestières		1 000	1 000	1 000	3 000	300	600	1 200	600	150	150
5.2.1 Mesures de compensation incitatives (dérogations fiscales, affectations de terres, ...) à l'implantation d'IMF dans certaines localités des plus enclavées		100	150	300	550	55	110	220	110	28	28
6.1.1 Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières agricoles		100	100	100	300	30	60	120	60	15	15

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
6.2.1 Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières pastorales		50	50	50	150	15	30	60	30	8	8
6.3.1 Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières sylvicoles		25	25	25	75	8	15	30	15	4	4
6.4.1 Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières apicoles		15	15	15	45	5	9	18	9	2	2
6.5.1 Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières forestières		50	50	50	150	15	30	60	30	8	8
6.6.1 Fonds de soutien annuel à l'organisation de la Foire des produits locaux, via la Conseil Régional (contribution au FDL)	60				60	6	12	24	12	3	3
7.1.1 Fonds de promotion des investissements dans l'écotourisme	250	750	750	750	2 500	250	500	1 000	500	125	125
7.2.1 Conduite d'une étude des potentialités de développement de l'écotourisme dans la région de Kolda	25				25	3	5	10	5	1	1

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
7.3.1 Programme d'aménagement et de restauration des sites d'attraction écotouristique (appui régénération naturelle des écosystèmes de mangroves, des palmeraies et lutte contre les feux de brousse)	500				500	50	100	200	100	25	25
7.4.1 Elaboration d'un Manuel de procédures d'accréditation écologique des infrastructures d'accueil touristique	20				20	2	4	8	4	1	1
7.5.1 Subvention à la tenue d'un événement biennuel culturel fédérateur majeur.	125				125	13	25	50	25	6	6
TOTAUX	75 906	23 574	23 575	19 418	141 973	14 197	28 395	56 693	28 395	7 099	7 099

2. AXE 2: CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
8.1.1 Réalisation de 50 salles de classes équipée dans la Maternelle		120	90	90	300	30,00	60,00	120,00	60,00	15,00	15,00
8.1.2 Réalisation de 100 classes équipées dans l'élémentaire		240	180	180	600	60,00	120,00	240,00	2 400,00	30,00	30,00

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
8.1.3 Réalisation de 75 salles équipées dans le moyen et le secondaire	450				450	45,00	90,00	180,00	1 800,00	22,50	22,50
8.1.4 Réalisation de 25 salles équipées dans le Cycle Technique et Professionnel	150				150	15,00	30,00	60,00	600,00	7,50	7,50
8.2.1 Résorption de 100 abris provisoires par an et par département		4 320	3 240	3 240	10 800	1 080,00	2 160,00	4 320,00	43 200,00	540,00	540,00
8.3.1 Appui à la mise en place et le renforcement des capacités des Comités de Gestion des établissements		38	38	38	113	11,25	22,50	45,00	450,00	5,63	5,63
8.4.2. Recyclage des enseignants et personnel des Inspections	15	30	30	30	105	10,50	21,00	42,00	21,00	5,25	5,25
8.5.2. Renforcement de la dotation des CL pour l'achat de matériels scolaires	25	100	100	100	325	32,50	65,00	130,00	65,00	16,25	16,25
8.6.1 Ouverture de centres Alpha		250	150	100	500	50,00	100,00	200,00	100,00	25,00	25,00
9.1.1 Acquisition de matériels didactiques sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles	30	90	90	90	300	30,00	60,00	120,00	60,00	15,00	15,00
Construction d'un hôpital régional											
10.1.1 Relèvement du niveau de l'Hôpital de Sédhiou	1 500				1 500	150,00	300,00	600,00	300,00	75,00	75,00
10.1.2 Construction et réhabilitation de centres de santé		150	250	250	650	65,00	130,00	260,00	130,00	32,50	32,50
10.1.3 Construction et réhabilitation de postes de santé, de cases de santé, de maternités et de		500	500	1 000	2 000	200,00	400,00	800,00	400,00	100,00	100,00
10.2.1 Recrutement de personnel de santé additionnel	200	300	300	200	1 000	100,00	200,00	400,00	200,00	50,00	50,00
10.2.2 Recyclage du personnel de santé	18	30	30	30	108	10,80	21,60	43,20	21,60	5,40	5,40
Développement des mutuelles de santé											
11.1.1 Mise en œuvre de 30 projets de réhabilitation, extension de réseau, raccordement de villages sur		2 588	2 588	5 175	10 350	1 035,00	2 070,00	4 140,00	2 070,00	517,50	517,50

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
11.1.2 Construction de 24 nouvelles AEMV		1 678	2 517	2 517	6 713	671,28	1 342,56	2 685,12	1 342,56	335,64	335,64
11.1.3 Construction de nouveaux châteaux d'eau		120	120	200	440	44,00	88,00	176,00	88,00	22,00	22,00
11.1.4 Réalisation de forages courts et puits équipés de pompes manuelles		825	1 925	1 650	4 400	440,00	880,00	1 760,00	880,00	220,00	220,00
11.1.5 Réalisation du curage et du profilage des plans d'eau											
12.1.1 Réalisation de 15 000 ouvrages d'assainissement individuel		1 224	306	306	1 836	183,61	367,21	734,42	367,21	91,80	91,80
12.2.1 Réalisation de 1 250 édifices publics		2 202	734	734	3 670	367,01	734,03	1 468,06	734,03	183,51	183,51
12.3.1 Réalisation de voiries à Sédhiou, Goudomp et Boukiling		2 000	1 500	1 000	4 500	450,00	900,00	1 800,00	900,00	225,00	225,00
12.4.1 Elaboration de plans locaux de gestion des déchets dans 10 communes		58	58	58	174	17,39	34,78	69,57	34,78	8,70	8,70
12.5.1 Etude de faisabilité et aménagement de décharges contrôlées à Sédhiou, Goudomp et		530	530	530	1 590	159,00	318,00	636,00	318,00	79,50	79,50
12.6.1 Construction de latrines et de puisards pour 33 CR et 500 par CR		867	867	867	2 600	260,00	520,00	1 040,00	520,00	130,00	130,00
12.7.1 Equipement en moyens de pré collecte et de transport des déchets dans 10 Communes et 31		318	318	250	886	88,64	177,27	354,55	177,27	44,32	44,32
12.8.1 Programme de formation pour 33 CR et 10 communes en maîtrise d'ouvrage des infrastructures		8	8	8	23	2,31	4,62	9,24	4,62	1,16	1,16
12.9.1 Formation des comités de salubrité et de relais communautaires à l'hygiène et assainissement pour 33		11	11	9	31	3,10	6,20	12,40	6,20	1,55	1,55
13.1.1 Réalisation d'un système de collecte et d'évacuation des eaux usées et pluviales'		45	45	45	135	13,50	27,00	54,00	27,00	6,75	6,75
13.1.2 Réalisation de 33 cadastres ruraux et mise en place de livres d'enregistrement dans toutes les CR de		66	66	66	198	19,80	39,60	79,20	39,60	9,90	9,90
13.2.1 Réalisation d'un programme de 1500 logements sociaux subventionnés à 3 500 000 unité		3 500	1 050	700	5 250	525,00	1 050,00	2 100,00	1 050,00	262,50	262,50

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
M.13.3.1 – Réalisation et réhabilitation d'espaces verts urbains		3	3	3	9	0,90	1,80	3,60	1,80	0,45	0,45
Mise en place de zones d'aménagement concertées (ZAC)											
13.4.1 Plantations de rangées d'arbres à l'entrée et à l'intérieur des 10 communes		75	60	45	180	18,00	36,00	72,00	36,00	9,00	9,00
14.1.1 Fonds régional de promotion économique des jeunes	500				500	50,00	100,00	200,00	100,00	25,00	25,00
14.1.2 Mise en place de 01 centre régional et de 02 centres départementaux de qualification technique et		375	180	180	735	73,50	147,00	294,00	147,00	36,75	36,75
14.1.3 Construction et mise en fonctionnement d'un Centre Conseil Adolescent à Goudomp et à Boukiling				200	200	20,00	40,00	80,00	40,00	10,00	10,00
14.1.4 Construction et mise en fonctionnement de CDEPS			245	245	490	49,00	98,00	196,00	98,00	24,50	24,50
Construction d'un stade régional à Sédhiou											
14.2.1 Réalisation de 03 Stade Municipal à Sédhiou, Goudomp et Boukiling		600	1 200	800	2 600	260,00	520,00	1 040,00	520,00	130,00	130,00
14.2.2 Réalisation d'une Arène Régionale à Sédhiou		200			200	20,00	40,00	80,00	40,00	10,00	10,00
14.3.1 Programme de promotion du civisme et de la citoyenneté en milieux jeunes		35	25	25	85	8,50	17,00	34,00	17,00	4,25	4,25
15.1.1 Aménagement de places d'animation culturelle publique dans les 10 communes		30	30	30	90	9,00	18,00	36,00	18,00	4,50	4,50
15.1.2 Construction de complexes culturels à Sédhiou, Goudomp, Boukiling		250	250	250	750	75,00	150,00	300,00	150,00	37,50	37,50
15.1.3 Construction d'un musée régional à Sédhiou	300				300	30,00	60,00	120,00	60,00	15,00	15,00
15.1.4 Equipement du Centre Culturel en logistique (Véhicule 4x4, une camionnette, deux motoTT, sono,	50				50	5,00	10,00	20,00	10,00	2,50	2,50
16.1.1 Mise en place d'un programme de relèvement du taux de couverture régionale en téléphonie d'un		7 000	4 000	4 000	15 000	1 500,00	3 000,00	60 000,00	3 000,00	750,00	750,00

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
16.2.1 Offre de programmes de formation adaptés aux besoins des TIC		25	15	15	55	5,50	11,00	22,00	11,00	2,75	2,75
16.3.1 Appui à la réalisation de radioscommunautaires		40	40	40	120	12,00	24,00	48,00	24,00	6,00	6,00
16.4.1 Subvention d'appui à l'installation de centre multimédias dans les zones les plus enclavées: 300		8	8	8	23	2,25	4,50	9,00	4,50	1,13	1,13
17.1.1 Programme de formation des techniciens du bâtiment en technologies "éco-constructions"	25	75	75	75	250	25,00	50,00	100,00	50,00	12,50	12,50
17.1.2 Campagnes d'information et de sensibilisation sur les "écoconstructions"		25	15	15	55	5,50	11,00	22,00	11,00	2,75	2,75
17.2.1 Réalisation de mini centrales solaires hybrides		350	175	175	700	70,00	140,00	280,00	140,00	35,00	35,00
17.2.2 Promotion de l'accès aux kits solaires: subvention de 100000 F/U pour une prévision de 5		250	150	100	500	50,00	100,00	200,00	100,00	25,00	25,00
17.2.3 Diffusion du projet expérimental de biomasse de Pata		100	75	75	250	25,00	50,00	100,00	50,00	12,50	12,50
18.1.1 Fonds d'appui à la mutualisation universelle (appui technique et financier à la promotion de		1 000	750	750	2 500	250,00	50,00	1 000,00	500,00	125,00	125,00
18.1.2 Appui à l'extension de 50 % de la couverture de la nutrition communautaire dans les zones enclavées les plus pauvres		200	200	200	600	60,00	120,00	240,00	120,00	30,00	30,00
18.1.3 Renforcement du cadre organisationnel des Aînés		50	40	40	130	13,00	26,00	52,00	26,00	6,50	6,50
18.1.4 Renforcement des dispositifs de réinsertion sociale des personnes déplacées		250	250	250	750	75,00	150,00	300,00	150,00	37,50	37,50
18.2.1 Fourniture de kits scolaires aux groupes vulnérables (les filles et les handicapés) au niveau de		63	45	45	153	15,31	30,63	61,25	30,63	7,66	7,66
18.3.1 Appui à la mise en place de programmes sociaux pour un meilleur accès aux centres de		90	45	30	165	16,50	33,00	66,00	33,00	8,25	8,25
18.3.2 Mise en place de programmes d'éducation intégratrice et de maintien des handicapés à l'école.		36	18	12	66	6,60	13,20	26,40	13,20	3,30	3,30
18.3.3 Appui en la mise en place d'un fonds de promotion économique pour le financement des		60	45	45	150	15,00	30,00	60,00	30,00	7,50	FAUX

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
18.4.1 Appui au renforcement des programmes de formation et de sensibilisation en planification		100	75	75	250	25,00	50,00	100,00	50,00	12,50	12,50
18.4.2 Appui à l'augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé maternelle et		75	50	50	175	17,50	FAUX	70,00	35,00	8,75	8,75
18.4.3 Développement de programmes de vaccination dans toutes les zones.		100	100	100	300	300,00	60,00	120,00	60,00	15,00	15,00
18.4.4 Lutte contre les maladies diarrhéiques et le paludisme chez les nouveau-nés et les enfants de moins		250	250	250	750	75,00	150,00	300,00	150,00	37,50	37,50
18.5.1 Réalisation d'une Base de Données Interactives sur les groupes vulnérables reliée aux établissements	250				250	25,00	50,00	100,00	50,00	12,50	12,50
19.1.1 Définition d'un Plan ORSEC Régional et provision d'un Fonds d'Urgence	1 000				1 000	100,00	200,00	400,00	200,00	50,00	50,00
BESOINS DE FINANCEMENT DE L'AXE	4 513	33 921	26 054	27 590	92 078	9 478	17 931	90 831	64 443	4 604	4 596

3. AXE 3 : GOUVERNANCE, INSTITUTIONS, PAIX ET SECURITE

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Mise en place et fonctionnement d'un système de monitoring des CL logé à l'ARD	25				25	3	5	10	5	1	1
Elaboration d'un Plan de marketing et de communication pour la Région											
Appui à l'ARD à la systématisation du compte rendu et du partage des bilans annuels de 33 CLR, 10 communes et le Conseil Régional	50				50	5	10	20	10	3	3
Mise en place d'un programme de formation et de recyclage des agents de la fonction publique locale et des STD	15	18	18	15	65	7	13	26	13	3	3
Construction et équipement de locaux à usage de bureaux pour l'ARD	125				125	13	25	50	25	6	6

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Elaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) 2013-38</i>	28				28	3	6	11	6	1	1
<i>Elaboration et mise à jour de 10 PIC</i>		15	15	15	45	5	9	18	9	2	2
<i>Elaboration et mise à jour de 33 PLD</i>		77	77	77	231	23	46	92	46	12	12
<i>Extension du budget participatif à l'ensemble des 31 CR et 10 communes + le Conseil régional</i>	13	105	105	90	313	31	63	125	63	16	16
<i>Tenue d'un atelier régional d'harmonisation des cadres de concertation</i>	5				5	1	1	2	1	0	0
<i>Services de consultance pour la réalisation d'un Manuel de procédures du Cadre de Concertation Unifié</i>	5				5	0	1	2	1	0	0
<i>Appui à la préparation, la tenue et le suivi des Conférences d'Harmonisation (02 cycles annuels)</i>	50				50	5	10	20	10	3	3
<i>Institution d'une conférence annuelle budgétaire départementale CL/Partenaires et projets</i>	13	25	25	25	88	9	18	35	18	4	4
<i>Tenue de 02 Journées Annuelles de la Coopération Décentralisée en partenariat avec les régions de Ziguinchor et de Kolda(organisation annuelle tournante)</i>	20				20	2	4	8	4	1	1
<i>Fonds d'Appui à des missions de prospection et de négociation de partenariats de coopération décentralisée</i>	25	14	14	9	62	6	12	25	12	3	3
<i>Elaboration et diffusion d'un guide de l'investisseur privé en région de Kolda</i>	15				15	2	3	6	3	1	1
<i>Contribution de la région à l'acquisition, dans le cadre de l'Entente Inter-Régionale, des services conseils d'un expert en montage de partenariats Public Privé</i>	40				40	4	8	16	8	2	2
<i>Production et diffusion large de supports de présentation didactique du SRAT 2013 – 38 ainsi que des différents schémas collectifs</i>	15				15	2	3	6	3	1	1
<i>Tenue d'ateliers départementaux d'orientation sur le SRAT et sur les Schémas Collectifs</i>	5				5	0	1	2	1	0	0
<i>Elaboration d'une Charte régionale de Coopération Territoriale</i>	10				10	1	2	4	2	1	1
<i>Elaboration d'un Système Géoréférencié du territoire régional</i>	50				50	5	10	20	10	3	3
<i>Réactualisation de la carte administrative et territoriale de la région</i>	50				50	5	10	20	10	3	3

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Bounkiling		2013	2014	2015	2016	2017	2018
Appui à la promotion de trois GIC départementaux		100	100	100	300	30	60	120	60	15	15
Réalisation du projet de création d'une Entente Interrégionale Kolda, Ziguinchor, Sédhiou (Contribution de Sédhiou à la mise en place et le fonctionnement)	20				20	2	4	8	4	1	1
Tenue d'une Revue Biannuelle Concertée sur l'Etat du Développement Territorial dans les régions de Kolda, Ziguinchor et Sédhiou (contribution de la région à...)	10				10	1	2	4	2	1	1
Facilitation de missions annuelles de concertation avec les autorités administratives et locales des zones frontalières avec la Gambie et la Guinée Bissau	19				19	2	4	8	4	1	1
Contribution de la région à la tenue de rencontres thématiques annuelles transfrontalières	13				13	1	3	5	3	1	1
Réalisation d'une étude sur les stratégies de valorisation optimales des pôles de croissance actuels ou potentiels de la région	25				25	3	5	10	5	1	1
Construction, Réhabilitation et équipement des bâtiments administratifs	100	300	300	500	1 200	120	240	480	240	60	60
Renforcement des moyens techniques (véhicules, informatique et bureautique, télécommunication...) des administrations publiques	75	150	150	300	675	68	135	270	135	34	34
Renforcement des moyens humains des services techniques déconcentrés et des administrations locales	30	90	90	150	360	36	72	144	72	18	18
Acquisition et diffusion de matériels/outils didactiques sur les Droits Humains auprès des établissements d'enseignement, des structures de santé, des		50	38	38	125	13	25	50	25	6	6
Développement de sessions de formation et d'orientation sur l'éducation aux Droits Humains dédiées aux enseignants		75	50	40	165	17	33	66	33	8	8
Tenue d'une rencontre régionale bi-annuelle sur « l'Etat des Droits Humains » dans la région de Sédhiou	15				15	2	3	6	3	1	1
Parrainage d'émissions interactives sur les Droits Humains		25	13	13	50	5	10	20	10	3	3
Appui au développement d'un plan de communication pour un changement de pratiques à l'égard des femmes et des jeunes filles (mariages et grossesses		35	25	25	85	9	17	34	17	4	4
Appui à la dynamisation des événements sociaux et culturels spécifiques aux communautés, aux terroirs et aux quartiers		50	38	38	125	13	25	50	25	6	6
Formation des femmes dans leurs principaux domaines d'activités : maraîchage, transformation des produits locaux, artisanat, petit commerce (marketing), etc.		350	250	250	850	85	170	340	170	43	43
Facilitation de l'accès à la terre, aux intrants agricoles et aux équipements pour les femmes rurales (décortiqueuses à riz, moulins à céréales, presses à huile de		250	250	250	750	75	150	300	150	38	38

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions FCFA)				Coûts totaux	Répartition des investissements					
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Mise en œuvre de programmes de sensibilisation pour l'accès et le maintien des filles à l'école.		25	18	18	60	6	12	24	12	3	3
Diffusion au niveau des 33 Cr et 10 communes des expériences en cours d'installation de « conseil municipal des enfants » et de « conseil rural des		18	35	30	83	8	17	33	17	4	4
BESOINS DE FINANCEMENT DE L'AXE	863	1 771	1 609	1 981	6 224	622	1 245	2 490	1 245	311	311

VII. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE LA REGION (PIR)

A. CADRE D'ORGANISATION DES INVESTISSEMENTS

Le programme d'investissement de la région est, pour sa part, extrait du programme d'investissement intégré et concerne les **intentions de financement relevant spécifiquement de la région, en tant qu'ordre de collectivité.**

L'orientation de ces investissements est encadrée par le code des collectivités locales qui répartit les compétences transférées à chaque ordre de collectivité locale (la région, la commune, la communauté rurale) et en définit les responsabilités, à côté, bien entendu, des compétences générales en matière de développement local reconnues aux collectivités locales.

Le tableau ci-dessous indique les compétences transférées à la région et les responsabilités y attachées. Ces compétences relèvent : du domaine foncier, de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, de la santé, la population et les actions sociales, de la jeunesse, des sport et des loisirs, de la culture, de l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle, de la planification, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisation et de l'habitat.

	DOMAINES DE COMPETENCES	Responsabilités de la région
1	Domaines Foncier	Responsabilité partagée avec l'Etat : Domaine privé de l'Etat et le Domaine public
2	Environnement et gestion des ressources naturelles	Gestion protection et entretien des forêts, sites protégés, faunes et eaux continentales. Réalisation de pare-feux et mise à feu précoce. Répartition des quotas d'exploitation forestière. Création de brigades volontaires pour la protection de l'environnement.
3	Santé, population et actions sociales	Gestion entretien et équipement des hôpitaux régionaux et départementaux. Mise en œuvre de mesures de prévention et d'hygiène. Participation à l'entretien et à la gestion de centre de promotion et de réinsertion sociale et de centres de santé situés au niveau des communautés rurales.

	DOMAINES DE COMPETENCES	Responsabilités de la région
4	Jeunesse, sport et loisirs	Autorisation d'ouverture des collectivités éducatives. Réalisation d'infrastructures de proximité, socioéducatives et sportives à statut régional. Contrôle des activités physiques et sportives au niveau régional. Gestion des personnels mis à disposition.
5	Culture	Promotion, épanouissement et développement des activités culturelles Suivi des sites et monuments historiques Organisations de journées culturelles, manifestations culturelles traditionnelles et de concours littéraires et artistiques Création orchestre et ensemble lyrique traditionnel, de troupes théâtrales, centre socioculturel et bibliothèques.
6	Education, alphabétisation et formation professionnelle	Participation à la gestion à l'administration, à l'équipement et à l'entretien des lycées, collèges et centres de formation professionnelle. Allocation de bourses d'aide et scolaires Elaboration exécution et synthèse des plans d'élimination de l'analphabétisme Formation et recrutement des alphabétiseurs Maîtrise de la distribution fonctionnelle des langues du pays et la mise au point de la carte linguistique Organisation de concours en langues nationales Promotion de la presse parlée et écrite en langues nationales Mise à jour du catalogue des éditeurs, auteurs et œuvres en langues nationales Application des mesures afférentes à l'utilisation des langues à l'utilisation des langues nationales dans l'administration
7	Planification	Elaborer et exécuter des Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI). Coordination des actions de développement de la région. Passation de contrat plan pour réaliser les objectifs de développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique
8	Aménagement du territoire	Elaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) en veillant à sa cohérence avec le plan national.
9	Urbanisation et habitat	Approbation des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU). Soutien à l'action des communes et communautés rurales en matière d'urbanisme et d'habitat.

B. PROJECTIONS PIR

1. PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS SUR L'AXE 1 : CROISSANCE, PRODUCTIVITE ET CREATION DE RICHESSES

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de Fcfa)	Coûts totaux	Répartition des investissements					
			2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
1.1.1 Réalisation d'un Schéma Régional d'Aménagement Agro-sylvo-pastoral	60	60	6	12	24	12	3	3
1.6.2 Etablissement d'une convention entre la Région et le CRZ de Kolda	220	220	22	44	88	44	11	11
1.8.1 Réalisation d'un Schéma Collectif de Gestion Ecosystémique des Ressources halieutiques	20	20	2	4	8	4	1	1
2.1.1 Elaboration d'un Schéma collectif d'aménagement des forêts communautaires et classées	30	30	3	6	12	6	2	2
2.3.1 Elaboration d'un Plan Directeur Régional d'Affectation et de Gestion des Zones Amodiées	25	25	3	5	10	5	1	1
4.4.1 Mise en place et appui au fonctionnement d'un Bureau Régional de promotion des micro entreprises rattaché à ARD	750	750	75	150	300	150	38	38
6.6.1 Fonds de soutien annuel à l'organisation de la Foire des produits locaux, via la Conseil Régional (contribution au FDL)	60	60	6	12	24	12	3	3
7.1.1 Fonds de promotion des investissements dans l'écotourisme	250	250	25	50	100	50	13	13
7.2.1 Conduite d'une étude des potentialités de développement de l'écotourisme dans la région de Sédhiou	25	25	3	5	10	5	1	1
7.3.1 Programme d'aménagement et de restauration des sites d'attraction écotouristique (appui régénération naturelle des écosystèmes de mangroves, des palmeraies et lutte contre les feux de	500	500	50	100	200	100	25	25

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions de Fcfa)	Coûts totaux	Répartition des investissements					
			2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
7.4.1 Elaboration d'un Manuel de procédures d'accréditation écologique des infrastructures d'accueil touristique	20	20	2	4	8	4	1	1
7.5.1 Subvention à la tenue d'un événement biannuel culturel fédérateur majeur.	125	125	13	25	50	25	6	6
TOTAUX	2 085	2 085	209	417	834	417	104	104

2. PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS SUR L'AXE 2 : CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation	Coûts totaux	Répartition des investissements					
			2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
8.1.3 Réalisation de 75 salles équipées dans le moyen et le secondaire	450	450	45,00	90,00	180,00	1 800,00	22,50	22,50
8.1.4 Réalisation de 25 salles équipées dans le Cycle Technique et Professionnel	60	60	6,00	12,00	24,00	240,00	3,00	3,00
8.4.2. Recyclage des enseignants et personnel des Inspections	15	15	1,50	3,00	6,00	3,00	0,75	0,75
8.5.2. Renforcement de la dotation des CL pour l'achat de matériels scolaires	25	25	2,50	5,00	10,00	5,00	1,25	1,25
9.1.1 Acquisition de matériels didactiques sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles	30	30	3,00	6,00	12,00	6,00	1,50	1,50
10.1.1 Relèvement du niveau de l'Hôpital de Sédhiou	1 500	1 500	150,00	300,00	600,00	300,00	75,00	75,00

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation	Coûts totaux	Répartition des investissements					
			2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
10.2.1 Recrutement de personnel médical additionnel	200	200	20,00	40,00	80,00	40,00	10,00	10,00
10.2.2 Recyclage du personnel médical	18	18	1,80	3,60	7,20	3,60	0,90	0,90
14.1.1 Fonds régional de promotion économique des jeunes	500	500	50,00	100,00	200,00	100,00	25,00	25,00
15.1.3 Construction d'un musée régional à Sédhiou	300	300	30,00	60,00	120,00	60,00	15,00	15,00
15.1.4 Equipement du Centre Culturel en logistique (Véhicule 4x4, une camionnette deux motoTT sans pont lumières projecteurs sodium)	50	50	5,00	10,00	20,00	10,00	2,50	2,50
17.1.1 Programme de formation des techniciens du bâtiment en technologies « éco-constructions »	25	25	2,50	5,00	10,00	5,00	1,25	1,25
18.5.1 Réalisation d'une Base de Données Interactives sur les groupes vulnérables reliée aux établissements de santé, d'enseignement ainsi qu'aux mutuelles de santé	250	250	25,00	50,00	100,00	50,00	12,50	12,50
BESOINS DE FINANCEMENT DE L'AXE	3 423	3 423	342	685	1 369	2 623	171	171

3. PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS SUR L'AXE 3 : GOUVERNANCE, INSTITUTIONS, PAIX ET SECURITE

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions FCFA)	Coûts totaux	Répartition des investissements					
			2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Mise en place et fonctionnement d'un système de monitoring des CL logé à l'ARD	25	25	3	5	10	5	1	1
Elaboration d'un plan de marketing et de communication pour la région								

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions FCFA)	Coûts totaux	Répartition des investissements					
			2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Appui à l'ARD à la systématisation du compte rendu et du partage des bilans annuels de 33 CLR, 10 communes et le Conseil Régional</i>	50	50	5	10	20	10	3	3
<i>Mise en place d'un programme de formation et de recyclage des agents de la fonction publique locale et des STD</i>	15	15	2	3	6	3	1	1
<i>Construction et équipement de locaux à usage de bureaux pour l'ARD</i>	125	125	13	25	50	25	6	6
<i>Elaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) 2013-38</i>	28	28	3	6	11	6	1	1
<i>Extension du budget participatif à l'ensemble des 31 CR et 10 communes + le Conseil régional</i>	13	13	1	3	5	3	1	1
<i>Tenue d'un atelier régional d'harmonisation des cadres de concertation</i>	5	5	1	1	2	1	0	0
<i>Services de consultance pour la réalisation d'un Manuel de procédures du Cadre de Concertation Unifié</i>	5	5	0	1	2	1	0	0
<i>Appui à la préparation, la tenue et le suivi des Conférences d'Harmonisation (02 cycles annuels)</i>	50	50	5	10	20	10	3	3
<i>Institution d'une conférence annuelle budgétaire départementale CL/Partenaires et projets</i>	13	13	1	3	5	3	1	1
<i>Tenue de 02 Journées Annuelles de la Coopération Décentralisée en partenariat avec les régions de Ziguinchor et de Kolda(organisation annuelle tournante)</i>	20	20	2	4	8	4	1	1
<i>Fonds d'Appui à des missions de prospection et de négociation de partenariats de coopération décentralisée</i>	25	25	3	5	10	5	1	1
<i>Elaboration et diffusion d'un guide de l'investisseur privé en région de Kolda</i>	15	15	2	3	6	3	1	1
<i>Contribution de la région à l'acquisition, dans le cadre de l'Entente Inter-Régionale, des services conseils d'un expert en montage de partenariats Public Privé</i>	40	40	4	8	16	8	2	2
<i>Production et diffusion large de supports de présentation didactique du SRAT 2013 – 38 ainsi que des différents schémas collectifs</i>	15	15	2	3	6	3	1	1
<i>Tenue d'ateliers départementaux d'orientation sur le SRAT et sur les Schémas Collectifs</i>	5	5	0	1	2	1	0	0
<i>Elaboration d'une Charte régionale de Coopération Territoriale</i>	10	10	1	2	4	2	1	1

Prévisions de réalisations 2013-17	Coûts et Localisation (en millions FCFA)	Coûts totaux	Répartition des investissements					
			2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Elaboration d'un Système Géoréférencé du territoire régional</i>	50	50	5	10	20	10	3	3
<i>Réactualisation de la carte administrative et territoriale de la région</i>	50	50	5	10	20	10	3	3
<i>Réalisation du projet de création d'une Entente Interrégionale Kolda, Ziguinchor, Sédhiou (Contribution de Sédhiou à la mise en place et le fonctionnement)</i>	20	20	2	4	8	4	1	1
<i>Tenue d'une Revue Biannuelle Concertée sur l'Etat du Développement Territorial dans les régions de Kolda, Ziguinchor et Sédhiou (contribution de la région à...)</i>	10	10	1	2	4	2	1	1
<i>Facilitation de missions annuelles de concertation avec les autorités administratives et locales des zones frontalières avec la Gambie et la Guinée Bissau</i>	19	19	2	4	8	4	1	1
<i>Contribution de la région à la tenue de rencontres thématiques annuelles transfrontalières</i>	13	13	1	3	5	3	1	1
<i>Réalisation d'une étude sur les stratégies de valorisation optimales des pôles de croissance actuels ou potentiels de la région</i>	25	25	3	5	10	5	1	1
<i>Construction, Réhabilitation et équipement des bâtiments administratifs</i>	100	100	10	20	40	20	5	5
<i>Renforcement des moyens techniques (véhicules, informatique et bureautique, télécommunication...) des administrations publiques</i>	75	75	8	15	30	15	4	4
<i>Renforcement des moyens humains des services techniques déconcentrés et des administrations locales</i>	30	30	3	6	12	6	2	2
<i>Tenue d'une rencontre régionale bi-annuelle sur "l'Etat des Droits Humains" dans la région de Sédhiou</i>	15	15	2	3	6	3	1	1
BESOINS DE FINANCEMENT DE L'AXE	863	863	86	173	345	173	43	43

VIII. FINANCEMENT DU PRDI

A. BUDGET DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT INTEGRE

Axes stratégiques	Coûts et Localisation (en millions FCFA)				Coûts totaux	Niveau prévu de réalisation des investissements					
	Répartition des investissements										
	Région	Sédhiou	Goudomp	Boukiling							
					Budget Total	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Axes stratégiques											
Axe 1: Croissance économique	75 906	23 574	23 575	19 418	141 973	14 197	28 395	56 693	28 395	7 099	7 099
Axe 2: Accès aux services sociaux de base	4 513	33 921	26 054	27 590	92 078	9 478	17 931	90 831	64 443	4 604	4 596
Axe 3: Bonne gouvernance, décentralisation et développement local	863	1 771	1 609	1 981	6 224	622	1 245	2 490	1 245	311	311
Budget Total	81 282	59 265	51 238	48 988	240 274	24 297	47 570	150 014	94 082	12 014	12 006

B. BUDGET DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE LA REGION

Axes stratégiques	Coûts totaux	Répartition des investissements					
		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Axes stratégiques							
Axe 1: Croissance économique	2 085	209	417	834	417	104	104
Axe 2: Accès aux services sociaux de base	3 423	342	685	1 369	2 623	171	
Axe 3: Bonne gouvernance, décentralisation et développement local	863	86	173	345	173	43	
Budget Total	6 371	637	1 274	2 549	3 212	319	104

C. STRATEGIE DE FINANCEMENT

Cette partie s'adresse aussi bien au Conseil Régional qu'aux autres collectivités locales (les communes et les communautés rurales) ; et elle traite de la mobilisation des ressources indiquées dans les plans d'investissement (PARI et PIR).

Ces ressources sont, soit gérées directement ou indirectement par les collectivités locales ; soit détenues et gérées par des tiers. Dans tous les cas de figures, leur particularité est que leurs destinations coïncident avec les priorités définies pour la région.

Trois niveaux de mobilisation des ressources sont ici identifiés :

- les ressources locales ;
- les transferts de l'Etat central ;
- les ressources de la coopération.

Le Conseil Régional interviendra sur plusieurs leviers

A) L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE REGIONAL

La région, même si elle n'a pas reçu des compétences spécifiques dans le domaine économique, est appelée à intervenir sur tous les domaines de développement du territoire, y compris le développement économique, au titre de ses compétences générales. La construction d'un **environnement économique régional attractif** est ainsi une préoccupation du Conseil du Régional.

Cela justifie l'intention de la Région de mobiliser ou de contribuer à mobiliser environ 2 milliards 995 millions, destinés à soutenir la croissance économique. Les investissements y afférents ciblent principalement (1) l'élaboration d'instruments de planification, (2) la mise en place de fonds leviers destinés à soutenir des initiatives de promotion économique au niveau régional et au niveau interrégional (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor), et, généralement les secteurs d'appui à la croissance qui entrent dans ses domaines spécifiques de compétences.

Avec l'appui de projets et programmes, le Conseil Régional mobilisera directement des ressources ou travaillera à orienter celles-ci vers le financement des grappes de croissances identifiées dans la région. A cette fin, le Conseil Régional investira principalement sur les outils de planification (Schéma Collectif, Aménagement...) qui donnent de la visibilité sur les potentialités de la région et organisent un cadre clair et rationnel d'exploitation du territoire. Sur la base de ces outils, le **Conseil Régional conduira des actions ciblées de communication et de marketing du territoire régional**, aux plans national et international, destinées à attirer des investisseurs et à nouer des partenariats dans le cadre de la coopération décentralisée.

Un levier sur lequel la Région est en train d'investir, avec ses homologues de Kolda et de Ziguinchor, est l'Entente Interrégionale Casamance. Cette Entente devrait constituer un outil d'intercommunalité stratégique capable d'appuyer les régions à développer et à conduire des projets intégrés de développement économique de la région, basés sur la valorisation des ressources locales et le marketing d'un « label Casamance ».

B) LA CONSOLIDATION DE L'APPUI BUDGETAIRE ET LA GENERALISATION DU BCI DECENTRALISE

(1) Consolidation de l'appui budgétaire

En soutien aux autres ordres de collectivité locale, la Région interviendra plus spécifiquement sur le **lobbying** et la **plaidoirie** en faveur de la consolidation du mécanisme d'**Appui Budgétaire**, et pour l'élargissement et la généralisation, à tous les secteurs, du **BCI Décentralisé**.

L'**appui budgétaire direct** auprès des collectivités locales, ciblé sur leurs programmes prioritaires d'investissement, est un mécanisme de financement des infrastructures et des services sociaux, expérimenté par la plupart des projets d'appui à la décentralisation et au développement local. Les projets jusqu'ici concernés s'inscrivent dans le cadre des actions de réduction de la pauvreté, de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, de gestion des terroirs villageois et mettent l'accent sur les groupes cibles vulnérables (femmes, jeunes à revenus faibles, personnes handicapées). Pour ces types de projets, les interventions sont basées sur l'approche par la demande et le transfert aux communautés de base de la responsabilité de l'identification, de la planification, de la mise en œuvre et le suivi-évaluation des infrastructures, équipements ou aménagements réalisés. Le mécanisme, régi dans le cadre des conventions liant l'Etat à ses partenaires, consiste, pour ce qui concerne les collectivités locales, à acheminer les ressources financières, dans les comptes de celles-ci, de façon sécurisée, en vue de réduire les coûts d'intermédiation et de transaction et, surtout, de contribuer à construire les capacités de maîtrise d'ouvrage locale..

(2) Généralisation du BCI décentralisé

La volonté d'approfondir la politique de décentralisation est illustrée, dans le domaine financier, par l'engagement de l'Etat à **décentraliser la gestion des ressources du budget consolidé d'investissement**, en expérimentant, depuis l'année financière 2004, le transfert aux collectivités locales, de la responsabilité de la gestion des dépenses d'investissement à exécuter sur leurs territoires respectifs, dans certains secteurs.

Au stade actuel, cette mesure est partiellement appliquée, car seuls les ministères de l'Education Nationale et de la Santé se sont engagés dans cette voie et pour certaines régions seulement (Kaolack, Louga, Diourbel, Fatick). Il sera opportun d'exploiter cette piste qui permettra aux collectivités de la région de porter des actions inscrites dans le BCI, une façon de concrétiser l'harmonisation des politiques nationales avec les échelons locaux.

Un plaidoyer auprès des autorités nationales, probablement dans le cadre de l'Entente Interrégionale, pour plus d'impact, doit déboucher sur la prise en compte de cette demande qui permettra de renforcer la proportion des ressources sûres des budgets des collectivités locales, et financer des actions de développement, en harmonie avec les politiques sectorielles des ministères.

C) LA VALORISATION DES RESSOURCES DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Parmi les neuf compétences transférées par la loi aux collectivités locales sénégalaises, à la région notamment, celle de la gestion des ressources naturelles, et notamment forestières, procure une source de revenus importante, notamment pour les collectivités locales riveraines des massifs forestiers au sud du pays.

La décentralisation concède ainsi un important pouvoir de gestion aux communautés rurales sur les espaces forestiers relevant de leurs limites administratives. Mais ces collectivités locales ont bien du mal à exercer leurs prérogatives nouvelles sur ces espaces qui sont des lieux convoités par divers acteurs dont les pratiques d'appropriation sont également rendues possibles par les mêmes lois. Ainsi, les possibilités pour des acteurs privés d'amodier des espaces de forêts communautaires pour créer des espaces cynégétiques et touristiques passent par l'avis du conseil rural certes, mais aussi par le conseil régional. **Ce dernier n'ayant pas de territoire à proprement parler, obtient par cette disposition, une opportunité d'accéder à des ressources naturelles et à des revenus supplémentaires.**

D) FONDS D'EMPRUNT

Il convient de souligner la possibilité donnée aux Collectivités locales, par la loi 96-06 (articles 252 et 336), de recourir à l'emprunt.

Cette disposition permettrait au Conseil Régional de financer des initiatives économiques génératrices de revenu. Malheureusement, au stade actuel, les collectivités locales ne disposent pas d'établissement qui leur est dédié pour le financement de telles activités.

Le Conseil Régional de Sédhiou, dans la cadre de l'Entente Interrégionale, devrait conduire des actions de marketing auprès des IMF, pour promouvoir de tels instruments de financement. Ce mécanisme permettrait d'alimenter un Fonds Régional de Développement Economique (FRDE) et serait un outil important dans le dispositif de lutte contre la pauvreté et l'immigration clandestine des jeunes, capable, aussi, de contribuer à l'amélioration des conditions des femmes par le financement de micro projets.

E) UN FONDS DE MOBILISATION DE CONTREPARTIE

Ce fonds permettrait à la Région, dans le cadre de ses compétences, en matière de responsabilités partagées, de coordonner la mobilisation, sur tout le territoire de la région, des contreparties nécessaires pour la réalisation d'infrastructures polarisantes, telles que le désenclavement, par exemple, dont le financement dépasse largement les capacités d'une seule collectivité locale.

Ce fonds de contrepartie peut être jumelé avec le FRDE, permettant ainsi de couvrir des volets liés à l'accès aux services de base, aux secteurs générateurs de revenus, car souvent les infrastructures ont des effets manifestes sur le développement de l'économie locale.

F) FONDS DE DOTATION

Les transferts financiers du budget de l'Etat à celui des collectivités locales se justifient à plus d'un titre : les collectivités locales assurent certaines charges au nom et pour le compte de

l'Etat: Etat civil, Police de la propriété, missions d'ordre public, et depuis 1997 de nouvelles compétences transférées

Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales peuvent prendre plusieurs formes :

- dotations générales pour contribuer au fonctionnement des collectivités locales ;
- fonds de concours pour participer au financement ciblé sur certains investissements ou au soutien à certaines politiques ;
- subventions d'équilibre pour contribuer à l'équilibre des budgets des collectivités locales ;
- reversement aux collectivités locales de ressources mobilisées par l'Etat auprès des partenaires au développement au titre de prêts ou de subventions pour des projets urbains et municipaux.

Le transfert de ressources financières nécessaires à l'accomplissement de missions transférées est rendu obligatoire par la loi. Ce principe permet aux collectivités locales de compenser les charges nouvelles auxquelles elles sont appelées à faire face suite à la prise en charges des compétences nouvellement transférées. Au stade actuel, 2 instruments sont les maillons essentiels du dispositif de financement des collectivités locales : le fonds de dotation et le fonds d'équipement.

En ce qui concerne le **F.E.C.L.**, il a déjà plus d'un quart de siècle d'existence, mais n'a pas réellement subi d'amélioration significative, quant à son montant global et son fonctionnement, malgré l'augmentation substantielle du nombre des collectivités locales du Sénégal.

Aux ressources qui viennent d'être passées en revue est venu s'ajouter récemment le **Fonds de Dotation de la Décentralisation (F.D.D.)** destiné à compenser le coût des charges découlant des compétences que la loi 96.07 a transférées aux régions, aux communes et aux communautés rurales. Le Fonds de dotation de la décentralisation est institué à la suite de la réforme de 1996 et notamment de l'application de la loi 96 08 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences.

Des actions de lobbying et de plaidoirie sont à mener auprès de l'Etat, pour lesquelles, le Conseil Régional doit prendre le lead, au niveau régional, mais en synergie avec les autres régions sont les suivantes. Ces actions doivent viser le relèvement conséquents des fonds de transfert et l'amélioration de la transparence dans les modes d'affectation des ressources.

G) LA COOPERATION DECENTRALISEE

Le législateur sénégalais donne aux collectivités locales sénégalaises la possibilité « d'entreprendre des actions de coopération qui donnent lieu à la signature de conventions avec des collectivités locales de pays étrangers ou des organismes internationaux publics ou privés de développement »).

La coopération décentralisée constitue un champ de la solidarité internationale impliquant, non plus des acteurs gouvernementaux, mais des collectivités décentralisées du nord qui s'engagent aux côtés de leurs consœurs du sud, pour mettre ensemble en œuvre des programmes sous-tendus uniquement par la solidarité et l'entraide entre peuples dans le but d'améliorer la gestion publique locale et les conditions de vie des populations.

Cette nouvelle forme de solidarité, plus souple et plus efficace que l'aide gouvernementale ou internationale, parce qu'impliquant directement les principaux concernés, constitue l'avenir de la coopération nord-sud.

Cette coopération, sous tous ses aspects, intervient efficacement dans les domaines de compétences des collectivités locales et donnent des résultats concrets, fruits d'un partenariat mutuellement profitable.

Le Conseil Régional de Sédhiou a un pari à jouer dans ce domaine, en tant que porte d'entrée et carte d'identité de la région. **Il doit, non seulement œuvrer à nouer des partenariats avec des collectivités du Nord, mais aussi, et surtout, appuyer les autres collectivités de la région à renforcer leurs performances dans ce domaine.** Il s'agit de développer une vision et une véritable stratégie de coopération décentralisées largement concertée entre les acteurs de la région.

IX. MECANISMES DE SUIVI ET D’EVALUATION

En sa qualité de maître d’œuvre du PRDI, le Conseil Régional est le premier responsable de sa mise en œuvre. Il s’appuie sur des **moyens**, des **instruments** et un **cadre institutionnel** spécifiques. Le PRDI est défini pour un horizon temporel de 6 ans au terme duquel il devra être actualisé, d’où la nécessité d’instaurer dès sa mise en application, un système de suivi-évaluation approprié.

A. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

La mise en œuvre du PDES incombe, de prime abord, au Conseil Régional de Sédhiou qui, pour ce faire, dispose de plusieurs opportunités non exclusives :

- le parrainage des projets par les Ministères techniques ;
- le financement des projets par le FECL ;
- le financement des projets par un fonds spécial ;
- la mise à contribution de la diaspora dans le financement des actions
- la contribution des populations bénéficiaires des actions à réaliser. Cette contribution peut être financière de préférence, mais également en nature sous la forme d’un investissement humain ou la mise à disposition d’une infrastructure de base ;
- l’apport des partenaires au développement (Projets, ONG, bailleurs de fonds) auprès desquels le Conseil Régional peut solliciter la prise en charge d’actions précises contenues dans le PAP ou par le biais des collectivités locales à travers la coopération décentralisée.

B. LES INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Le **Plan d’Actions Intégré (PARI)** et le **Plan d’Investissement Régional (PIR)** sont les instruments d’opérationnalisation du PRDI.

- Le PARI indique le cadre de référence consolidé pour tous les investissements prévus dans la région. C’est un document de programmation qui cherche à donner de la cohérence entre les projections déclinées par la Région, les communes et les communautés rurales.
- Le PIR indique spécifiquement les investissements prévus par la Région.
- Le SRAT 2012-37, constitue le cadre de référence à long terme des processus d’évaluation et de réactualisation du PRDI.

C. LES STRUCTURES ET INSTITUTIONS IMPLIQUEES

A l’échelle régionale, un comité de suivi-évaluation du PRDI est mis en place. L’Agence Régionale de Développement (ARD) en assure le secrétariat technique. Il se réunit une fois par

an, dans le cadre d'une revue annuelle, pour établir l'état d'avancement de la mise en œuvre du PRDI et prépare un rapport sur l'état d'avancement du PARI et du PIR.

A. LE MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le suivi de la mise en œuvre du DPES comprend :

- le suivi de la **progression** de la mise en œuvre du PRDI (ce sont les revues annuelles qui permettront l'analyse des écarts et les propositions de réajustements) ;
- l'évaluation de ses **impacts** à travers des indicateurs intermédiaires et de résultats (c'est l'évaluation pronostique qui estime objectivement les possibilités d'atteinte des cibles annuelles des indicateurs pour permettre de réviser les prévisions de performance) ;
- le suivi et l'évaluation de l'**exécution financière** et la mise en place d'un **système d'information et de communication**.
- l'**évaluation sommative ou finale**, réalisée à la fin de la mise en œuvre du PRDI, qui dresse un bilan général ; elle indique le niveau d'atteinte des objectifs et le degré de réussite globale en matière de politique économique et sociale entre 2013-2018.

X. CONCLUSION

La région de Sédhiou présente aussi l'un des niveaux de développement parmi les plus faibles des régions du Sénégal. En effet, **63,8%** de la population vivent au dessous du seuil de pauvreté.

Cette situation se caractérise par le tableau suivant :

- Taux brut de préscolarisation:** 10,04%
- Taux brut de scolarisation:** 129,40%
- Taux de morbidité palustre :** 0,83
- Accouchement assisté** 35%
- Taux de prévalence du SIDA :** 1,1%
- Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain** 37,3%
- Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain :** 22,5%
- Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural :** 8,1%

Face à ces contraintes récurrentes, les acteurs de la région, réunis lors du processus d'élaboration de la contribution régionale à l'élaboration de la SNDES, se sont accordés sur une vision du développement de la région de Sédhiou : « Sédhiou, une région **désenclavée** à l'intérieur comme à l'extérieur pour une **économie émergente et durable** dont les retombées positives sont réparties de manière **solidaire** dans un contexte de **paix** et de **sécurité** ».

Dans l'expression de cette vision, il apparaît que la région est consciente que parmi toutes les contraintes qui plombent son développement économique et social, l'enclavement et l'insécurité constituent les plus grands défis dont la résolution conditionne celle de tous les autres.

Les acteurs se sont aussi accordés sur les priorités d'intervention, en intelligence avec les orientations définies par l'Etat du Sénégal, en matière de politiques de développement économique et social et au regard des contraintes et potentialités particulières à la région de Sédhiou. Ces priorités sur :

- 1) la **mobilité** des personnes et des biens (routier, fluvial, aérien)
- 2) la **paix et la sécurité**,: culture de la paix, gestion partagée de la sécurité, réduction des sources de fracture sociale (iniquité de genre, marginalisation des groupes vulnérables, stigmatisation...)
- 3) la **bonne gouvernance: solidarités territoriales** (intercommunalité), **solidarités collectives** (dialogue entre les communautés), co-production entre les acteurs.

La région de Sédhiou est consciente de disposer de tous les atouts pour constituer un pôle majeur capable de peser sur les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture et de l'écotourisme. Elle dispose encore d'un potentiel énorme en ressources en eaux, en terres fertiles, en forêts, en faune et en paysage encore à peine entamé.

Mais tout ce potentiel, pour être valorisé, va nécessiter que la région investisse massivement sur le capital humain : en matière d'éducation et de formation ; en matière de santé et de

cadre de vie. C'est l'exigence si l'on veut résorber ce paradoxe entre le faible niveau de développement de la région et l'immensité des ressources naturelles dont elle dispose.

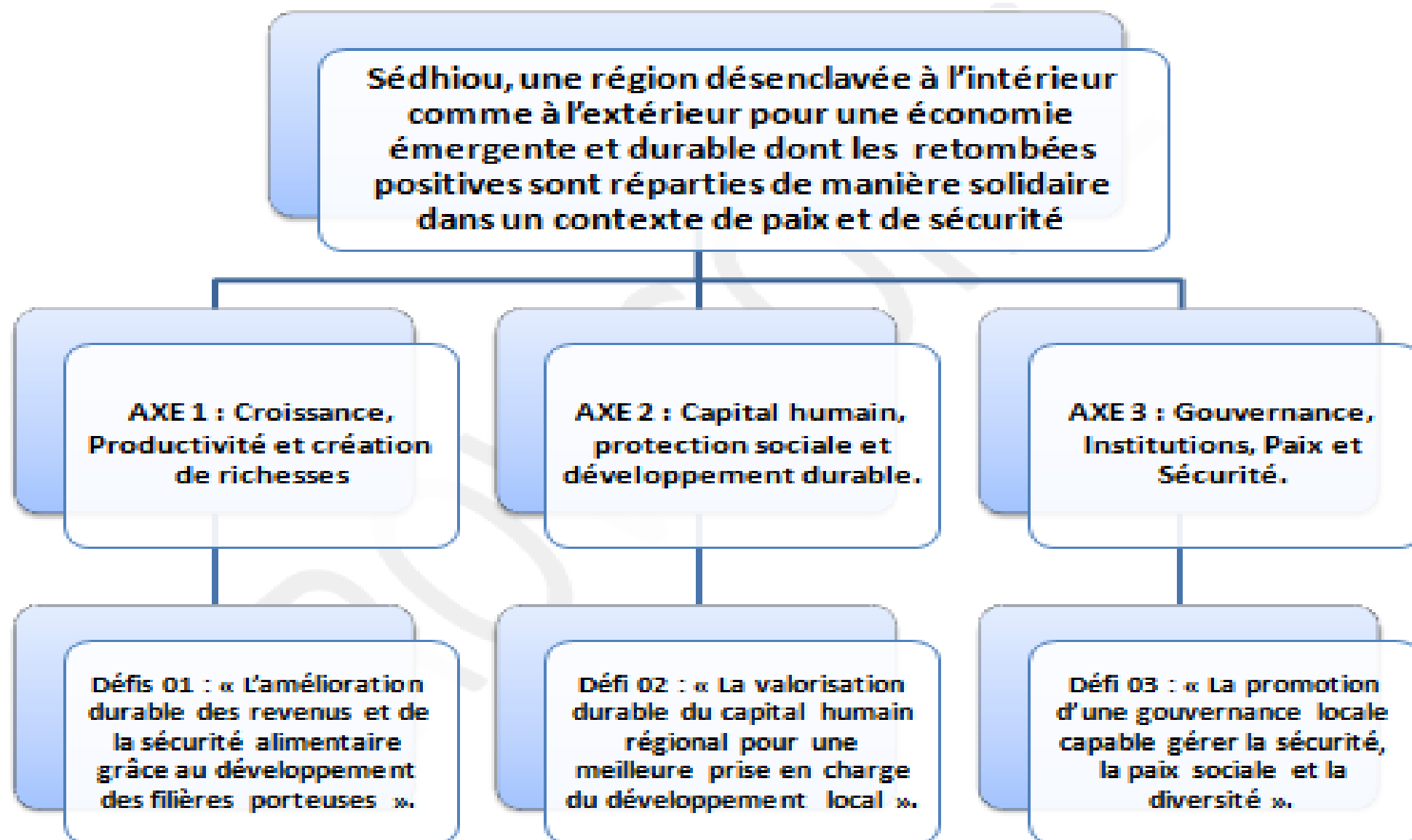
Enfin, tout cela nécessitera une mise en mouvement harmonieuse de tous les acteurs de la région. Une culture de la coproduction devra être promue autour de mécanismes de concertation et d'actions synergiques adaptés à tous les échelons du territoire de la région. Les capacités des acteurs et des institutions devront être relevées à la mesure des ambitions et des responsabilités conférées en matière de conduite des politiques de développement local.

Enfin, une culture de la paix et de l'équité devra sous-tendre toutes les initiatives de développement local, qu'elles soient de nature, économique, ou sociale ou culturelle. C'est une perspective globale de bonne gouvernance locale qui se dessine ainsi, que le PRDI ambitionne de contribuer à construire et à institutionnaliser.

Le Conseil Régional, maître d'œuvre de l'élaboration et l'exécution de ce PRDI, mettra en place des mécanismes adaptés de suivi-évaluation et de correction progressive des intentions et des actions.

XI. ANNEXES

A. ANNEXE 1 - DIAGRAMMES DES OBJECTIFS ET DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT



Défis 01 : « L'amélioration durable des revenus et de la sécurité alimentaire grâce au développement des filières porteuses ».

- OD1 : Augmenter la productivité et la compétitivité des unités de production agricoles pérennes (indicateurs d'ici 2022)
- OD2 : Promouvoir les modes de vie de la population des zones rurales
- OD3 : Améliorer l'accès physique aux zones de production
- OD4 : Valoriser les productions locales
- OD5 : Développer l'accès aux systèmes d'irrigation
- OD6 : Renforcer les capacités des acteurs des filières
- OD7 : Valoriser le potentiel touristique de la région

Défi 02 : « La valorisation durable du capital humain régional pour une meilleure prise en charge du développement local ».

- OD1 : Renforcer l'investissement pour l'accès aux services sociaux et éducatifs
- OD2 : Développer l'apprentissage technique de la jeunesse rurale en vue de l'insertion
- OD3 : Renforcer les capacités des systèmes de santé (accès à tous les services essentiels de base) (accès, qualité des services)
- OD4 : Améliorer l'accès à l'eau potable pour tous en 2022
- OD5 : Renforcer le rôle des OAP (organisations de la population) dans le développement local (ici 2022)
- OD6 : Promouvoir l'accès au logement (amélioration de la qualité de vie des habitants)
- OD7 : Améliorer l'accès des jeunes et renforcer l'apprentissage de la culture traditionnelle de la région
- OD8 : Renforcer les moyens juridiques d'apprentissage de la culture traditionnelle
- OD9 : Développer et améliorer l'accès de l'électricité en milieu rural et urbain
- OD10 : Développer la couverture des services de santé de la population
- OD11 : Renforcer les capacités collectives de gestion de la paix et de la sécurité sociale
- OD12 : Développer les capacités collectives de planification d'intervention en situation de catastrophe

Défi 03 : « La promotion d'une gouvernance locale capable gérer la sécurité, la paix sociale et la diversité ».

- OD13 : Renforcer les capacités techniques et humaines des acteurs de développement local
- OD14 : Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs de développement local
- OD15 : Renforcer les capacités de mobilisation des ressources (revenus) pour le développement local
- OD16 : Renforcer les capacités et appétences d'intervention des partenaires
- OD17 : Accroître les capacités de planification des acteurs pour aborder les problèmes de manière adéquate et renforcer la paix et la sécurité
- OD18 : Développer la visibilité des grands problèmes régionaux, nationaux et internationaux, et faciliter l'accès aux services de base
- OD19 : Renforcer les capacités d'intervention des administrations locales et des services techniques d'intervention
- OD20 : Des interventions en faveur de la tradition et modernité

B. ANNEX 4 – METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PRDI

1. CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

Cadre législatif

- La loi n° 96-06 du 22 mars 1996 a érigé la région en collectivité locale.
- la loi 96.07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales a conféré à la région la compétence d'élaborer son Plan Régional de Développement Intégré (PRDI).
- Le décret 96-1133 du 27 décembre 1996 définit les modalités d'application de cette loi dans le domaine de la planification.

Fonctions d'un PRDI

1. Faciliter l'élaboration des plans nationaux de développement en s'appuyant sur les potentialités de chacune des régions du pays
2. Aider à mieux préparer les dossiers de projet à soumettre aux bailleurs de fonds, à des investisseurs publics et privés, étrangers ou nationaux
3. Informer les investisseurs des possibilités régionales et locales de développement
4. Faire des régions des forces de propositions d'actions de développement

Acteurs du processus de formulation

- Les collectivités locales: le Conseil Régional, les communes, les CR
- Les Autorités administratives: le Gouverneur, les préfets, les sous-préfets
- Les contributeurs: les Services Techniques Déconcentrés, les ONG et autres OSC, les projets et programmes, l'ARD

2. PROCESSUS D'ELABORATION DU PRDI

1°) Arrêté du Conseil Régional mettant en place le Comité de Planification Elargi

- Coordination par l'ARD
- 30 membres
- 01 Comité Technique Restreint de 10 membres

2°) Tenue de l'Atelier d'orientation méthodologique

- Lieu: Conseil Régional
- Participants: Comité de Planification Elargi
- Objectif
- ❖ Partage et validation du cadre méthodologique d'élaboration du PRDI

3°) Tenue de l'atelier de lance du processus d'élaboration du PRDI

- Lieu: SEDHIOU
- Participants: les acteurs de la région dans leur diversité

- Objectifs
- ❖ Partage du processus et recueil des attentes des acteurs de la région

4°) Tenue des ateliers départementaux

- Lieux: SEDHIOU, BOUNKILING, GOUDOMP
- Participants: les acteurs de chaque département dans leur diversité
- Objectifs
- ❖ Diagnostic des problématiques de développement
- ❖ Discussion sur les stratégies et les actions prioritaires

5°) Elaboration du Rapport Diagnostic Sectoriel

- Lieux: SEDHIOU
- Participants: Comité Technique Restreint, Conseil Régional, ARD, Cabinet
- Objectifs
- ❖ Exploitation des données (ateliers et départementaux, collecte complémentaires de données sectorielles et aux autres docs de références)
- ❖ Etablissement d'une situation de référence

6°) Elaboration d'un projet de PRDI

- Lieu: SEDHIOU
- Participants: Comité Technique Restreint, Conseil Régional, ARD, Cabinet
- Activités
- ❖ Analyse des grandes tendances évolutives dans la région (contraintes, potentialités)
- ❖ Etablissement d'un cadrage stratégique (vision, cadres de références thématiques, axes et objectifs stratégiques,)
- ❖ Elaboration de projets de plans d'actions: pour le territoire régional et pour la Région

7°) Tenue d'un atelier de validation technique du projet de PRDI

- Lieu: SEDHIOU
- Participants: le Comité de Planification Elargi
- Actions
- ❖ Discussion et critique du projet de PRDI
- ❖ Propositions de corrections

8°) Tenue de l'atelier de restitution

- Lieux: SEDHIOU
- Participants: les acteurs de chaque département dans leur diversité
- Objectifs
- ❖ Partage et validation du PRDI

8°) Adoption et Approbation

- Adoption par le Conseil Régional, réuni en session
- ❖ Approbation par le gouverneur de la région de Sédhiou

A. ANNEXE 3 - EXTRAIT DELIBERATION